LES ROUTES DE L'ART ROMAN

Notes sur la Sculpture chrétienne au XIIe siècle

DANS LA VALLÉE DU RHONE.

« La sculpture ornementale est née, suivant toutes les vraisemblances, vers la fin du XIe siècle, dans le Sud Ouest de la France. Les abbayes clunisiennes de cette région en furent probablement le berceau ». C'est à M. Emile Mâle lui-même qu'il convient d'emprunter la formule de la thèse qu'il a si brillamment soutenue, échafaudée sur tant d'études comparatives. La probité scientifique de l'éminent directeur de l'Ecole française de Rome lui dicte ces atténuations : « suivant toutes les vraisemblances, probablement »; mais on sent partout, dans son œuvre, une conviction bien arrêtée, fondée, il faut le dire, sur les données de fait qu'a fournies jusqu'ici l'enquête archéologique. La plus ancienne sculpture datée est la statue de l'abbé Durand, à Moissac, des environs de 1100 ; elle a sans doute été précédée par les bas-reliefs figurant des apôtres dans l'abside de Saint-Sernin de Toulouse, sans parler des statues reliquaires attestées dès le Xe siècle au sud de la Loire.

La plupart des critiques français ont accepté ces conclusions. M. Louis Gillet dans son beau discours sur l'*Histoire*

des Arts, qui forme le tome XI de l'*Histoire de la nation française*, justifie cette thèse par un brillant tableau du monde toulousain, qui a inventé « avec une abondance magnifique de génie, toutes les formules de la sculpture que devait connaître le moyen-âge ».

Quelques réserves, pourtant, se sont fait jour. M. Andrieu, dans une longue recension parue cette année dans la *Revue des Sciences religieuses* de Strasbourg, a élevé de graves objections, inspirées par sa familiarité avec l'art romain du haut moyen-âge. Ses réserves peuvent çà et là porter à faux ; en particulier, il n'est peut-être pas disposé à reconnaître suffisamment le rôle prépondérant joué par la miniature dans l'éveil de la sculpture renouvelée après des siècles d'impuissance et d'oubli. Mais, il faut l'affirmer avec lui : la thèse qui tend si vite à devenir classique ne tient pas assez compte de l'influence de Rome. Sans doute, Rome n'a transmis que ce qu'elle avait : un art déjà profondément transformé par des influences orientales, un art chrétien, que nous proposons d'appeler l'*art grégorien*. Non pas que saint Grégoire en ait été, à proprement parler, l'initiateur. Mais ce mot exprimerait, si l'on admet la convention, l'art de ce premier moyen-âge, du VIe au VIIIe siècle, au seuil duquel s'élève, que domine la grande figure de ce pape. Dans cet art, l'influence du modèle romain classique, transmise par les œuvres païennes et chrétiennes des siècles antérieurs, n'a jamais tout à fait disparu. Et M. Louis Gillet (*op. cit* p. 107) ne peut se soustraire à cette évidence : « Je ne puis pourtant m'expliquer ce fait essentiel, la renaissance de la sculpture, comme un phénomène en l'air, une aventure, un cas de génération spontanée... Voilà le fait contre lequel nulle raison ne saurait prévaloir : c'est qu'il n'y a pas d'art plastique en dehors de la tradition classique. Quand cette tradition subit une défaite à la suite de l'invasion orientale, la sculpture disparaît avec elle de ce monde. Elle n'y reparaît qu'avec cette tradition elle-même ». En effet, ce renouveau, la circulation des manuscrits espagnols ne suffit pas à l'expliquer ; l'influence même de Cluny, si grande qu'il faille la montrer, n'y suffit pas davantage. Le renouveau de la sculpture est l'un des aspects de cette renaissance du XIIe siècle, que

l'an dernier, nous essayions ici-même de caractériser ; comme le renouveau de la miniature, succédant à la décadence de l'art grégorien, est déjà le fruit de la première renaissance : la Renaissance carolingienne. Dans l'article de cette Revue auquel il vient d'être fait allusion, on trouverait peut-être quelque hésitation, un peu d'incrédulité devant une thèse qui réduit à rien le rôle de la Voie Latine par excellence, de la vallée du Rhône. Mais enfin, l'auteur de ces lignes se croyait forcé d'avouer « que la sculpture animée, dans la vallée du Rhône, n'apparaît qu'à la fin du XIIe siècle ». Et M. Louis Gillet lui aussi déclare (p. 185) : « La sculture provençale, loin d'être l'aïeule, est une fille lointaine de Toulouse ».

De telles conclusions dépendent d'une enquête qu'il est toujours possible de compléter ; elles sont essentiellement, nul ne le sait mieux que M. Mâle, sujettes à révision. On ne pourra être aussi catégorique, tant que l'on n'aura pas précisé la date des monuments, que l'on met un peu trop vite en tableaux généalogiques, au risque d'intervertir l'ordre de filiation. Il faudrait aussi qu'un inventaire vraiment complet fût dressé des œuvres d'art existantes, et non seulement de celles-ci, mais encore de celles, trop rares, que peuvent décrire, ou du moins attester les documents d'archives. M. Kingsley Porter annonce la publication d'un vaste répertoire de la sculpture romane. Ce *Corpus* sera un monument comparable aux plus grandes entreprises scientifiques : il convient d'attendre — mais combien d'années ? — que cette promesse soit réalisée. Déjà pourtant, on peut discerner que l'archéologue américain ne fera point si pauvre la part des influences latines venues par la vallée du Rhône.

Est-il téméraire d'apporter une modeste contribution à ce nouvel examen de la cause ? Qu'on ne se méprenne point sur les intentions de ce travail : les thèses essentielles de M. Mâle, nous y souscrivons : influence très considérable de la miniature, importance de l'école languedocienne, rôle prépondérant de Cluny et des routes de pèlerinages. Nous voudrions seulement considérer de plus près la route classique d'un autre pèlerinage, — non moins important, on l'avouera, que celui de Saint-Jacques, — la route de Rome, le long de laquelle, au

terme de laquelle le pélerin voyait les vestiges de l'antiquité classique et les basiliques aux parois couvertes de peintures grégoriennes. Celles-ci, d'ailleurs, sont les proches parentes des miniatures : seulement plus pénétrés encore, peut-être, d'influences syro-égyptiennes, alors que les manuscrits apportés de Byzance par les pélerins et les marchands ont transmis d'ordinaire plus d'influences hellenistiques.

Cette étude ne prétend pas à être complète. Saint-Gilles, Saint-Trophime d'Arles et les églises de la région provençale sont trop connues pour que j'aie besoin d'en parler ici, autrement que pour rappeler le caractère particulier de leur sculpture, cette parenté évidente avec le style décoratif des monuments de l'époque romaine. La cathédrale de la petite ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, mériterait une étude détaillée qui lui fît prendre dans l'histoire de l'art la place qu'elle mérite. C'était bien l'avis de M. Lefèvre-Pontalis, que j'ai vu en admiration devant les chapiteaux et les entablements de cet édifice, véritablement latin par la calme puissance et l'ordonnance des vastes plans architecturaux. La sculpture iconographique y est mal représentée ; du moins, j'y ai remarqué, encastrée dans un pilier, une large dalle sculptée représentant un jugement dernier, devant laquelle il est impossible de ne pas songer à l'art des sarcophages du V[e] siècle. Je ne songe pas à en entreprendre l'examen pas plus que celui de la mosaïque de l'église de Cruas (Ardèche), datée du XI[e] siècle, et représentant le Paradis des élus avec Henoch et Elie.

Je laisse également de côté les essais de sculpture ornementale antérieurs au XII[e] siècle : chapiteaux du baptistère de Vénasque (Vaucluse) et de la crypte de Saint-Laurent de Grenoble, du VII[e] siècle ; ceux de Donzère (Drôme), de Vif et de Notre-Dame de Mésage (Isère), du X[e]-XI[e] siècle, et d'autre encore, que l'on ne soupçonne pas, perdus qu'ils sont dans les vallées alpines, jadis fréquentées des pélerins. Il suffit de signaler que l'on y retrouve les motifs et même le style des ornements, faces humaines, têtes de taureaux et de béliers, aigles, colombes, paons, palmettes, tresses, que l'on trouve à profusion

dans les monuments romains de cet art que nous avons appelé grégorien.

Je ne veux étudier ici que la sculpture iconographique, représentant des scènes animées, dans quelques monuments du Rhône moyen, de la région de Vienne en Dauphiné. Cette région a été trop négligée jusqu'à ces derniers temps, et surtout j'avouerai qu'elle m'est plus familière.

I

Vienne est sur la grande voie rhodanienne, à sept lieues au sud de Lyon. Cité aujourd'hui déchue, elle fut une grande métropole religieuse, la capitale d'abord d'une province romaine, plus tard, au IXe siècle, d'un royaume éphémère, né de la décomposition carolingienne. Peu de villes de l'Empire ont eu plus de monuments romains, et les ont plus maltraités, plus longuement négligés. Les vestiges de sculpture, fragments architecturaux, reliefs, statues, tombeaux, conservés au Musée Lapidaire attestent cette opulence. Un petit bas-relief de ce Musée, encore romain, mais tardif, apporte un bien précieux témoignage de la pénétration précoce des thèmes orientaux dans l'art impérial : sur la même dalle sculptée, on voit, de part et d'autre d'un autel païen, à droite un Dioscure, à gauche un génie ailé au muffle bestial, qui rappelle aussitôt la figurine chaldéenne connue des orientalistes comme le Génie du Vent du Sud. Vienne possède sans doute le plus ancien monument religieux des Gaules : une église, plusieurs fois restaurée, mais dont le gros œuvre et maint détail remontent à la fin du Ve siècle. C'est l'église des Apôtres, plus tard connue sous le seul vocable de Saint Pierre ; aujourd'hui désaffectée, elle renferme la collection du Musée Lapidaire. Saint-Pierre fut longtemps la nécropole des évêques ; c'était une église abbatiale, centre de nombreuses colonies monastiques : à la fin du VIIe siècle, la région viennoise comptait, sur les deux rives du Rhône, quatre mille moines.

Saint-André-le-Bas est une autre église abbatiale, fondée

au VIe siècle par le duc Ansemond, entièrement reconstruite au XIIe, mais inachevée. Elle a quelques admirables chapiteaux sculptés de la seconde moitié de ce siècle ; on sait, par une inscription gravée à la base d'un pilier, la date de la reconstruction, 1152, et le nom du maître de l'œuvre, Willelmus Martini. On a découvert, ces dernières années, dans la sacristie, le tympan sculpté d'une porte latérale; c'est une belle œuvre du XIIIe siècle : à côté d'une Vierge assise, portant l'Enfant, on voit deux personnages : à droite, saint André, avec le costume classique, tunique et pallium, réservé au Christ et aux apôtres ; à gauche, un personnage vêtu de la chasuble antique, qui est certainement saint Maxime, le second patron de cette église. Tous les personnages sont décapités. Vienne avait dix églises au VIe siècle : l'une dédiée à Saint Martin de Tours au Ve siècle, est aujourd'hui sous le vocable d'un évêque local du même nom : une basilique en l'honneur du martyr viennois Ferréol exista dès le IVe siècle aux abords de la ville.

La cathédrale (1) primitive était dédiée au Sauveur ressuscité ; elle avait des reliques des sept frères Macchabées dont elle porta aussi le vocable. L'évêque Eolde (696-716) construisit en l'honneur de Saint Maurice, tout auprès de la grande église, un petit sanctuaire à crypte, *domuncula cryptata*, ce qui veut dire une chapelle à reliques avec confession plutôt qu'une église souterraine. Saint Maurice était le patron du royaume de Vienne, aussi son nom supplanta tous les autres : quand l'évêque Léger (1030-1070) reconstruisit sa cathédrale, c'est à lui qu'elle fut dédiée. L'autel majeur fut consacré en 1107 par le pape Pascal II. Presque aussitôt, la nouvelle cathédrale parut mesquine : une fois encore, la reconstruction radicale fut décidée. La date de ce travail est assurée par la comparaison avec les chapiteaux sculptés de Saint-André-le-Bas, qui sont datés : l'œuvre est de la seconde moitié du XIIe siècle.Sept travées de cette époque subsistent, avec leurs pilastres et leurs soixante chapiteaux. Au XIIIe siècle, l'édifice fut

---

(1) Saint-Maurice a été étudiée par Lucien Bégule et Jules Bouvier en une monographie richement illustrée, publiée à Lyon en 1914.

de nouveau remanié, surélevé, voûté sur croisée d'ogives et prolongé de quatre travées nouvelles.

Les chapiteaux romans sont taillés dans le marbre probablement antique, fourni à profusion par les monuments romains. Mais ceux-ci ne fournissent pas seulement la matière : ils donnent des modèles, non seulement pour les hauts pilastres cannelés, d'une ligne si pure, mais aussi pour les ornements qui encadrent le chapiteau : l'abaque aux tranches concaves est marqué au centre d'un fleuron ; le tailloir très orné, formé de plusieurs rangs de moulures chargées d'écailles imbriquées, se poursuit tout autour du large pilier, semblable à la corniche d'un monument romain. La ligne générale du chapiteau rappelle le corinthien tardif de l'art impérial ; l'acanthe forme parfois des chapiteaux entiers, d'un style qui n'est pas indigne des modèles classiques. Les chapiteaux iconographiques présentent tous les types de l'art roman : animaux stylisés ou fantastiques, aigle à deux têtes, centaures, cavaliers, scènes de combat, êtres symboliques, vices et vertus ; des scènes de l'Ancien Testament, la Création, Samson, David ; de nombreuses scènes évangéliques, surtout de l'Enfance et de la Passion. L'art y est de valeur inégale, et le sens de la vie paraît parfois absent. Mais il y a partout un sens très sûr de la sculpture architecturale qui respecte la ligne générale du chapiteau corinthien, qui équilibre les figures et les mouvements. Cette même facture, volontairement stylisée dans le sens décoratif et monumental, se retrouve dans la sculpture auvergnate, mais contraste entièrement avec la vie un peu frénétique des écoles languedocienne et bourguignonne. Comme à Romans, à Valence, à St-Paul-Trois-Châteaux , à Saint-Gilles, à Arles, c'est, suivant l'heureuse formule de M. Louis Gillet, « en style d'arc de triomphe; on dirait une prose du moyen-âge traduite en hexamètres ». Certaines compositions sont d'ailleurs tout à fait remarquables, du même atelier, peut-être de la même main que les beaux chapiteaux de St-André-le-Bas, et du chœur de Saint-Jean, la cathédrale de Lyon. Ces œuvres suffiraient à donner à la sculpture rhodanienne une originalité qui ne permet pas d'y voir seulement de tardives imitations de l'art bourguignon et languedocien.

J'emploie ce terme d'*école rhodanienne* parce que le terme courant d'école provençale, qui sert dans les nomenclatures de manuels à qualifier cette école est nettement insuffisant, déjà pour l'architecture, mais bien plus encore pour la sculpture. Son influence, en effet, ne se restreint pas à la Provence : elle s'étend sur un vaste territoire, sorte de *no man's land* qui n'a pas encore de nom en histoire de l'art : elle comprend toutes les régions tributaires du Rhône, où le modèle classique toujours debout a exercé une action ininterrompue. Les monuments classiques de l'art impérial remplissaient Vienne et Sainte-Colombe, son faubourg de la rive droite. Les églises, les centres religieux de cette région ont entretenu avec Rome des relations plus étroites que le reste de la France : Romans et son abbaye, certes, n'ont pas eu une importance de loin comparable à celle de Cluny : néanmoins, comme Cluny, et dès les premières années du X[e] siècle, Romans était directement rattaché au siège apostolique. L'évêque de Vienne, Adon, qui vivait à la fin du IX[e] siècle, avait passé quelques années à Rome et en Italie. D'autre part, l'influence religieuse de la métropole Viennoise, de laquelle relevaient directement de nombreux cantons entre Cévennes et Rhône, sans parler de l'église de Viviers, pénétrait profondément dans le Plateau central. Le Puy-en-Velay, qui dépendait de la métropole de Bourges, regardait vers Vienne, lui empruntait coutumes, livres liturgiques, manuscrits de la Bible, lui demandait aussi des dignitaires et même des évêques. En revanche, l'archevêque Léger de Vienne avait grandi dans l'église du Puy. Plus au Nord, l'influence de Vienne cédait à celle de Lyon ; mais c'est toujours de la même vallée du Rhône que venaient les courants religieux et artistiques, qui remontaient les vallées orientales du Plateau central. Je dois me limiter à ces brèves considérations : il fallait seulement signaler que non seulement d'impérieuses vraisemblances, mais encore toute une série de faits constatés exigent que l'on fasse dans l'histoire de l'art roman en France, une place distincte à une école qui rayonne, de la Méditerranée à Lyon et jusqu'aux portes de la Bourgogne, sur les deux rives du grand fleuve.

II

Reste à établir que les premiers monuments de cette école doivent être cherchés bien plus haut que la fin du XII[e] siècle, et remontent certainement jusqu'à ses premières années ; ils sont par conséquent contemporains des plus anciennes sculptures du Sud-Ouest. Pour justifier cette affirmation, je me propose d'examiner un petit groupe de monuments de la région viennoise. Ce sont deux chapiteaux sculptés de Saint-Maurice, un tympan de porte de l'église de Saint-Alban-du-Rhône, et quatre statues en demi-relief de Saint-Pierre et de Saint-Maurice de Vienne.

Sur la paroi du vestibule qui s'ouvre dans le bas-côté méridional de Saint-Maurice, sont encastrés deux bas-reliefs, qui furent certainement des chapiteaux d'anciens pilastres, réemployés maintenant hors de leur place primitive.

Ils représentent la scène d'Emmaüs. Le chapiteau de gauche comporte trois personnages, à la file. Le premier est le Christ, reconnaissable au nimbe crucifère. Il est vêtu du manteau classique, le pallium, et de la tunique : il porte sur l'épaule droite une sorte de bâton de pèlerin formé d'un faisceau lié de baguettes ; sous le bras droit est suspendue une petite gibecière carrée. Le Christ se tourne vers les deux disciples, autant du moins que le permet la gaucherie de l'artiste, mal dégagé de la rigidité des attitudes frontales. La main gauche est levée, l'index dressé, les autres doigts repliés, dans l'attitude traditionnelle de la parole. Le second personnage tient de la main gauche un livre; il est vêtu du pallium, d'une tunique longue et d'une seconde tunique arrêtée au genou et bordée d'une bande de perles; il est tourné de trois quarts vers le Christ. Le troisième tient un rouleau de la main gauche, la droite ouverte est relevée vers l'épaule ; il porte une tunique longue et un pallium dont le bord droit est garni d'un bandeau de perles. Les pieds sont nus. Les plis des vêtements for-

ment des baguettes à relief très accusé, et s'incurvent aux genoux en spirale. Les nimbes sont formés d'un bandeau de perles. A droite du Christ, s'élève une colonnette décorée d'une ligne verticale de losanges. Les trois personnages ont la même attitude, les genoux légèrement fléchis.

Sur le relief de droite, Jésus et les disciples sont assis à une table couverte d'une nappe à trois grands plissements symétriques, chargée de coupes, de plats et de pains. Les pieds sont chaussés de sandales ; le bas des trois tuniques forme une ligne ondulée ininterrompue ; les vêtements ont les bordures emperlées, comme les nimbes. Le Christ, au milieu, a la main gauche sur un pain, l'autre levée dans le geste de la bénédiction et de la parole. Le personnage de droite tient une coupe, celui de gauche un couteau : au-dessus des têtes, on voit deux arcatures en forme de coquilles ; à gauche, un serviteur vêtu d'une tunique et vu de dos entre sous une porte, ouverte dans le motif architectural qui figure la ville d'Emmaüs. Au bas, un mur en grand appareil de pierres de tailles rectangulaires ; une sorte d'escalier crénelé monte en spirale; au-dessus, l'édifice se prolonge en une sorte de tour en appareil losangé, surmontée d'une arcature circulaire terminée par une coupole en pomme de pin.

Nous avons, de la même scène, d'autres exemples du XII° siècle. M. Mâle (p. 138) cite un bas relief de Silos de 1130, une miniature au Psautier de Saint-Albans, peut-être un peu antérieure, et un vitrail de Chartres. Les chapiteaux de Vienne sont ceux qui présentent le caractère le plus archaïque. A Silos, le Christ est coiffé d'un bonnet à côtes ; il porte en bandoulière la gibecière, marquée d'une coquille ; la miniature de Saint-Albans lui donne avec le bonnet, la panetière et le bâton formé de plusieurs baguettes. Sur le vitrail de Chartres, le Christ n'a pas de bonnet , mais, comme sur le relief de Vienne, le bâton-faisceau et la gibecière carrée, marquée d'une croix ; l'un des disciples porte le bonnet. M. Mâle remarque avec raison, sans doute, que ce bonnet est un accessoire du costume des acteurs du drame liturgique, bien qu'après tout il soit quelque peu arbitraire de réserver aux acteurs tous ces traits d'imagination que l'on refuse aux artistes. En tout cas, le

bonnet n'apparaît pas dans les reliefs de Vienne : les détails du costume et des gestes, les attributs des personnages, en particulier le livre et le rouleau des disciples, sont des traits anciens, directement imités de très vieux prototypes. Il y a eu, sans doute, une miniature, une œuvre byzantine ou grégorienne au point de départ ; mais nos deux bas-reliefs en sont une reproduction des plus fidèles, non encore influencée par les nouveautés qui, au XIIe siècle, modifient l'antique ordonnance et les attributs traditionnels. Le style des draperies, la rigidité des figures contrastent assez vivement avec la grande série des chapiteaux romans de la même église où l'art est déjà assoupli, habile aux groupements heureux. Il paraît nécessaire de supposer un sérieux intervalle entre ces deux groupes d'œuvres, sans méconnaître pour cela la persistance de traditions d'école bien reconnaissables. Les deux chapiteaux archaïques ont dû appartenir à l'église de Léger.

Saint-Alban-du-Rhône est un ancien prieuré de St-Pierre, à trois lieues environ au sud de Vienne, sur les bords du fleuve. L'église a été profondément remaniée, et demeure sans caractère. Mais, au-dessus de la porte latérale, la seule ouverte, on a fixé un tympan sculpté, réemployé sans aucun doute, qui représente l'Adoration des Mages. C'est une dalle de marbre blanc au cintre irrégulier. A l'extrémité droite, le premier mage, couronné, porte une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, et une tunique tombant au-dessous des genoux, ornée à mi-cuisse d'un bandeau chevronné et bordée de perles; il est debout, la tête renversée et regarde l'étoile. Le second porte une sorte de manteau retombant en pointe sur la poitrine, qui rappellerait l'antique *candys* venue de Perse ; ce manteau est orné d'un bandeau losangé, qui fait le tour du cou et retombe en ligne verticale sur la poitrine ; la tunique est bordée de perles ; le personnage montre l'étoile de sa main levée ; il est aussi couronné. Le troisième a le même costume que le premier : il est à demi incliné devant la Vierge, dans l'antique attitude que lui donnent les monuments du haut moyen-âge.

La Vierge est assise de face, massive, les genoux largement écartés ; elle porte une couronne carrée, à bandeau losangé,

sur un voile qui retombe en rond sur les épaules. Elle est vêtue de la stola sur la tunique longue. Son trône recouvert d'un coussin, aux pieds en griffe, repose sur une rangée de dix petites arcades : elle a le nimbe emperlé. L'Enfant est à peine tourné vers la droite ; il a le nimbe crucifère. A l'extrémité gauche, Joseph est assis, un livre dans la main droite cachée dans le pli du vêtement. Les vêtements ont ces mêmes rares plis en baguettes avec la spirale aux genoux, que nous avons vus dans la scène d'Emmaüs. A droite et à gauche, tout au bas de la pierre, et gravés plutôt que sculptés, sont deux édifices à tour, étages en retrait, d'appareil losangé, qui rappellent de très près le cadre architectural du repas d'Emmaüs. Ce sont les villes de Jérusalem et de Bethléem : à gauche, on lit en lettres capitales : BELLEEM CIVITAS. Les noms des personnages sont inscrits au-dessus d'eux, le long de la bordure en relief : MELKOR. PANTASAR. BAPTIZA. STELLAM. CAPAR. SCA MARIA. IOSEP. Le mot *baptiza*, écrit au centre, paraît être comme le nom de la scène entière : c'est évidemment une allusion au baptême du Christ célébré le même jour que l'Epiphanie. Le mot *stellam* accompagne une sorte de fleuron à six pétales qui représente l'étoile des Mages.

L'Adoration des Mages n'était point la seule scène iconographique qui ornât cette église. Sur la façade d'une maison voisine est encastré un petit personnage, de la dimension des Mages à peu près ; il est nu tête, barbu, vêtu d'un manteau agrafé sur l'épaule droite et d'une tunique courte ; les mains jointes et levées, il regarde vers le ciel. Avant même d'avoir vu l'Adoration des Mages, j'y avais reconnu un personnage caractéristique d'une Adoration des bergers. La présence de l'autre scène sur le tympan sculpté confirme à l'évidence cette interprétation. Le berger, par le costume et l'attitude, montre que cette figuration était, elle aussi, archaïsante, et n'avait pas subi l'influence de ce réalisme emprunté aux usages de la vie contemporaine que l'on reconnaît déjà au XII[e] siècle, dans d'autres exemples de la même scène.

L'Adoration des Mages manifeste plus clairement ce caractère d'archaïsme. Les Mages s'avançent l'un derrière l'autre vers la Vierge assise de face, selon la formule de l'art syro-

égyptien. Le premier mage est à demi incliné ; mais il ne faut pas en chercher la raison dans une imitation des drames liturgiques : on trouve cette attitude, au VIIIe siècle, dans une peinture de Sainte-Marie-Antique au Forum Romain. Les trois personnages ont la couronne ; trait qui paraît pour la première fois dans une peinture de Saint-Vincent sur le Volturne, au IXe siècle. Le nom de Saint Joseph est écrit IOSEP comme à Sainte-Marie-Antique ; son livre est encore un de ces caractères primitifs qui apparentent cette scène aux miniatures et aux peintures de l'art grégorien. Le second mage montre l'étoile au troisième : là encore, il est inutile de songer au drame liturgique ; le mage tourné vers son compagnon, et montrant l'étoile se voit déjà sur les sarcophages chrétiens des premiers siècles du moyen-âge, dans les peintures des basiliques romaines, dans les miniatures antérieures au Xe siècle. Les sculptures romanes du XIIe siècle avancé montrent plus volontiers le premier mage avec un genou complètement fléchi : ici, nous le voyons encore dans l'attitude demi-inclinée, réservée aux personnages en acte d'offrande ou de vénération. Un chapiteau de Saint-Maurice représente aussi l'Adoration des Mages, avec des formules encore traditionnelles; mais il est d'une facture beaucoup plus souple ; la Vierge, fort élégante en comparaison de celle de Saint-Alban, n'a plus la lourde couronne carrée. Saint Joseph est absent. Si l'on compare également notre bas-relief à celui du porche de Moissac, dans lequel la Vierge est de profil, selon la formule hellénistique, on ne peut se soustraire à l'impression que la sculpture toulousaine n'est pas la plus ancienne.

On rencontre souvent dans la Vallée du Rhône des tympans tout entiers occupés par l'Adoration des Mages, comme à Saint-Gilles et à Beaucaire ; on en voit aussi en Bourgogne : je n'en connais pas d'exemple aussi primitif que celui de Saint-Alban-du-Rhône.

A la même époque et au même style se rattachent certainement deux chapiteaux de la basilique lyonnaise d'Ainay. M. E. Mâle en donne un, à la figure 43 de l'*Art religieux du XIIe siècle*, qui représente une Annonciation : la Vierge y ressemble d'une manière frappante à celle de Saint-Alban.

Dans la même région, une sculpture présente au plus haut point ce caractère de fidélité aux traditions iconographiques de l'art grégorien. C'est la Crucifixion qui occupe le tympan de l'église de Champagne, dans l'Ardèche, jadis dépendante de la métropole viennoise. On y reconnaît toute entière la formule dont on voit le prototype dans la miniature du VI[e] siècle de l'Evangéliaire de Rabula à la Bibliothèque Laurentienne de Florence (1). Le Christ cloué de quatre clous, la tête inclinée à droite, le flanc percé à droite, et vivant sur la croix : le porte-lance à droite, le porte-éponge à gauche, en attitude symétrique; la Vierge à droite et Saint Jean à gauche, exprimant leur douleur par le très vieux geste de la main à la joue ; un ange au-dessus de chaque bras de la Croix. On voit des Crucifixions pareilles au VIII[e] siècle dans les églises romaines de St-Jean-et-Paul, de Sainte-Marie-Antique, et dans maint ivoire et mainte miniature carolingienne.

Avec les scènes de l'histoire évangélique, l'église de Saint-Maurice contient aussi des œuvres de la statuaire, représentant des personnages isolés, debout, en très haut relief, bien qu'ils soient encore adossés, et de grande taille. Trois de ces statues se font face dans le vestibule de la porte latérale du bas-côté septentrional. Dans la seule qui ne soit pas décapitée, il me paraît difficile de ne pas reconnaître Saint Paul, à son front chauve et à la coupe de sa barbe. L'absence du glaive n'a rien qui doive étonner à la date où nous sommes. Il tient de la main droite un *volumen;* la gauche est ouverte et relevée vers l'épaule dans le geste que nous avons déjà rencontré. Les pieds sont chaussés de sandales ; le vêtement se compose de la tunique, recouverte du manteau pallium réservé dans l'art chrétien primitif au Christ et aux Apôtres. La bordure de ce manteau est ornée d'un orfroi d'une extrême richesse : un double bandeau emperlé s'entrecroise, ménageant entre chaque rencontre une sorte de médaillon rempli par une figurine grotes-

---

(1) C'est par erreur que M. Mâle croit voir dans cette miniature la Vierge placée à côté de Saint Jean.

que à mi-corps. Cet ornement ressemble beaucoup à ceux des grandes initiales des manuscrits du haut moyen-âge.

Le second personnage se reconnaît aux clefs pour Saint Pierre ; le troisième est Saint Jean, tenant une banderole avec le premier verset de son évangile ; le vêtement et la chaussures sont semblables à ceux de Saint Paul et bordés de galons chevronnés. La draperie est rendue par les plis en baguettes parallèles, avec la spirale aux genoux, que nous avons vus dans les bas-reliefs. Ces statues étaient polychromées, et des traces de peinture subsistent ; les creux des orfrois étaient remplis d'une pâte vitreuse colorée. Les sandales évoquent nettement le modèle antique ; l'œuvre entière rappelle, bien plus que les miniatures, les ivoires byzantins et carolingiens. Il ne faut pas en chercher le prototype dans les statues toulousaines, aux pieds nus, contournées, les jambes croisées, reposant sur un fût de colonne. L'artiste viennois avait sous les yeux peut-être des ivoires, du moins des cariatides, toujours en place dans les monuments romains. N'en voit-on pas encore aujourd'hui une, dans la cour d'une ferme de Saint-Clair-sur-Rhône, soutenant le petit toit rustique d'un puits. Ces monuments ont sans doute appartenu à la cathédrale de Léger, ou à quelque église viennoise disparue : ils sont certainement antérieurs à la reconstruction de la cathédrale.

Une quatrième statue mérite, à tous égards, l'attention : à elle seule, elle occupe le tympan de la porte qui ouvrait sur le cloître de l'église Saint-Pierre ; ce tympan va être remis en place ; il était jusqu'ici dans les collections du Musée Lapidaire. Il n'est pas douteux qu'il provient du même atelier que les trois autres statues. Le prince des Apôtres, au nimbe emperlé, est assis, les clefs dans la main droite, la gauche bénissante avec les deux doigts levés ; le pallium et la tunique sont bordés d'orfrois losangés et de bandeaux de perles. La barbe, la chevelure bouclée, la disposition des mains et des pieds, l'attitude, tout montre que c'est une copie de la fameuse statue de bronze de Saint-Pierre aujourd'hui encore vénérée dans la basilique Vaticane. Une inscription en vers léonins est gravée des deux côtés de l'apôtre :

NON PETRUS HAEC PETRA ROMAE PETRUS EST SUPER ETHRA
AD FORMAM CUIUS SPECIES FIT IMAGINIS HUIUS.

Ce n'est donc pas le Saint Pierre tonsuré de Moissac, de Montmajour et de Vézelay : c'est bien celui de l'antique statue. Le monument de Saint-Pierre-de-Vienne, en même temps qu'il atteste l'antiquité de l'image de bronze, nous fournit un exemple décisif des influences directement romaines sur l'art rhodanien.

Ces quatres statues, qu'on ne peut dater avec précision, sont certainement plus anciennes que le reste de la sculpture romane de Saint-Maurice. Avec les bas-reliefs que nous avons décrits, elles attestent l'activité des ateliers viennois dans les premières années du XIIe siècle. En même temps, elles permettent de constater un caractère saillant de cette école : la fidélité aux traditions iconographiques de l'art chrétien du haut moyen-âge. Admettons, si l'on veut, que ce soit au détriment des qualités de vie et de mouvement qui font le prix de l'esthétique toulousaine. Cette question n'est pas celle qui nous occupe. Nous voulons seulement constater que la sculpture iconographique, dans la vallée du Rhône, date des premières années du XIIe siècle et qu'elle s'inspire des formules de l'art grégorien.

III

Si l'on accorde quelque valeur à cette conclusion, on voit aussitôt la conséquence. Il ne s'agit pas de mettre en doute l'antiquité et l'originalité de l'école languedocienne, ni son influence sur Cluny. Mais peut-on tracer d'une manière si sûre la grande route sinueuse de l'art roman, partant de la région toulousaine et pyrénéenne, rayonnant d'un côté sur l'Espagne, mais de l'autre sur la Bourgogne, puis s'irradiant de Cluny vers la Provence et l'Italie ? Et Cluny n'a-t-il pas reçu, avant de rendre, à la fois de l'Est et de l'Ouest ?

Cluny s'établit de très bonne heure dans la vallée du Rhône : le monastère bourguignon reçoit des terres à Moissieu et à Tourdan, dans les collines viennoises, dès 920, à Urre, dans la Drôme en 923, à Ternay, au nord de Vienne en 940, à la Mure, dans les montagnes grenobloises, en 943, à Chandieu, au sud de Lyon, vers 960, à Champagne, dans l'Ardèche, en 972. L'évêque de Grenoble Humbert lui donne Vizille en 996; le seigneur Aynard lui donne Domène en Grésivaudan en 1027. Un précepte du roi Rodolphe, daté de 998, montre Cluny largement installé en Viennois, en Valentinois, en Provence, sur les deux rives du Rhône. Les ancêtres des Dauphins de Viennois amènent les Clunisiens partout où ils asseoient leur domination sur les routes des Alpes. Ces Clunisiens étaient donc à portée de surprendre l'éclosion d'un art iconographique, si par hasard elle s'est produite dans cette région.

Charlieu, dans la Loire, est un prieuré clunisien, qui appartient bien plus à la région rhodanienne qu'à la Bourgogne; il est du moins au seuil commun des deux pays. Charlieu, outre le tympan fameux de la porte extérieure du narthex, en possède un autre à la porte intérieure. M. Kingsley Porter, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts* de 1919, considèrerait ce dernier comme plus ancien que l'autre, comme plus ancien surtout que le portail même de Cluny. Ce monument est en effet, d'une simplicité très archaïque : le Christ glorieux est assis dans l'auréole qui figure le Ciel suprême où il est entré par l'Ascension : deux anges sont à ses côtés. Le linteau montre les apôtres alignés sous des arcades, séparés par des colonnettes. C'est la simplification, la stylisation dernière de la formule syro-égyptienne de l'Ascension, telle qu'on la voit à Baouît en Egypte, dès le VI[e] siècle. Tout cela ne doit rien à Moissac. Les Clunisiens de Charlieu n'ont-ils rien pu apprendre aux artistes de l'église mère, obstinés à ne recueillir que l'enseignement de Moissac ?

Voici, encore dans la Loire, le portail de l'église de Bourg Argental : le tympan est en deux registres ; dans celui du haut, le Christ dans l'auréole est entouré des symboles des quatre Evangélistes ; au-dessous, se juxtaposent, de la gauche à la

droite du monument, par conséquent en sens inverse de l'écriture latine, sept scènes de l'Enfance du Christ, commençant par l'Annonciation. Tout cela est en style de sarcophage. Les voussures de ce portail sont, dit M. E. Mâle, une imitation de celles de Cluny, et pour ce motif, l'œuvre entière doit être déclarée bourguignonne. Ces voussures sont pourtant du style architectural classique, à palmettes, oves, rais de cœur et rinceaux que nous avons trouvé dans la vallée du Rhône. Et si les voussures de Cluny, qui ne sauraient s'expliquer par une imitation de Moissac étaient, elles aussi, inspirées de l'art rhodanien, représenté par ce portail de Bourg-Argental « que l'on considère d'habitude comme une création de la Provence ? »

On a signalé plus haut le caractère extrêmement archaïque de la Crucifixion de Champagne dans l'Ardèche; le linteau du même tympan est orné d'une Cène. On voit une Cène encore à un troisième tympan de Charlieu, et celle-ci a la table en demi-cercle, ce qui est, comme on sait, un caractère des plus primitifs ; au-dessous, le linteau, dans le plus pur style de sarcophage, représente les Sacrifices de l'ancienne Loi. La Cène paraît encore au linteau des portails de Vizille (Isère), de Savigny (Rhône), de Nantua et de Vaudeins (Ain), à Saint-Gilles. à Beaucaire, à Saint-Trophime d'Arles. Comme on la trouve aussi à Saint-Bénigne de Dijon et en Saône-et-Loire, à Saint Julien-de-Jonzy, on veut que l'inspiration soit clunisienne, en admettant toutefois que la formule est provençale. Mais qui donc pourra établir que cette formule a descendu le Rhône au lieu de le remonter ? Et ne trouve-t-on pas la même préoccupation eucharistique, très fréquente dans le Midi rhodanien, comme cette Multiplication des pains d'un linteau de Valence, dont l'inspiration est nettement classique, dont la formule remonte, plus haut que l'art grégorien, jusqu'aux Catacombes d'Alexandrie ?

Il ne faut donc pas craindre de poser la question, quitte à poursuivre l'enquête sans idées préconçues, mais sans céder au prestige de la magie clunisienne. Certes, le rôle de Cluny est immense : il n'est pas nécessaire qu'il aît été le seul créateur. Cluny a été le cœur de la Chrétienté romane, encore que M. Fliche nous aille peut-être montrer que d'autres influences

ont corroboré la sienne. Mais, ce cœur n'a-t-il reçu que du Sud-Ouest les courants de l'art religieux ? Situé dans cette plaine bourguignonne où vient s'épanouir la grande voie du Rhône, encore une fois, avant de répandre, Cluny n'a-t-il rien reçu par cette puissante artère ? Et ce que Cluny aurait reçu, ne serait-ce point l'apport de l'art classique et grégorien, l'influence du vieux pays latin ?

J. DAVID.

———*———

DE CRACOVIE A BUDAPEST
PAR LES
MONTAGNES DE LA TATRA

(Avril-Mai 1923)

(suite)

Morskie Oko.

C'est l'heure du départ. J'attends avec recueillement le coup de sifflet de la locomotive, car elle va me conduire vers cette terre d'élection, le fameux Zakopane dont tous les Polonais me parlent depuis des semaines avec orgueil et enthousiasme.

Le professeur de géologie de l'Université Jaguellonne, alpiniste émérite et admirable connaisseur des Carpathes, a organisé mon voyage avec un soin très amical, et c'est à lui que je dois en première ligne sa belle réussite.

Le paysage est d'abord riant et vallonné, des bouquets de bois alternent avec des maisons blanches couvertes de chaume.

Puis par degrés et en grimpant par des forêts de sapins, le chemin de fer gravit une série de hauts plateaux, vastes plaines désolées qui vont, se perdant, jusque vers les confins du ciel.

Zakopane est une ville de bois construite dans une vallée très large, qui est couverte de prairies, de sapins, et qui est fermée à l'horizon par les cimes rocheuses de la Haute Tatra.

Un joli musée donne une impression vivante des traditions

indigènes. Le directeur, avec une grâce parfaite et dans un français remarquable, m'en fait les honneurs.

Il m'explique d'abord, à l'aide d'un modèle minutieusement exécuté, l'architecture de la maison paysanne. Elle est construite en troncs d'arbres non taillés. Le toit, très haut et de pente rapide, est bien fait pour un pays de neige. Nous parcourons des chambres qui sont entièrement aménagées dans le style goural, c'est-à-dire montagnard. Voici la « chambre noire » ; elle s'appelle ainsi parce que le foyer monumental, faute de cheminée, enfume la pièce. La « chambre blanche » est une salle plus coquette, où la famille se tient durant l'été. Le haut des murs est orné d'images peintes sur verre qui représentent tour à tour des saints du paradis et des brigands.

Il faut savoir que les brigands de la Tatra, fort nombreux il y a un siècle à peine, sont restés populaires dans le pays. Une des images de la série figure l'admission d'un nouveau candidat dans la bande. Le jeune homme est mis à l'épreuve devant le Grand Conseil des détrousseurs. Il doit faire un bond prodigieux et, pendant qu'il plane dans les airs, abattre deux branches à la fois, l'une d'un coup de pistolet avec la main gauche, l'autre d'un coup de hache avec le bras droit. Rien de plus drôle que l'attitude de ce disciple suspendu entre ciel et terre ; il écarte les jambes et les bras, comme un polichinelle dont on a tiré le cordon. Voici la description d'une autre épreuve : durant son vol plané le néophyte porte une gourde à ses lèvres et avale quelques gorgées d'eau de vie.

Ces images pittoresques ont été répandues dans le pays par des artistes ambulants. On sait aujourd'hui que ces forains parcouraient toute l'Europe, et c'est d'eux que provient sans doute l'image sur verre du roi Stanislas Poniatowski, découverte en Suisse il y a peu de temps.

Le long des murs sont suspendus les vêtements de la famille paysanne. Voici, dans la penderie des hommes, des pantalons en feutre blanc, couverts de broderies multicolores, des casaques de cuir agrémentées de deux bandes de peau de mouton qui descendent des épaules sur la poitrine, des chapeaux ronds entourés de cordelières. De nombreux habits de femmes sont confectionnés en soie de Lyon. C'est que les brigands aimaient

à voler des vêtements sacerdotaux dans les églises de Hongrie pour les rapporter à leurs bien-aimées. Cela n'empêchait pas ces Fra-Diavolo d'être des hommes pieux. Avec la moitié de leur gain ils construisaient des églises et secouraient les pauvres.

J'ai remarqué une collection de broches en cuivre repoussé; les hommes du pays emploient de pareilles breloques pour retenir leur chemise sur la poitrine. Le musée contient aussi des chaises paysannes qui rappellent le style alsacien, enfin des statues de bois curieuses qui représentent des ours ou des moines et qui servaient autrefois de ruchers.

Dans le même bâtiment se trouve une école de sculpture sur bois. Les jeunes élèves taillent des Christs, des Saints, des figures antiques. Ils fabriquent aussi de jolies assiettes qu'ils incrustent de bismuth.

L'hôtel où j'habite est vraiment patriarcal. Les nouveaux venus se présentent aux vétérans de la maison en faisant une profonde révérence et en murmurant leur nom de famille. J'ai vu un touriste, arrivé de la veille, décliner ses titres à une jeune femme qu'il trouvait seule dans la salle-à-manger. Cela ne semblait pas la surprendre ; elle répondit par un aimable signe de tête.

Il résulte de cette manière de faire que la conversation est générale à table. J'ai été mêlé de la sorte à un échange de vues qui ne manquait pas d'originalité. On abîmait les Allemands et, ce qui est plus extraordinaire, on les abîmait dans leur propre langue. Il faut savoir, en effet, que l'idiome germanique est la langue internationale des Carpathes ; on la parle pour se faire entendre d'un pays à l'autre.

Le lendemain matin deux chevaux piaffent devant la maison. La commune de Zakopane m'offre gracieusement une voiture pour monter au lac de Morskie Oko. Elle m'offre davantage : le plus aimable et le plus intéressant des guides ; le président de la commission climatérique va m'accompagner en personne. Sa famille est d'origine alsacienne, mais il n'a jamais vu le sol de ses aïeux. Il me questionne, car il aime ce pays lointain sans le connaître, et bientôt, dans les dédales de rochers et de neige de la Haute-Tatra, je vais lui parler des Vosges, des châteaux de grès rouge qui émergent des forêts som-

bres et du beau jardin parsemé de clochers blancs qui borde le grand fleuve.

Je ne veux pas oublier notre cocher, un brave montagnard à l'allure martiale, heureux de montrer les merveilles de son pays et fier d'en avoir déjà fait les honneurs à mainte personnalité illustre.

Bientôt nous avons quitté la grande rue de Zakopane, qui s'élève entre des jardins et des maisons de campagne en style goural. Nous pénétrons dans les forêts silencieuses. — Nous sommes recueillis comme des pèlerins qui approchent du sanctuaire, nous songeons au royaume magique et mystérieux qui nous attend.

Voici, au détour du chemin, une église de bois, mignonne comme un jouet d'enfant et bien gracieuse avec ses petites fenêtres ogivales, avec ses tourelles découpées. C'est là que viennent s'agenouiller les bûcherons et les schlitteurs. Ils ne sauraient trouver maison plus familiale pour leurs dévotions. Leurs grands amis, les arbres de la montagne qui les abritent et les font vivre dans les bons et les mauvais jours, se sont joints sur ce petit espace pour envelopper leurs prières et leurs chants.

En contemplant cette église de bois fine et dentelée, je songe à des sœurs qu'elle compte dans le pays des Trolls. J'évoque dans ma mémoire les Stave-Kirke de Norvège. Et soudain toute une vision sublime passe devant mon esprit. Le mirage des glaciers, fleuves lumineux qui se précipitent dans les sombres fjords hantés par les fantômes, efface pour un instant le spectacle des Alpes de Pologne.

Parfois nous sortons de la forêt, nous traversons de vastes pâturages. Des troupeaux, des maisons de bergers se détachent sur le ciel, et tout au loin les forêts, les collines et les nues se confondent en une vague unique, bleue, vaporeuse : la plaine de Galicie.

Tout à coup la voiture s'arrête. Mon compagnon se lève, étend le bras : « Les voici,» dit-il.

Nous levons les yeux. Au dessus de la ligne rigide et impassible des sapins, qui semblent veiller comme une garde royale devant la porte d'un palais enchanté, surgissent dans leur majesté implacable, dans leurs manteaux de neigeuse hermine et

leurs couronnes de rayons solaires, les Géants de la Tatra. Et nous regardons toujours. Comment décrire notre état d'âme ? Nous sommes saisis d'une émotion religieuse. Les montagnes souveraines, qui vivent dans la seule communion du ciel, de la tempête et de la glace, ne sont-elles pas des parcelles d'éternité que Dieu jeta sur notre terre pour nous faire vibrer dans une divination de l'au-delà ? L'océan, le désert et les Alpes sont les trois monastères où l'homme élève son esprit au-dessus de la destinée fugitive, où il n'entend plus sonner l'horloge du temps et vibre avec les ondes de l'immuable.

Salut à vous, rois de la Tatra. Nous montons vers les créneaux de votre burg. Accueillez-nous d'un joyeux son de cor.

Après une course de trois heures nous débouchons sur la rive d'un torrent impétueux qui roule ses lames écumantes par un dédale de rochers. C'est le Fleuve Blanc, le Bialka, frontière provisoire entre la Galicie et le territoire de Javorina que Polonais et Tchèques se disputent âprement depuis l'armistice. Un pont de pierre traverse le torrent. Des murailles de rochers sinistres, un océan de forêts sombres forment le décor de ce défilé qui mène vers la Slovaquie et les rives du Danube, vers d'autres pays et vers d'autres cieux.

Toute frontière a quelque chose d'émouvant. On franchit un col de montagne, une rivière ou simplement un fossé borné de pierres, et l'on est transporté dans un monde nouveau, où vivent d'autres joies et d'autres souffrances, où dort un autre passé de gloires et d'infortunes. C'est un autre corps dans lequel est un autre cœur. Mais le Fleuve Blanc de Javorina éveille encore une idée plus dramatique. Ce fleuve est un abîme creusé entre deux peuples de même race, qui ont lutté pour un même idéal d'indépendance et souvent contre un même adversaire,qui sont tous deux amis de la France et qui n'arrivent pas, aujourd'hui, à se tendre la main.

Je ne dois traverser la frontière que le lendemain, car le Morskie Oko, vers lequel je m'achemine, est encore situé en terre polonaise. Mais je franchis le pont pour m'entendre dès maintenant avec les douaniers tchécoslovaques. Je frappe à la porte d'une petite maison rustique. Le passage d'un voyageur sur la frontière de la Bialka doit être un événement. Car les

deux hommes, que je vois apparaître sous la porte basse, montrent des figures très étonnées. J'ai déjà vu beaucoup de physionomies de douaniers dans le monde. J'ai lu dans leurs mines les expressions les plus diverses. J'ai suivi toute la gamme, depuis l'amabilité de l'Italien, l'humanité du Français, jusqu'à la correction du Britannique et la mauvaise humeur de l'Allemand ; j'ai même contemplé le visage olympien, chargé de foudres, qui accueille le voyageur à la frontière de Bâle-Campagne: Mais nulle part je n'ai vu pareil ébahissement se détendre sur les traits du majordome qui garde la porte d'un pays.

Ces messieurs de Tchécoslovaquie ont belle allure, une tenue correcte, une stature martiale. Ils examinent longuement mes passeports, bariolés d'une mosaïque de visas multiples. Je leur tends une lettre de recommandation que m'a donnée le consul tchécoslovaque de Cracovie. Ils se déclarent satisfaits et promettent de me livrer passage le lendemain. C'est une faveur; car le sol brûlant de Javorina n'est pas ouvert à tout venant, même s'il est muni d'un passeport en règle.

Les chevaux reprennent leur escalade. Le pays devient toujours plus sauvage. Nous passons devant un refuge alpin et franchissons la cascade de Mickiewicz. Il y a quelques semaines une avalanche terrible est descendue dans le ravin ; sa puissance était telle qu'elle est remontée sur l'autre paroi, dévastant les forêts de toutes parts. Sur la périphérie du cataclysme les sommets des arbres sont encore brisés comme par des coups de hache.

Après la cascade la route s'élève en une série de lacets, elle gravit un étage après l'autre, et aboutit enfin à la hauteur du lac.

Morskie Oko signifie Œil de la Mer. Une tradition des montagnards veut que les lacs de la Tatra soient en communication souterraine avec l'océan. De là ce nom plein de poésie. Neptune, quand il est fatigué des tempêtes, vient un instant reposer son regard sur le calme des forêts gourales.

Le lac est situé à une altitude de 1400 m. Il est entouré d'un cirque immense de montagnes rocheuses, aux formes bizarres, fantastiques. Voici le Moine, qui évoque le souvenir du Mont Cervin, voici la Cime de l'Œil de la Mer qui domine

le lac de 1200 m. et se précipite en une paroi verticale dans ses flots. Jusqu'en juin la région est encore envahie par la neige ; tant qu'elle dure, on découvre une ressemblance marquée entre le paysage de Morskie Oko et le site de l'Oeschinen-See, près de Kandersteg, au pied de la Blumlisalp.

Nous faisons le tour du lac en nous frayant un passage à travers la neige. Nous remarquons une foule de truites qui s'ébattent sur les rives, à l'embouchure des torrents. Le brouillard monte et nous envahit. Mais il ne vient pas nous ravir le spectacle grandiose. Au contraire, il vient le rehausser, car il se déchire par moment et dévoile sur un fond de ciel bleu tel pic ou tel autre qui surgit alors, dans le chaos mouvant des nuages, comme un spectre géant.

Une pluie cinglante nous chasse vers le refuge. C'est une maison de bois construite par le Club Alpin de la Tatra. Elle est confortablement aménagée, elle contient 14 chambres et une salle-à-manger avec terrasse. On pourrait dire hôtel au lieu de refuge si l'on ne considérait que l'installation. Mais le but de la maison est tout à fait touristique. Elle ne garde le même voyageur que pendant 3 jours ; il doit ensuite faire place à d'autres, désireux comme lui d'aller faire leurs dévotions aux divinités de la Tatra.

Le tenancier nous reçoit avec une exclamation joyeuse. Il est heureux de saluer des voyageurs dans la solitude profonde qui règne dans ces montagnes à l'époque de la neige. Belle figure, le teint bronzé, l'œil calme et attentif, la lèvre serrée par l'impulsion d'une mâle énergie, un de ces types de guides alpins comme on les voit à Zermatt et à Chamonix. Il nous mène dans sa chambre à coucher, à laquelle des piolets, des cordes et des crampons suspendus le long des murs donnent une décoration rudimentaire, mais pittoresque. L'avantage de cette pièce est d'être facile à chauffer. En effet, notre homme ouvre de temps à autre la porte de la cuisine qui est attenante. « C'est mon calorifère », dit-il simplement.

Bientôt le thé bouillant fume sur la table et les langues se délient. On parle de la guerre. Le montagnard nous raconte qu'il l'a faite comme soldat autrichien, au sommet de l'Ortler, à près de 4000 m. d'altitude. « Nous avions quatre canons au

sommet, nous dit-il, pour tirer sur les Italiens qui tenaient une cime tout à fait proche. Je couchais avec mes camarades dans une grotte de glace que nous avions tapissée de plaques de liège et meublée de lits de fer. Notre centre de ravitaillement était le refuge de la Payerhütte, situé à 3000 m. Cette cabane était reliée par un câble et des wagons aériens à l'hôtellerie de la Schaubachhütte, près de Sulden ». Et notre ami nous conte plus d'une anecdote sur le funiculaire vertigineux. L'attitude des passagers était différente : L'aumônier s'enveloppait la figure d'un manteau, tant il redoutait l'ascension du ciel par cette méthode qui n'est pas celle de la Bible. Un capitaine par contre, qui resta en panne pendant deux heures, montra plus de crânerie ; balancé doucement sur un abîme de plus de 1000 m., il fumait tranquillement sa pipe pour faire passer le temps...

La nuit tombait. Mon compagnon prit congé de nous. Il devait regagner Zakopane le soir même. Je serrai longuement la main de cet ami que je connaissais depuis un jour à peine, mais auquel m'unira toujours la reconnaissance et le souvenir enthousiaste d'une vision alpestre merveilleuse. Le fait d'avoir vécu ensemble des heures de beauté forme très rapidement un lien solide entre les hommes. Mon père me racontait qu'un jour à Bayreuth, à un moment sublime de Parsifal, son voisin, un inconnu, lui serra silencieusement la main et qu'en sortant du temple ils étaient amis.

Le trot rapide des chevaux s'éloignait dans le brouillard et dans la nuit. Le guide et moi restions seuls. Il était entendu que le lendemain matin l'intendant général du domaine princier de Javorina me fournirait une voiture pour traverser la montagne et gagner la Slovaquie. Le domaine dont je parle va tenir un rôle dans mon récit, le moment est venu d'en dire quelques mots.

On se rappelle cet épisode de l'histoire du chat botté : Le roi traverse des pays immenses avec l'astucieux petit animal. Il voit des prés, des champs, des forêts et des lacs. Il demande partout aux habitants,paysans,bûcherons,pêcheurs à qui appartiennent ces propriétés magnifiques. Et partout les gens lui donnent la même réponse : Au marquis de Carabas. Eh bien, dans la Tatra septentrionale, il faut substituer la réalité à la légende et dire prince de Javorina au lieu de Carabas. Ce n'est pas un

domaine qui appartient à ce gentilhomme, non, c'est un *pays*. Et quel pays ! Il s'élève depuis les villages et les terres de labour jusqu'à des pâturages alpestres où broutent des troupeaux de vaches ; il s'élève encore à travers des forêts sauvages, où habitent des ours et des cerfs, jusqu'aux cimes neigeuses, royaume des bouquetins et des chamois. Le trait remarquable de ces terres seigneuriales est moins dans leur immense étendue que dans leur orientation verticale. Depuis les villages il y a 1700 m. jusqu'à la crête.

Nous rentrons dans le refuge du Morskie Oko. Je retiens ma chambre pour la nuit. Je n'ai que l'embarras du choix entre les quatorze qui existent. Mais en prenant possession de mon gîte alpin, je ne me doute pas que je passerai la nuit dans un château enchanté.

Nous voici de nouveau installés dans le petit arsenal montagnard où les piolets et les cordes évoquent l'émotion des escalades. Et alors, à la lueur de la petite lampe, nous éveillons des souvenirs du Tyrol. Nous parlons de Trafoi et de ses créneaux de neige, de Vent, ermitage rêveur parmi les saints de glace de l'Oetztal; nous volons, comme sur le manteau magique de la légende, vers les Dolomites, ces tours fabuleuses dont les parois scintillent de l'éclat de toutes les pierreries du monde ; nous planons sur le lac de Misurina, qui est un morceau du ciel bleu déposé dans un océan de forêts au pied d'un palais de cristal. Parfois le guide, entre deux bouffées de sa pipe, et cédant à un enthousiasme soudain, fait le geste de saisir son piolet pour s'en aller vers les montagnes magiques où le roi-nain planta naguère son jardin de roses.

Nous sommes tirés de notre rêverie par un bruit de chevaux. Une voiture s'arrête devant la maison, et un instant plus tard un piqueur du prince de Javorina pénètre dans la salle. Il m'invite, de la part de son maître, à le suivre au château. J'en suis confondu. Vraiment, on pratique dans ces pays l'hospitalité la plus généreuse. Son Altesse apprend qu'un étranger fait un voyage d'études dans la Tatra. Cela suffit ; Elle tient à honneur d'ouvrir sa porte à l'inconnu.

Je dis mes regrets à mon sympathique montagnard de lui fausser compagnie. Je lui dis ma reconnaissance pour les beaux

moments passés avec un enthousiaste de la montagne. Je voudrais jeter un dernier coup d'œil sur le Morskie Oko. Mais il fait trop sombre. Alors, j'écoute et je me recueille : un clapotement de vagues semble murmurer des litanies, ce sont les adieux du Moine.

Le piqueur remonte à côté du cocher et bientôt nous descendons à toute allure les lacets de la route. Les sapins fuient comme une armée de Titans en déroute. On entend au fond de l'abîme le sourd mugissement de la cascade. On dirait les lamentations du Styx qui s'élèvent des arcanes de la terre. Puis un rayon de lune traverse les nuages comme un trait de flèche et perce le tumulte ténébreux du torrent, où se livre la bataille séculaire entre les flots et les rocs. Nous traversons le Fleuve Blanc, la Bidassoa de la Pologne.

Au-delà du pont, un douanier tchécoslovaque, le fusil en bandoulière, monte sur la voiture. Il va m'escorter jusqu'à Podspady, où doit se faire un nouvel examen des passeports. En passant par le hameau de Javorina, je devine la silhouette du château sur une colline boisée. Le piqueur descend de voiture, car il veut annoncer mon arrivée prochaine à son maître. Bientôt, dans une maisonnette de bois, à la lueur d'une petite lampe fumeuse, je subis mon interrogatoire. Le douanier, de son œil d'aigle, discerne mon caractère inoffensif. Je suis admis sur la terre tchécoslovaque.

Nous repartons. Les chevaux gravissent les lacets d'une route étroite. Des branches de sapins frôlent la voiture. On ne les voit même pas, tant la nuit est impénétrable.

Le Prince de la Tatra.

L'épisode qui va suivre me rappelle ce passage d'un vieux conte de fées que je lisais dans mon enfance : « Il traversait une forêt obscure, et la forêt ne voulait pas finir. La nuit était profonde. Il entendait le bruissement des feuilles qui semblait le froissement de robes de soie ou le murmure de voix mystérieuses. Et la forêt devenait toujours plus épaisse. Mais soudain les arbres s'écartèrent. Ses yeux furent aveuglés par une lumiè-

re éblouissante. Il voyait devant lui un château magnifique. Des serviteurs accoururent avec des torches et le menèrent dans une salle de fêtes où se tenait le roi du pays. Le roi le salua et le mena vers une table superbement garnie ».

C'est à peu près ce qui m'arriva.

La voiture s'arrêta devant le perron du château. Trois domestiques en livrée se précipitèrent pour me recevoir. Deux autres, immobiles comme des statues de pierre, se tenaient sur l'escalier avec des flambeaux. Un gentleman avec un magnifique habit couvert de 50 boutons d'argent s'approcha de moi, la main tendue. Il était si beau que je me dis en moi-même : Cela doit être le prince. Je fis le geste de lui donner un vigoureux shake-hands. Mais le gentleman esquiva mon geste, il voulait simplement s'emparer de mon manteau. C'est ainsi que je débutai dans le château. Vraiment, je n'avais pas l'air d'être en route pour le *Danube*, mais d'en venir.

Je pénètre dans un hall immense, garni de trophées de chasse. Un majordome s'avance et m'avertit que Son Altesse m'attend au salon. Je tente d'objecter que je suis en tenue de montagne ; il m'est fait réponse que Son Altesse est en costume de chasse. La porte s'ouvre à deux battants, et je me trouve en présence du plus aimable des gentilshommes. Ses cheveux blancs contrastent avec sa vigueur juvénile, due aux exercices de la chasse et de la montagne. Le prince parle un français admirable. Il me reçoit avec beaucoup de charme, il me conduit à table et, durant le souper, la conversation roule sur l'objet de notre passion commune : la Tatra. Il est entendu que le lendemain matin on me fera les honneurs de la vallée de Javorina.

A minuit un cortège se forme pour me conduire à ma chambre. Nous gravissons un escalier monumental et je m'aperçois alors que tout le château est construit en bois. Cela donne à l'habitation une fraîche odeur de forêt, comme on la respire dans les châlets suisses. Les murs sont garnis de photographies qui représentent des scènes de chasse. Plusieurs images montrent le châtelain, appuyé sur le canon de son fusil et contemplant un ours de la Tatra qu'il vient de terrasser. La chambre qu'on me destine est une vraie salle de fêtes. Le lit est si moelleux et j'y enfonce à tel point qu'instinctivement j'esquisse un mouve-

ment de nageur pour me retenir à la surface. Quand l'obscurité s'est faite, je me demande si je ne suis pas tout simplement au refuge du Morskie Oko et si mon équipée vers le château de Javorina n'est qu'un rêve. Mais non, l'élasticité de mon matelas est une preuve palpable. Alors, me rappelant un autre conte de fées de mon enfance, j'ai l'illusion que mon lit va se mettre en mouvement et rouler avec une vitesse folle à travers les escaliers et les salles du château.

A cinq heures et demie l'homme aux cinquante boutons d'argent se glisse à pas furtifs dans la chambre ; il ouvre les rideaux, il apporte de l'eau chaude, il scrute la pièce d'un regard circulaire et constate avec satisfaction que rien ne manque pour mon petit lever. Puis, me voyant éveillé, il s'approche de mon lit, prend une position réglementaire et demande « ce que Ma Seigneurie ordonne pour son déjeûner ». Je réponds que je n'ai rien à ordonner, mais que Ma Seigneurie a un faible pour le jambon et les œufs sur le plat. Avec une célérité incompréhensible mes vœux sont accomplis. En un clin d'œil, comme dans l'histoire de Tischlein deck dich, la table se recouvre d'un déjeûner anglais tout à fait classique, servi dans la plus ravissante des porcelaines de Sèvres. Le service est tellement beau que j'ose à peine y toucher.

Un superbe chasseur vint m'avertir que la voiture était attelée. L'intendant général m'attendait dans le hall. Il me conduisit devant un relief de la Tatra, une véritable œuvre d'art qui reproduisait les moindres anfractuosités de la montagne et qui donnait un aperçu très net de tout le massif. C'était une introduction à notre voyage. Ainsi que le wagnérien étudie le libretto et les leit-motive pour se préparer au spectacle, je me pénétrais de la topographie des Alpes que j'allais visiter.

Bientôt les chevaux trottaient vers Javorina. L'intendant, à côté de moi dans la voiture légère, me faisait les honneurs du pays qu'il connaissait mieux que personne et qu'il aimait profondément. Le Baedeker est certes un livre remarquable, mais il est encore plus beau d'avoir à ses côtés un Baedeker vivant, qui sait répondre à toutes les questions et qui empreint d'un bel enthousiasme les indications les plus précises.

Le brouillard est encore épais. Nous traversons le hameau

où s'éparpillent quelques maisons de bois. Nous passons devant la résidence de l'intendant, un petit domaine campagnard qui se trouve à la lisière de la forêt, au bord de la Javorinka mugissante. Sur la colline, au milieu d'une prairie, dans un cadre de sapins, se dresse une fine et charmante église de bois, comparable à celle que j'admirais à la sortie de Zakopane.

La voiture s'arrête devant une haute barrière. Le cocher descend pour ouvrir la porte. C'est l'enclos qui entoure la chasse du prince. Le terrain est immense. Il comprend plusieurs vallées alpestres, des forêts, des pâturages, des cirques de rochers et de neige, et monte jusqu'aux cimes. Il a été peuplé, avec beaucoup de soin, du gibier le plus choisi, quelquefois importé de pays lointains. Il y a des cerfs majestueux, des wapitis, des chamois, des bouquetins de Suisse et du Caucase ; il y a des ours, auxquels on va de temps à autre jeter un cheval en pâture. J'ai vu, au château, un bouquetin qu'un chasseur était allé chercher dans le canton de St-Gall. Il était bien malheureux dans sa caisse. Il tenait la tête baissée, car il était ébloui par les rayons de la lampe qu'on approchait de lui. J'ai pu contempler ses cornes noueuses et si puissantes qu'elles touchaient presque, de leurs pointes, le milieu du dos.

Puis, c'est une montée rapide à travers des forêts de sapins et des blocs de rochers, toujours sur la rive gauche de la Javorinka. Bientôt nous ne suivons plus une route, mais une piste, un large sentier. Cependant les chevaux n'hésitent pas, ils escaladent les pentes ardues, ils franchissent les flaques de neige et ne s'arrêtent qu'au moment où le chemin devient trop étroit pour livrer passage à la voiture.

Nous continuons à pied, un chasseur et moi. Le rideau de brouillard se déchire par lambeaux. Le soleil jette des regards timides à travers les sapins. Après une heure de marche nous aboutissons à une vallée grandiose. Devant nous se dresse un mur perpendiculaire de 1.200 m., le Jégvœlgyi-csucs, la Pointe de la Vallée de Glace, une des cimes culminantes de la Tatra. Le donjon central est flanqué vers le nord-est de plusieurs tours de guet : les Tours du Lac Vert et du Lac Rouge, l'Escarboucle, la Tour du Lac Blanc. Puis le mur s'abaisse vers le col de Kopa pour se terminer en deux ouvrages extérieurs, les crêtes rocheu-

ses du Greiner et du Havran, au pied desquelles s'étendent de vastes pâturages, parsemés de châlets alpestres. Vers l'ouest la cime dominante est défendue par une muraille circulaire hérissée de créneaux, d'où émerge la Tour du Fleuve Rouge. C'est un château de cyclopes, un Carcassonne aérien. Je lève mes regards éblouis vers ce mirage. A ce moment le soleil, qui a terrassé les fantômes ténébreux, se lève triomphant sur les remparts, comme un bouclier d'or.

Je m'arrête avec mon compagnon dans ce dédale de neiges et de rocs. Nous gravissons les débris d'une avalanche, qui s'est mise en travers de la vallée en formant une barricade de dix mètres de haut. Un tronc de sapin, que la neige a emporté jusque là, forme un banc confortable. Et nous restons assis pendant une heure, en plein soleil, à contempler ce spectacle, beau comme un rêve, plongé dans la solitude et le silence les plus augustes.

C'était un dimanche de Pentecôte. Aucune église ne m'eût inspiré recueillement plus profond que cette nef immense faite de neige et de ciel bleu. Je croyais entendre chanter des cloches dans le firmament. Et je pensais en moi-même que la beauté de la nature est une parcelle de l'Esprit-Saint communiquée aux mortels.

Nous prenons le chemin du retour. Le chasseur me raconte ses souvenirs de campagne ; il a été mêlé aux batailles de la région des Sept Communes.

Deux heures plus tard, je suis accoudé sur le balcon de ma chambre. De là, j'embrasse tout le tableau d'un seul regard : au premier plan les prairies, les tapis de fleurs d'où émerge la gracieuse petite église de bois, puis la vague sombre de la forêt immense qui va se briser contre les écueils géants des rocs et des glaces, et dans le fond, envahissant tout le ciel, le manteau d'hermine de la Tatra.

Dire que ce coup d'œil sublime appartient à un seul homme ! Ni hôtels-pensions, ni palaces. Pas de chemin de fer à crémaillère, pas d'agence Cook, pas de portier d'hôtel galonné d'or. Les Alpes, et en face d'elles un château. C'est tout. Et je songe à Louis II de Bavière qui, dans un élan d'égocentrisme grandiose, faisait jouer pour lui seul le drame de Tristan et Iseult.

Je regarde toujours ces montagnes et je cherche des paysages similaires dans ma mémoire. Je songe au Cirque de Gavarnie ou encore à la Gorge de Sefinen au fond de la vallée de Lauterbrunnen, sur les flancs du Gspaltenhorn.

Je suis tiré de ma rêverie par l'entrée du brave homme aux boutons rangés en bataille. Il apporte un second déjeuner, présenté cette fois dans un service de Niederwiller.

Puis, je me rends sur la terrasse et je dirige le télescope vers la région des chamois. On peut ici le faire sans arrière-pensée. Car on n'est pas dupé par ces marchands de curiosités alpestres qui placent des bêtes en bois sur une crête rocheuse et les découvrent chaque matin avec les mêmes cris de joie, pour attirer les honorables gentlemen vers leur télescope à 50 centimes les 3 minutes.

Puis le prince vient me chercher pour le troisième déjeuner, qui est servi dans la grande salle avec l'apparat le plus solennel. Le menu est rédigé en un français impeccable. Les vins proviennent de trois domaines de mon hôte, qui sont situés dans différents pays d'Europe.

Le prince doit partir dans l'après-midi pour Vienne. Il m'invite fort aimablement à l'accompagner dans sa voiture jusqu'à Tatra-Lomnitz, la station la plus proche de Slovaquie. J'accepte avec joie, car c'est la route que je dois suivre, et il me serait difficile de trouver une voiture en dehors du château.

Nous entamons encore une partie d'échecs dans le grand salon. C'est un épisode qui ne devait manquer dans ce cadre du bon vieux temps. Après le matt, les portes s'ouvrent, mues par des esprits invisibles. Nous gagnons le perron. Les domestiques nous revêtent de nos manteaux. Une voiture à quatre chevaux nous attend. Le valet de pied, qui se tient sur le siège en une dignité immobile, porte une livrée noire et argent; de sa toque de velours deux rubans de soie lui tombent sur les épaules. Le personnel du domaine est rangé dans la cour, intendants, forestiers, piqueurs et fermiers, une vingtaine de vassaux. De la main droite, ils tiennent leur chapeau sur la poitrine et font leur révérence au moment précis où la voiture s'ébranle. C'est une mise en scène féodale qui ne manque pas de grandeur.

Nous descendons la colline. L'attelage est magnifique et

véritablement princier. L'équipage, emporté par le trot léger et gracieux de ses quatre chevaux, vole par la forêt paisible. La cadence des sabots et des clochettes s'harmonise avec le bruissement des arbres et le murmure des rivières. Aucun bruit de moteur. Aucun Fafner à 4 cylindres ne vient troubler le silence recueilli de la montagne et mettre en fuite les chanteurs des bois.

Au-delà de Podspady, nous gravissons le col de Zjar qui mène en Slovaquie. Tout un cortège nous a précédés d'une heure ; d'abord un chariot couvert d'une bâche qui contient les malles, puis un train de voitures qui transportent l'intendant et la suite du prince.

Après le col, s'ouvre une vallée souriante, vaste comme une plaine, couverte de prairies et de forêts, jalonnée de mignons villages. Les maisons paysannes sont bâties avec des troncs d'arbres à peine façonnés. Mainte habitation est marquée d'une croix blanche sur fond rouge, c'est le signe convenu qu'elle abrite une jeune fille à marier. Voici des paysannes qui reviennent de l'église. Leurs corsages écarlates sont couverts de bandes brodées en couleurs multiples. Un long voile blanc est jeté sur leurs têtes et leurs épaules. Les femmes mariées, qui, suivant une coutume ancestrale, se sont coupé les cheveux le jour de leurs noces, portent une toque pour masquer le désastre.Des bottes hautes complètent la tenue. Un groupe d'hommes ferme le cortège. La mode masculine est semblable à celle de Zakopane, habit en feutre blanc couvert de broderies. Nous avons le temps de contempler ces costumes, car les villageois s'arrêtent avec déférence pour saluer le seigneur.

Les coutumes sont différentes d'un pays à l'autre, me dis-je en moi-même. Ici la jeune fille se coupe les cheveux quand elle s'est assuré un époux. Dans l'Europe occidentale, elle procède à rebours : elle se coupe les cheveux pour trouver un mari.

La route est très inégale. Elle est plutôt une piste. Elle suit, sans prétention d'art, les sinuosités de la montagne et n'hésite pas devant les pentes les plus rapides. Le cocher qui sait manier quatre chevaux sur un terrain pareil, est un maître.

Après deux heures d'une course rapide, le pays change d'aspect. Nous traversons de hautes forêts, sillonnées de che-

mins de promenade, agrémentées de bancs rustiques. Nous apercevons des clairières où se groupent des châlets de plaisance coquettement bâtis en style montagnard. Ces détails nous montrent que nous approchons d'un endroit de villégiature. En effet, quelques instants plus tard, nous débouchons entre les palace-hôtels de Tatra-Lomnitz. Quel changement de décor après la solitude grandiose du Morskie Oko et de Javorina ! Parc, tennis, kiosque à musique, funiculaire qui mène au sommet de la piste de bobsleigh, chemin de fer, tram électrique, jardin de flore alpine, rien ne manque pour faire de Tatra-Lomnitz un séjour confortable et d'une recherche élégante. Le charme de l'endroit est fait de ses vastes forêts de sapins qui s'étagent sur le flanc de la montagne jusqu'au pied des cimes rocheuses.

Les touristes accourent de tous côtés pour voir notre train d'équipages. Nous montons dans le wagon-salon, où le maître d'hôtel nous sert le thé dans de la porcelaine de Saxe.

C'est ici que je prends congé de mon hôte. Je lui dois un séjour entouré de tous les agréments imaginables dans le plus enchanteur des pays. Son souvenir s'associera toujours dans mon esprit à une vision magique de beautés alpestres. Son Altesse restera pour moi le seigneur des rocs et des neiges, le Prince de la Tatra.

Schmecks et Csorba.

Le même soir, un tram électrique me conduit à Schmecks, le centre de la Tatra méridionale. Il est tard. La petite station est déserte. Pas de commissionnaire. Le chef de gare veut bien consentir à prendre ma grosse malle dans sa chancellerie, et je grimpe avec mes petits bagages vers un hôtel qui étale sa façade grandiloquente sur la hauteur. Mon fardeau devient toujours plus pesant. Je m'arrête, et mes pensées mélancoliques s'envolent vers le brave homme aux cinquante boutons. Hélas ! où sont les voitures et les piqueurs ? Où est tout le faste princier ? Les temps ont changé. Je suis redevenu un simple voyageur qui porte ses colis et s'enquiert d'un gîte quand le

soir tombe. Je me repose un instant sur une pierre borne et je songe à ce vieux conte de fées du pêcheur qui se fait construire un château royal par le poisson magique, mais se voit, au cours de l'aventure, rejeté dans sa misérable cabane d'autrefois.

Schmecks est le centre touristique, le Zermatt de la Tatra. Pour se rendre un compte exact de sa situation, il faut monter au point de vue qu'on appelle « La Petite Crête » et où se trouve l'hôtel du Chamois. Un funiculaire y conduit. De cette hauteur, située à 1200 m., on embrasse deux spectacles dissemblables :

Vers le nord, deux vallées s'enfoncent dans un labyrinthe mystérieux de forêts, de torrents, de rochers et de neiges. C'est un royaume de Trolls, un monde où l'on sent palpiter la légende, le conte fantastique. Les parois circulaires sont hérissées de sommets formidables qui apparaissent comme une armée de piques, de hallebardes et de casques. Parmi eux, je salue joyeusement une vieille connaissance, la Pointe du Val de Glace que j'ai admirée depuis Javorina et qui se présente maintenant du côté nord. Un des défilés, le Grand Kohlbachtal, aboutit à un col qui mène au Morskie Oko et dans la vallée de la Bialka. L'autre défilé, qui s'ouvre par un pont jeté sur une cascade, réminiscence du Pont d'Espagne près du lac de Gaube, est le Petit Kohlbachtall. Je monte jusqu'à un paysage d'une désolation tragique, un plateau de 2.000 m. d'altitude, où l'Aiguille de Lomnitz, la Tour des Hirondelles, la Pointe du Val de Glace mirent leur majesté dans cinq lacs alpestres. Le sentier continue, il franchit la crête près de la Pointe du Val de Glace, pour descendre dans la vallée de la Javorinka.

Vers le sud, un autre coup d'œil surprenant : au-delà de Schmecks qui s'étage sur le flanc de la montagne, le regard plonge dans la verte et vaste vallée de Poprad, où s'éparpillent des villes et des villages, mignons comme des jouets d'enfants. Mais cette plaine n'est pas illimitée. Elle est fermée vers le midi par les lignes douces et vaporeuses de la Basse-Tatra, chaîne parallèle au grand massif et qui s'élève jusqu'à des sommets de 2.000 m. Ce deuxième tableau rappelle étrangement le spectacle de la plaine du Rhin et de la Forêt Noire vues depuis l'une de ces montagnes vosgiennes qui s'avancent comme la proue d'une galère dans les vagues fleuries du pays d'Alsace.

Le tramway qui m'a mené à Schmecks continue sa route sur le flanc de la Tatra ; il suit toutes les sinuosités de la montagne, entre au fond des gorges, enlace les promontoires et s'arrête enfin, à 1.500 m d'altitude, devant le lac de Csorba.

Je descends vers la rive. J'embrasse le paysage d'un regard. Ma conviction est faite : Csorba est le diamant frontal dans le diadème de la Tatra. La beauté du Morskie Oko est faite de sa sauvagerie grandiose, l'attrait de Tatra Lomnitz est dans le monde de ses forêts, Schmecks est une porte d'accès vers les féeries alpestres. Mais Csorba réunit tous ces charmes en une synthèse et les combine avec une harmonie incomparable. Csorba est une œuvre d'art de la nature.

Comment décrire ce Parthénon de la Tatra ?

Au premier plan, le lac d'émeraude. Puis c'est une mer de sapins qui monte, d'un mouvement de marée puissante, jusqu'à la base de rochers abrupts. Des deux côtés s'avancent, comme des coulisses, deux éperons formidables : le Krivan et l'Osterva. Et au fond de la scène, contrastant avec ce cadre cyclopéen, apparaît la chaîne la plus fine et la plus gracieuse que l'on puisse imaginer. Elle se nomme l'Aiguille de la Tatra. Je la décrirai d'un seul trait de plume en disant qu'elle est un microcosme des Alpes de Grindelwald. Voici les trois cimes du Wetterhorn, voici les Schreckhœrner avec leurs deux yeux de neige si caractéristiques. Il y a d'autres formes remarquables : Cette tour hardie qui fascine le voyageur porte le nom de Vajolet, en souvenir de son émule dans le Rosengarten du Tyrol. Tel rocher semble un roi qui porte la couronne et lève le sceptre.

J'entre dans une barque et je saisis les rames. Je les presse avec douceur pour ne pas troubler l'image des Alpes dans le miroir du lac. Je regarde vers les cimes et ne puis me lasser du spectacle.

Ne dirait-on pas que le lac est le parvis du temple, que la forêt de sapins est la colonnade qui mène au sanctuaire, que le Krivan et l'Osterva sont les lions accroupis, gardiens de l'enceinte, et que les sommets lointains sont les images des dieux ?

A une heure et demie de Csorba, au pied de la cime de l'Œil de Mer, se trouve le lac de Poprad, dans un site de rocaille

sinistre. Un petit sentier se détache de ses bords et grimpe vers la crête pour gagner le Morskie Oko du côté polonais.

Au lac de Csorba se trouve un hôtel magnifique. Je dis hôtel, mais c'est une véritable ville qui s'étage sur la rive, comprenant des pavillons, des restaurants, des magasins multiples. Les fenêtres du nord donnent vers la région alpestre que je viens de décrire, les fenêtres du sud vers un paysage de plaine semblable à celui qu'on aperçoit de Schmecks. Réunion singulière de deux paysages dissemblables dont l'un repose de la vue de l'autre. C'est comme si l'on embrassait, depuis la même maison, le cadre du Rosenlaui et l'horizon de Sainte-Odile.

L'hôtel est envahi ce jour-là par une bande de voyageurs qui parlent allemand et portent le costume germanique de tourisme, chapeau vert à la Mont-Cervin surmonté d'une plume de coq en point d'interrogation. Je m'informe auprès de l'hôtelier. Ce ne sont pas des Allemands de l'Empire, mais des Allemands tchécoslovaques.

Un petit chemin de fer à crémaillère va rejoindre la grande ligne à la gare de Csorba, qui est située à une altitude de 900 m sur la ligne de partage des eaux entre le Popper et le Waag. La voie traverse des pâturages alpestres, animés de vaches et de moutons. Elle passe devant des châlets de bois, pauvres habitations qui ressemblent aux cabanes où les montagnards suisses abritent leur foin.

Le costume paysan de la région est presque le même qu'à Zakopane : pantalon de feutre blanc, gilet de cuir agrémenté de deux bandes de broderies qui descendent des épaules sur la poitrine, chapeau de cuir à bords si larges que l'homme, abrité par lui, ressemble à un champignon. J'ai assisté, devant la gare, à une dispute entre deux pâtres qui avait attiré une nombreuse assistance de paysans. Le coup d'œil des costumes multicolores était vraiment pittoresque. Les spectateurs prenaient part à la controverse avec des gestes animés. On croyait apercevoir un de ces chœurs villageois qui paraissent au début de quelque opéra comique, célèbrent la vie des champs, brandissent des rateaux et annoncent avec pathos — mais sans bouger d'une semelle — qu'ils courent rentrer les foins avant l'orage.

Le conflit tournait autour d'un gigantesque chaudron de cuivre, tels qu'on les trouve dans les fromageries. Soudain, l'un des deux adversaires, qui aimait la justice expéditive, empoigna le chaudron, le renversa sur sa tête et s'enfuit à toutes jambes à travers champs. La marmite le couvrait jusqu'aux hanches et cela lui donnait l'aspect d'une cloche ambulante. Comment ne pas songer à cette cloche de la poésie qu'on vit descendre un matin de la tour de l'église et s'en aller, d'une marche vacillante, chercher l'enfant qui restait rebelle à son invitation dominicale. Un rire homérique secouait l'assemblée ; même l'adversaire éconduit avait l'air de s'amuser beaucoup.

Voici le rapide qui va me conduire à Presbourg. Il approche en soufflant, il fait un dernier effort pour gravir le col. Il s'arrête à Csorba. Puis il descend par des pentes douces dans la vallée du Waag. Le paysage reste attachant. On voit défiler à gauche les montagnes boisées de la Basse Tatra, faîtes et coupoles de formes douces. Des radeaux glissent le long du fleuve ; ils sont manœuvrés par deux hommes dont chacun se tient à une extrémité du train flottant avec une rame immense. Voici des villages coquets sur la berge, des châteaux sur les hauteurs, d'étroits défilés où le fleuve rapide se fraie un passage entre des murailles abruptes. A droite, formant contraste avec cette idylle, les sommets de la Grande Tatra s'élèvent à une hauteur qui semble vertigineuse, effrayante. Cette impression provient du fait que ces montagnes surgissent d'un élan soudain, sans contreforts extérieurs, sans arc-boutants. Le voyageur qui les découvre de loin se croit tout d'abord leurré par un mirage. Il ne voit pas de profils. La chaîne lui apparaît comme un décor de théâtre peint sur une toile qui serait une paroi du ciel. Il n'a pas l'impression de voir une œuvre de la nature, mais pense à quelque magie.

Hélas, je m'éloigne. Impitoyable vapeur ! Adieu, géants de granit aux couronnes de neige. Adieu, Titans qui montez à l'assaut du ciel ! Ce matin encore, je vous contemplais face à face. Et maintenant, quand je vous cherche à l'horizon, j'aperçois seulement quelques oiseaux lointains qui noient leurs ailes blanches dans des traînées de nuages.

Le Danube.

Presbourg. La prose qui assaille le voyageur dans une grande gare, m'arrache à ma rêverie. « Ouvrez les malles, ou payez deux couronnes », me crie l'employé de l'octroi. Cela sonne à peu près comme « la bourse ou la vie ». A une nouvelle barricade il faut payer une couronne et demie pour avoir le droit de pénétrer dans la ville. — Prenez, messieurs ,voici la monnaie, mais ouvrez les herses qui me séparent du Danube.

Le lendemain matin je prends le bateau express qui descend le grand fleuve et qui arrive le même jour dans la capitale hongroise. J'ai le bonheur de faire ce voyage attachant par une magnifique journée de mai. Je suis installé sur le pont, dans un large fauteuil en jonc, et je contemple les paysages qui défilent devant moi.

Pendant des heures ce sont de vastes pâturages couverts de troupeaux. Des vaches descendent vers la rive pour s'abreuver dans le fleuve. De temps à autre, on voit des moulins flottants qui tournent avec une lenteur et une régularité mélancoliques leurs roues à palettes. Ils semblent marquer, de leurs battements, les pulsations de la grande artère qui traverse le corps fiévreux des Carpathes et des Balkans. Puis des collines s'étagent doucement des deux côtés du fleuve. Sur une montagne lointaine une coupole immense émerge de la grande solitude. Fière et placide, elle semble veiller aux portes du pays magyar. C'est la cathédrale de Gran, propylée de la Hongrie.

Depuis Saint Etienne, Gran est l'archevêché primatial du royaume. Au milieu du seizième siècle la ville a subi l'assaut des Mongols. Trente machines puissantes, abritées derrière des murs de fascines, projetaient des sacs de terre pour combler le fossé. Une fois la cité conquise, le massacre fut terrible. Pour lui échapper, trois cents belles dames, vêtues de leurs plus riches parures, se jetèrent aux pieds du vainqueur ; mais Batou fut impitoyable et, avec un mépris hautain, les fit mettre à mort en sa présence.

Les montagnes se resserrent. Le fleuve traverse un défilé. Des maisons blanches se blottissent dans des prairies et des bois. Le paysage est charmant. Il n'a pas la majesté qu'ont les bords du Rhin en amont de Coblence, il n'est pas encadré par une guirlande de châteaux et de villes gothiques. Mais il est plus souriant, il n'a pas cette nuance de tristesse que les vignes et les murailles grises donnent au grand fleuve germanique.

Cependant, voici une évocation du Rhin. Le Danube fait une courbe et encercle un puissant rocher qui s'avance au milieu des flots, comme pour leur barrer la route. Ce promontoire a la silhouette de la Loreley. Il porte les ruines majestueuses d'un château royal : Visegrad.

C'est là que les rois de la maison d'Anjou tenaient leur cour brillante. C'est là que, sous Charles Robert, se déroula le drame d'amour et de sang qui est resté vivant dans le souvenir populaire. Le prince Casimir de Pologne était l'hôte de sa sœur, Elisabeth de Hongrie. Épris d'une fille d'honneur de la reine, Clara Zach, il flétrit son innocence. Le père de la victime, Félicien Zach, un magnat puissant, accusa la reine de complicité. Il envahit le château avec ses partisans. La reine fut blessée, les jeunes princes n'échappèrent que par miracle. Mais les représailles de Charles Robert ne se firent pas attendre. Elles furent sanguinaires et barbares.

C'est encore à Visegrad que le roi Sigismond, futur empereur d'Allemagne, fut emprisonné par ses adversaires au commencement du quinzième siècle.

Le mur d'enceinte descend jusque sur les bords du fleuve et rejoint la tour Salomon qui se mire dans les flots. Elle porte le nom d'un roi du onzième siècle qui perdit son trône et vint y languir comme prisonnier.

Et le Danube va son chemin, morne et impassible, devant ces témoins de pierre. Il a échangé bien des confidences avec eux au cours des siècles. Mais à force de voir tourner la roue de l'histoire avec les mêmes péripéties, les mêmes passions et les mêmes infortunes, il est devenu insensible et traverse le pays avec le pas mesuré d'une fatalité implacable.

Et les moulins du Danube tournent toujours. Moulins qui flottez sur les ondes et qui de votre cadence invariable frappez

le fleuve éternel, êtes-vous des horloges d'éternité? Etes-vous ces moulins de Dieu qui, avec une lenteur angoissante et avec une justice immuable, broyez l'histoire des humains?

Après Visegrad le Danube quitte les montagnes. Il tourne vers le sud et roule ses flots vers la plaine hongroise, qui est comme le point d'orgue de l'Europe entre les Alpes et les Carpathes. C'est là qu'est le véritable pays du Magyar. La plaine est pour lui ce que la haute terre est pour l'Ecossais, le fjord pour le Norvégien, la mer pour le Breton.

Une poésie de tristesse et d'immensité voltige sur cette plaine qui se confond avec les lignes du ciel, sur cette plaine d'où émergent — comme de noirs fantômes devant le globe du couchant — le berger, le bétail et le puits, vieux comme le monde, qui étend son bras gigantesque dans la nuée. La patrie du Magyar est le désert de blés et d'herbes où galope le cavalier, traînant derrière lui son manteau flamboyant qui semble porté par les vagues de la tempête et les rayons du soleil. La patrie du Magyar, c'est la solitude, c'est l'infini. Le poète Petoefi a chanté l'attrait de l'Alfœld : « Sur cette plaine, unie comme la mer, je me sens chez moi. Mon âme, semblable à l'aigle envolé de son aire, en embrasse l'immensité. Tu es magnifique à mes yeux, Alfœld ! C'est là que je suis entré dans la vie; là aussi un jour le linceul doit m'envelopper ; là aussi s'élèvera mon tertre funéraire ».

Budapest.

C'est une étrange impression que ressent le voyageur quand, après avoir vogué tout un jour à travers la solitude des plaines et des montagnes, il approche de l'île Marguerite en amont de Budapest. Il sort du silence et du recueillement, et soudain, comme par une baguette magique, il est jeté dans la fête et la joie. Il est enveloppé par les airs fascinants des orchestres de tziganes, il voit défiler sur la berge les toilettes claires des promeneuses élégantes. Les balles s'envolent gaîment sur les places de tennis. Une foule bruyante envahit les petites tables sur la terrasse du café d'où l'on domine le fleuve et les bateaux.

Mais cette vision de joie ne dure qu'un instant. Le murmure de la valse et des rires s'envole et meurt au loin. Le va-

peur, abaissant sa cheminée, poussant un appel strident, croise le pont Marguerite et entre à Budapest. Alors le voyageur est saisi par un spectacle prodigieux :

Sur la rive droite du Danube, la montagne de Buda s'étage avec ses églises et ses palais. Sur la hauteur le château royal développe sa façade pleine de magnificence. Sa coupole triomphante porte l'effigie de la Sainte-Couronne avec la croix recourbée. Devant le pavillon central est campée la statue équestre du Prince Eugène. Elle domine le Danube et les jardins qui tombent en terrasses vers sa rive. Quelle est cette flèche gothique au sommet de la colline ? C'est l'Eglise du Couronnement, dont le roi Bela IV posa la première pierre au treizième siècle et qui fut mosquée sous le règne des Turcs. L'église est entourée par le Bastion du Pêcheur, mur d'enceinte en style roman, crénelé, avec de larges tours côniques. Depuis le bastion, l'Escalier du Couronnement s'abaisse avec une lenteur majestueuse et jette vers le fleuve les plis de son manteau de marbre.

L'église et le château sont les deux monuments angulaires de Buda. Autour d'eux s'échelonnent des palais, des maisons patriciennes, des basiliques, des jardins, des statues, des tours et des coupoles. La montagne semble un immense château-fort avec des donjons, des tours d'angle, des barbacanes, des corps de logis et des chapelles. Et devant cette montagne, achevant le tableau, coule un des fleuves les plus majestueux du monde.

Sur la rive gauche c'est un autre spectacle.

Le Parlement, de dimensions titaniques, aligne ses tourelles, ses fenêtres ogivales. Il est si grand qu'il donne l'impression de suivre le bateau sur la rive du Danube. C'est toute une ville gothique. C'est la cathédrale de Cologne transformée en palais. La vue qu'on embrasse depuis ces hautes arcades doit donner la plus belle inspiration aux représentants du peuple. Car depuis ces arcades la Hongrie assemblée voit deux choses : le Danube qui est l'artère de son noble sang, et la cité de Buda qui est son cœur.

A côté du Parlement, sur le quai du Danube, s'alignent des édifices pleins d'orgueil et de faste. C'est la Pest moderne, ville grandiloquente qui se pose en rivale de sa sœur aînée. Elle ne

l'égalera jamais. Car Buda possède un trésor de beauté que Pest ne peut acheter avec tout l'or du monde : la montagne.

D'une ville à l'autre, s'élancent quatre ponts qui mesurent entre 300 et 600 mètres. Trois d'entre eux sont des ponts de chaînes. Le pont Elisabeth rivalise avec le géant de Brooklyn par l'ouverture de son arc. Des bateaux sillonnent le fleuve, accostent les deux rives. Voici de grands vapeurs qui entreprennent les voyages lointains de Belgrade, des Portes de Fer et de la Mer Noire. Cette circulation intense donne au Danube l'animation d'un port maritime.

Au loin le tableau s'achève par le Mont de la Citadelle et le Mont des Souabes, ainsi nommé parce que les troupes impériales y campèrent en 1685, au moment de chasser les Turcs de la cité.

A l'instant où notre bateau s'arrête au quai François-Joseph, le soleil jette un dernier éclair sur les tours et les coupoles. La cité de Buda s'embrase de feux éclatants et sinistres. Le Danube lui-même est gagné par l'incendie. Ses vagues semblent une coulée de bronze. Que veux-tu dire, vieux Danube, avec ton langage de flammes ? Veux-tu parler de pourpre ou de sang ? Veux-tu parler de gloire ou de mort ? Qu'est-ce qui brille dans ta crypte sacrée ? Est-ce le trésor d'Attila, est-ce la Couronne de Saint-Etienne ? Ou est-ce la fleur sanglante de chevalerie hongroise, fauchée par le sabre courbe sur le champ de Mohacz ?

Le feu s'éteint. Le crépuscule étend ses ailes sur les deux cités. J'erre sur le quai du Danube. Me voici en plein Corso. Une foule élégante et joyeuse inonde le parcours. Emboîtant le pas sur les rythmes entraînants des tziganes, les beautés de la capitale défilent en bataillons serrés, marchant à la conquête et lançant de tous côtés la mitraille de leurs regards. Le Corso est bordé de bancs et de chaises d'où l'on peut assister à la revue. La nuit tombe. Le cortège ne s'arrête pas. Les groupes de robes claires, de rubans et de chapeaux se suivent dans la pénombre, comme une file de gondoles enguirlandées de fleurs.

Au-delà du Danube, sur la montagne de Buda, les lumières commencent à scintiller une à une,tantôt sur la rive, tantôt sur la crête de la colline. On dirait qu'un officiant allume, tour à

tour, les grands et les petits cierges d'un maître-autel. Maintenant les feux embrasent toute la montagne. Ils s'élèvent en gradins, et dans les ténèbres qui se font plus épaisses on ne distingue plus où est la limite entre les lumières de Buda et les étoiles du ciel.

Accoudé sur la balustrade du Danube, je ne puis arracher mes regards de ce double firmament. Je rêve à la magnificence de Buda. Je ne vois plus la cité, mais je la sens qui surgit près de moi comme un fantôme des temps passés.

Il est en Hongrie des nuits enchantées qui brisent, d'un coup d'aile magique, les distances et le temps. Alors on voit resplendir dans les profondeurs du lac Fertœ un palais de diamants et d'or d'où montent des chants de harpe suaves, ensorceleurs. Alors le dieu des forêts, Tapio, à la barbe verdoyante, couvert d'un manteau de mousse et couronné de feuilles, traverse d'un pas majestueux son temple de chênes. Et soudain l'on voit s'ouvrir le cercueil de l'Histoire. Le couvercle grince dans ses gonds. Muets et blafards, avec la lenteur hésitante de la lune qui émerge de l'abîme des cieux, des spectres s'envolent du sarcophage des siècles. Des rois et des guerriers, des évêques et des moines s'assemblent sur la colline de Buda. C'est une traînée brillante de glaives et d'armures, de mitres et de crosses. Et Saint-Etienne s'avance alors sur le bastion. Il arrête son cheval au bord de l'abîme. Il contemple, recueilli, comme dans un pieux rêve, le fleuve, les châteaux, les églises, il étend sa double croix et bénit les deux cités. Je vous vois à ses côtés, Jean Hunyade, Mathias Corvin, Etienne Bathori, armures vivantes de la Chrétienté qui avez arrêté le Turc au portail de l'Occident. C'est vous qui envoyiez naguère le glaive sanglant de village en village pour dresser un peuple de héros contre l'Infidèle. Votre bouclier s'est levé comme un soleil au firmament, il en a chassé le Croissant blafard. Hongrois, si vous n'avez pas planté vos bannières sur le tombeau du Christ, vous avez fait une autre croisade qui doit rester plus mémorable : Vous n'avez pas conquis Jérusalem, mais vous avez sauvé l'Europe !

Le quai du Danube est devenu silencieux. Je rentre, en songeant à l'étrange destinée du peuple magyar. Son histoire a été glorieuse, mais profondément pénible. Elle a été une lutte mil-

lénaire et sans trêve pour la vie et pour la liberté. Voici un peuple, isolé en Europe, n'ayant pour tous parents que les lointains Finnois, qui vit pendant des siècles comme dans un camp retranché. Car il doit défendre sa place au soleil contre des ennemis qui l'assaillent de toutes parts, Slaves et Germains, Mongols et Turcs. Voici un peuple d'origine ouralo-altaïque, ayant embrassé la foi chrétienne et la civilisation latine, qui verse le meilleur de son sang et fait des prodiges d'héroïsme pour défendre Germains et Slaves contre l'assaut de ses propres congénères, Tartares, Mongols et Osmanlis. Contradiction glorieuse de l'Histoire, ou plutôt, miracle du christianisme latin. Voici un peuple qui, avec un entendement génial, a imaginé le régime parlementaire longtemps avant les Britanniques. Voici un peuple qui a vécu sous le sceptre des Anjous et des Hasbsbourgs, qui a vu régner la fleur de lys et l'aigle bicéphale. Enfin, voici un peuple qui, entraîné par un singulier méandre de l'histoire, a combattu la France, mais sans déchirer les liens de l'esprit qui l'unissaient à elle. La grande guerre a pris fin, les armes se taisent. Au-dessus de l'orage strié d'éclairs et dont les nuées ne se dissipent qu'avec une lenteur hésitante, un arc-en-ciel dessine sa courbe gracieuse. Il s'élève sur le sol de France et descend sur la terre de Hongrie. Cet arc-en-ciel est l'idée latine. Cet arc-en-ciel est le dogme de la liberté. En 1848 le même tocsin, étincelant comme un glaive, a jeté son appel victorieux sur les rives de la Seine et la colline de Buda. Ce sont des choses qui ne peuvent s'oublier. C'est pourquoi Français et Magyars ont pu être des adversaires, mais des ennemis, jamais.

Et le Danube roule toujours ses vagues mugissantes. Il pourrait en dire long sur l'épopée tragique de la Hongrie et sait beaucoup d'histoires oubliées. Fleuve glorieux et sinistre, tu as vu tant de couronnes et de bannières s'abîmer dans tes vagues, tu as entendu tant de cris de triomphe et d'agonie mourir dans le murmure de tes flots !

Le lendemain je parcours la ville.

Une automobile des Affaires Etrangères vient me chercher à l'hôtel. Deux guides charmants, très entendus et pleins d'enthousiasme, vont me faire les honneurs de Budapest. L'un est professeur d'histoire ; l'autre est secrétaire général de la So-

ciété littéraire franco-hongroise, il a fait ses études à l'Ecole des Sciences politiques de Paris. Tous deux m'ont comblé d'attentions amicales et m'ont prouvé que l'hospitalité hongroise mérite sa belle réputation dans le monde.

Nous traversons le pont Elisabeth et gravissons la colline de Buda. Nous pénétrons dans l'Eglise du Couronnement. Les parois, les voûtes et les colonnes sont couvertes de peintures aux couleurs estompées qui s'harmonisent avec les vitraux.

Le couronnement d'après le rite magyar est une cérémonie empreinte de grandeur. Après le sacre, auquel assistent les hauts dignitaires et les familles de magnats dans leurs costumes antiques, le Roi sort de la cathédrale. Debout sur un tertre au milieu de la place de la Sainte-Trinité, la couronne de Saint Etienne sur la tête, il prononce le serment constitutionnel devant le peuple assemblé. Puis il descend vers la rive du Danube. Mettant son cheval au galop, il gravit une colline gazonnée devant le pont de chaînes. Arrivé au sommet, il étend son épée vers les quatre points cardinaux. C'est le vœu solennel qu'il protégera la Hongrie contre tous les adversaires qui l'environnent.

Un vieil invalide de 1866, qui fume sa pipe sur le Bastion du Pêcheur, nous décrit le récent couronnement du roi Charles. Il est mécontent de l'attitude qu'observa le souverain. Le malheureux, lors de sa chevauchée sur la colline, faillit perdre la couronne. Elle glissa, il dut la rattraper avec la main. « Mauvais présage », murmure le vieillard entre deux bouffées de tabac. « Ce jeune homme », poursuit-il, en secouant sa pipe avec humeur sur le parapet, « n'avait pas le profond respect de nos institutions. Ne s'est-il pas permis de manger des sandwiches à la sacristie pendant qu'il avait la couronne de Saint Etienne sur la tête ! On ne fait pas de ces choses, et il en aurait fait bien d'autres si la reine Zita ne l'avait guidé de son regard dominateur. »

Dans l'enceinte du bastion se trouve une statue de Saint Etienne, le roi médiéval qui évangélisa le royaume. Le monarque est à cheval, il porte la double croix de Hongrie et fait le geste de l'étendre sur tout un peuple qui implore sa bénédiction.

Nous traversons quelques rues, au sommet de la colline ;

nous admirons, en passant, plusieurs vénérables hôtels de magnats et de patriciens, et nous arrivons bientôt à la porte du château royal. Nous saluons le drapeau de Hongrie planté devant le corps de garde. L'officier nous répond avec beaucoup de grâce. Je m'arrête un instant, car je suis frappé par les mouvements qu'exécute le factionnaire. Il fait une dizaine de pas lents et saccadés sur la terrasse, puis il s'arrête brusquement et lève sa main droite à la hauteur des yeux, comme pour scruter l'horizon et découvrir l'ennemi dans le lointain.

La chapelle royale abrite une relique fameuse, la main de Saint Etienne. Mais le château cèle un trésor plus merveilleux par la puissance mystique et religieuse qui en émane. C'est la Sainte Couronne de Hongrie. Elle se compose de deux pièces, d'un cercle d'or incrusté de pierreries et d'une partie haute, formée de deux arceaux qui s'entrecroisent et qui supportent une double croix inclinée. Le pape Sylvestre II remit la coupole au duc Etienne quand il lui reconnut la dignité royale apostolique ; l'anneau inférieur est un présent de l'empereur de Byzance à Geiza I.

La couronne a une signification profonde. Elle est un principe spirituel. Les Hongrois, dès le commencement de leur vie constitutionnelle, se sont représenté l'Etat comme une corporation libre, dont le peuple et le Roi sont les organes. Cette conception précoce et ingénieuse, imaginée en plein moyen-âge, contient en germe toutes les théories modernes de la souveraineté nationale, de la séparation des pouvoirs, du régime parlementaire, de l'Etat-personne publique par opposition à l'Etat-patrimoine de la féodalité. Or cette conception n'a été possible que grâce à l'idée de la Sainte Couronne ; emblème qui a permis d'élever l'Etat au rang d'une abstraction et de lui attribuer les pouvoirs publics.

L'Etat n'est pas le Roi, l'Etat n'est pas le Peuple. L'Etat est un trésor qui leur appartient à tous deux et dont le symbole est le diadème de Saint Etienne. C'est là un dogme, un évangile qui possède un pouvoir fascinateur sur l'imagination des Magyars.

Le diadème est conservé dans un coffre métallique, garni de scellés qu'on ne brise qu'à l'occasion d'un couronnement et

avec un cérémonial des plus solennels. Le coffre se trouve dans une chambre aux portes blindées dont les abords sont défendus nuit et jour par des soldats de la garde royale. Cette mise en scène ne fait qu'augmenter le prestige qui entoure la Sainte-Couronne. Fait typique, les bolchévistes de Bela Kun eux-mêmes, qui n'étaient pourtant pas des dévots de la tradition, ne se sont pas aventurés jusqu'au sanctuaire et n'ont pas osé toucher à la relique sacrée.

Comment s'étonner, en présence d'un culte pareil, que les Magyars, après avoir perdu leur dernier roi, ne veuillent briser avec une croyance millénaire pour instituer la république. A l'heure actuelle, ils perpétuent l'ancien régime sans monarque. Les institutions tangibles sont républicaines, même le régent est un organe élu. Et tout de même, la Hongrie possède un Roi. Il ne vit pas dans un palais, il ne se tient pas sur un trône : il vit dans la conscience populaire, il est comme un saint talisman qui est imprimé dans l'âme de la nation. Et ce phénomène d'un Royaume sans Roi est possible parce que l'essence du pouvoir royal subsiste toujours sous une forme concrète : elle réside dans la Couronne de Saint-Etienne. Il n'est plus de Roi, mais il est encore une Couronne qui règne en Hongrie.

Les soldats de la garde royale, qui veillent sur le diadème antique et entourent le régent, portent un costume des plus pittoresques, datant de l'époque des Zrinyi. Le casque étincelant arbore une grande aile et une aigrette de héron blanc. Casque et hallebarde sont damasquinés; on y distingue une image de la Vierge, une effigie de la Sainte Couronne et la double croix de Hongrie.

Notre promenade nous conduit encore à l'Ile Marguerite. Son nom remonte à une fille de Bela IV qui menait là-bas une vie de recluse. Quelques murs de l'ancien monastère sont encore debout. Aujourd'hui, l'île est transformée en un parc ombreux qui donne sur les deux bras du fleuve.

A un détour du chemin, je rencontre l'abbé paléontologue qui est venu poursuivre ses fouilles dans le pays du Danube. Puis, nous contournons la montagne de Buda, nous retrouvons le Danube au pied du Blocksberg qui surplombe le fleuve de ses roches dolomitiques, effet de nature sauvage au milieu de la

ville. Sur le flanc de la colline s'élève un monument de Saint Gérard, évêque du onxième siècle, qui fut précipité de la colline dans le Danube. La légende raconte que pendant sept années le fleuve ne put laver la trace de son sang martyr.

On me montre, sur une place de la ville de Pest, quatre statues orientées vers les points cardinaux. Elles figurent l'irrédentisme hongrois contre les états circonvoisins qui ont spolié l'ancien royaume en s'adjoignant deux tiers de son territoire. « Ce sont nos statues de Strasbourg », me dit un Magyar avec une indicible tristesse.

Je garde un souvenir poétique d'une visite chez le magnat de Hongrie que j'avais rencontré sur l'Arlberg. Il m'a reçu dans un petit jardin d'une intimité monacale. Ce jardin est accroché au sommet de la colline de Buda et semble planer au-dessus du monde. Quand on se tient au milieu de ce coin de terre, on n'aperçoit que le ciel. On se dirait dans un monastère oublié des Apennins.Mais quand on s'approche du parapet de pierre, le regard plane sur la vallée du Danube, on voit dans un immense horizon de montagnes et de plaines le fleuve royal s'approcher de la ville et entrer en cortège glorieux dans la cité d'Arpad.

Le maître de ces lieux est une des plus grandes figures de la Hongrie contemporaine. Il est adoré du peuple et, quand il traverse les rues, il est entouré de marques de respect touchantes. C'est que la nation vénère en lui un homme d'état dont la vie, conduite avec une logique inflexible, a été dominée par la seule préoccupation du bien public.

Il me parle de sa patrie décimée, il m'en parle avec tristesse, mais sans aigreur. Son regard voilé de mélancolie erre par les grands espaces, cherchant à l'horizon le palais enchanté de la Tatra et le temple mystérieux des forêts transylvaines.

Cela me permet de contempler son masque immobile : lèvre stoïque, nez d'aigle, cheveux blancs ; le regard est d'une énergie indomptable, mais aussi d'un enthousiasme juvénile ; son œil a le bleu de l'acier, mais en même temps le bleu du ciel.

Tableau impressionnant,de voir ce noble patriote rêvant sur la grandeur et la chute de son pays. J'oublie le temps et le lieu. Je crois apercevoir dans une retraite des Monts Albains l'un

des grands citoyens de Rome, un Caton, un Brutus, méditant sur les destinées de la ville qui se dresse là-bas dans la plaine comme un monument de gloire et un tombeau d'espérances.

Je garde aussi un très beau souvenir des heures que j'ai passées à l'ambassade de France. La légation est installée dans le palais du comte Karolyi ,président d'une république hongroise éphémère après l'armistice et qui, gravement compromis par cet épisode aux yeux d'un peuple resté royaliste dans l'âme, a dû quitter le pays. C'est un hôtel magnifique. On entre par deux cours qui sont séparées par un portique Renaissance à trois arcades. L'escalier qui encadre le vestibule a une balustrade de bois sculpté, œuvre d'art d'une richesse inouïe. L'ameublement est plein de faste. Je me rappelle une pendule géante, style Louis XV, qui s'élève du parquet jusqu'à hauteur d'homme. Mais que vaut cette magnificence à côté du charme exquis de l'accueil qu'on trouve à l'ambassade.Pour décrire cet accueil, je dirai tout simplement qu'il m'a fait oublier les magnificences de Budapest, en faisant revivre autour de moi le charme de « *doulce* France ».

Le lendemain je gravis l'escalier d'honneur du Parlement. Le cadre est de dimensions titaniques. Les degrés semblent monter vers l'infini. Mais soudain j'aperçois dans l'immensité lointaine une coupole d'or sur des piliers de marbre. Sous la coupole, entre deux colonnes, s'étend un rideau de pourpre, comme pour celer un mystère suprême. Cette vision me frappe. J'ai déjà vu ce spectacle. La réminiscence devient toujours plus précise, et je m'arrête, plein de recueillement : Il me semble que je vais entendre le chœur des chevaliers du Graal et que le rideau va s'écarter pour montrer Amfortas couché sur sa litière. Le Parlement de Hongrie est un décor de Parsifal.

Je traverse la salle des magnats, évocation de la Chambre des Lords. Je vois, dans la Salle des Représentants, s'aligner les armoiries du royaume, et parmi elles l'écusson fleurdelisé en mémoire du règne des Anjous. Je m'arrête dans une galerie de portraits et je contemple d'illustres hommes d'état de Hongrie dont quelques-uns portent le somptueux costume de magnat. On me conduit enfin dans la Salle des Délégations, où je dois prendre la parole. C'est là que se réunissaient autrefois les Dé-

putations des deux Parlements d'Autriche et de Hongrie, pour délibérer sur les affaires communes de la Monarchie bicéphale. Un grand tableau représente une scène du couronnement de François-Joseph : Le monarque, à cheval, du haut d'une colline près du Pont de Chaînes, étend son épée vers les quatre régions du ciel.

A l'entrée de la salle, je suis reçu par le président de la Société littéraire franco-hongroise, un homme d'état de grande autorité. Je présente mes devoirs au président de l'Académie ; j'ai l'honneur de saluer Sa Magnificence le Pro-Recteur et le Doyen de la Faculté de Droit, qui ont revêtu leurs chaînes d'or. Je lie connaissance avec plusieurs diplomates. Enfin, je n'oublie pas que Son Excellence, le ministre de la République française a le geste courtois de me souhaiter la bienvenue.

Ce soir-là, dans la salle des Délégations, j'ai parlé des dogmes de droit international proclamés en 1789. Je me suis étendu sur le principe des nationalités. J'ai fait mon exposé en langue française, et le fait à lui seul qu'un public nombreux a pu suivre ma conférence, est un indice frappant. On dira que ce public était une élite. C'est vrai. Mais n'est-il pas précieux et bienfaisant de savoir qu'un milieu choisi de Budapest veut rester en contact intellectuel avec la France ? D'autant plus que ce milieu comprend des hommes d'Etat marquants, guides de la Hongrie actuelle.

Dans le peuple, notre langue n'est pas courante. L'allemand est encore aujourd'hui l'idiome auxiliaire des Hongrois. Mais le commun des mortels manifeste de la sympathie et du respect pour notre pays. Je me suis prévalu partout de ma qualité de Français, et l'on m'a toujours répondu par un geste d'aimable intérêt.

Je n'ai entendu qu'une seule remarque désobligeante, et encore était-elle faite sur un ton de plaisanterie qui marquait peu de conviction. Je demandais l'enregistrement de mes bagages avant l'heure fixée. La jeune reine qui trônait derrière le guichet restait insensible à mes prières. Pourtant, j'usais d'éloquence. Je vantais le charme des Hongroises et lui disais n'avoir jamais vu femmes plus gracieuses, même à Paris. « Vous êtes de là-bas ? me répondit-elle. Alors, dites à la France de nous

rendre les territoires qu'elle nous a pris ». Mais en même temps, la jeune personne écrivait le bulletin de bagages que j'implorais.

Ce ne fut pas là le mot d'adieu que j'emportais de Budapest. Sur le quai de la gare, je me vis entouré par mes amis de la veille et par leurs témoignages de sympathie.

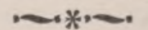
J'ai voyagé avec un homme de lettres du Cantal, traducteur du poète hongrois Petœfi et qui venait d'être fêté par l'Académie de Budapest. A Vienne, je suis tombé dans les bras du prêtre paléontographe. J'ai eu le privilège de faire route avec lui jusqu'à Bâle. En passant par le ravissant microcosme alpestre de Salzbourg et de Zell-am-See, nous avons parlé de l'Age du renne. Nous avons aussi parlé des Juifs de Pologne, et une remarque de ce grand savant m'est restée dans la mémoire :

« Il se peut bien, m'a-t-il dit, que ces fameux Juifs ne soient pas des Sémites, mais des Touraniens qui auraient embrassé la religion de Jéhovah ».

Au lac de Zurich m'attendait un dernier spectacle de beauté. Le soleil avait disparu, mais son feu lointain se reflétait dans les nuages, retombait sur les flots, les embrasait d'une lueur violette.

J'aperçus encore la morne silhouette du Habsbourg qui se dressait dans le brouillard gris, comme une statue de deuil. Ce fut la dernière vision de mon voyage.

Robert Redslob,
Professeur d'Histoire diplomatique
à l'Université de Strasbourg.



L'ÉLÉMENT NATIONAL

DANS LA

Poésie et la Peinture polonaises contemporaines.

Il semble que la poésie et la peinture polonaises d'aujourd'hui soient menacées d'un grand danger : la perte de l'idéal et des éléments nationaux.

Lorsque l'heure de la libération sonna pour la Pologne, on était en droit d'espérer que ces éléments allaient resplendir à nouveau dans toute leur puissance et dans toute leur beauté.

La génération des artistes et des poètes, pionniers de l'idée nationale, les Wyspiański, les Konopnicka, les J. Kossak, les Chełmoński et les W. Tetmajer, n'était plus. D'autres, les Kasprowicz, les Falat, les Casimir Tetmajer, qui portaient haut les couleurs nationales, s'éteignent peu à peu.

La jeune génération, celle d'aujourd'hui, se groupe en deux partis. Les uns, chevaliers solitaires de l'idée de patrie et de l'esprit national, se font les chanteurs et les peintres de leur pays : les poètes Antoine Waśkowski, Zegadłowicz, E. Słoński, J. Relidzyński, les peintres L. Kowalski, W. Hofman, W. czylas, S. Stankiewiczówna, Gedliczka ; les autres, tels que Z. Stryjenska, Witkiewicz, Tuwim et Slonimski, se proclament les artistes de l'art nouveau.

Or, il faut que la littérature et l'art polonais demeurent réellement polonais, afin qu'ils puissent rester le moyen incomparable de propagande du peuple des Piast, des Jagellons et des Batory, et assurer au peuple polonais l'immortalité dans l'histoire de la civilisation.

Les ennemis de la Pologne s'en rendent parfaitement compte et essaient d'infuser dans ses veines un élément étranger, qui, tout en imposant des prétendues idées neuves, tue tous les éléments propres à la nature et au caractère polonais. Ainsi nous viennent le futurisme, le cubisme ou l'expressionisme ; ainsi quelques jeunes poètes font passer dans le sang polonais les éléments dissolvants de la Russie bolcheviste. Et tout se passe sous le mot d'ordre du progrès ! Mais qu'est-ce que ce progrès prétendu absolument indispensable au développement de l'art et de la culture et qui est synonyme de révolution et de vandalisme ? Le futurisme détruit bien les édifices anciens mais ne met rien à leur place, même il ne renferme rien qui puisse tant soit peu remplacer les vieux édifices. Rien de plus funeste, en somme, pour la poésie et pour l'art polonais, que cet élément dissolvant de révolution et de vandalisme de cette période que nous traversons. Le progrès et l'évolution sont dus au talent et à l'individualisme de l'artiste. La révolution et le vandalisme, c'est le futurisme sous toutes ses formes, c'est cet effort pour découvrir de nouveaux chemins qui ne passent ni par le talent ni par la science. La poursuite de l'originalité à tout prix a pour résultat l'abandon de la forme, abandon qui doit cacher l'ignorance foncière de l'artiste. Il n'est pas difficile d'être original et bizarre à tout prix. Mais n'est pas artiste qui veut.

A la tête du premier groupe, celui de la poésie polonaise contemporaine, il faut placer le poète Antoine Waśkowski, auteur de trois volumes de poésies (1).

Waśkowski, individualité forte, rejette loin de lui toute poursuite de l'effet et de la bizarrerie. Il pose lentement et une à une les pierres de son bel édifice. Lui et les poètes nommés plus haut forment le chaînon qui relie la jeune génération aux grands poètes nationaux, à Slowacki, Wyspianski, Kasprowicz, Asnik et Konopnicka. La tristesse pensive des plaines polonaises, la joie des chansons populaires et un sentiment purement slave

---

(1) Voir : SZYJKOWSKI : *La littérature polonaise contemporaine ;* BERGEL : *Cracovie littéraire contemporaine ;* SKOCZYLAS : *De l'émotion lyrique.*

sont le fonds des poésies de ce poète, qui accorde son luth pour faire vibrer l'âme de son peuple. Mais il ne se contente pas d'effusions lyriques. Il médite sur l'existence et la mission du peuple polonais (1), sur sa force et sa foi (2), sur les évènements historiques qu'il traversa et sur son avenir. Pour ce faire, il puise aux plus belles traditions de la poésie polonaise. En un mot, il lutte contre tout ce qui peut empoisonner l'âme polonaise et être funeste à sa chère patrie.

Il en est de même en peinture. A la tête des artistes peintres qui se donnent comme les représentants de la peinture polonaise nationale, il nous faut mettre Léon Kowalski, fondateur et animateur de la société des artistes polonais « *Sztuka Rodzima* » (3), société placée sous le vocable de l'art national.

On pourrait objecter que le thème de telle ou telle toile de Léon Kowalski n'est pas toujours « couleur locale ». Pourtant paysages, portraits, lithographies et eaux-fortes ont un caractère bien polonais. Un tempérament polonais ressort de ses toiles et de ses desseins. Au reste, sa technique diffère avantageusement des tableaux de ses compagnons du même âge qui vivent à Paris : les Zawadowski, les Kisling, les Heyden, et aussi de ceux qui, les yeux fixés sur ces maîtres, œuvrent sur le terrain de Cracovie. En Pologne, où ceux qui connaissent les maîtres du monde de la peinture sont peu nombreux, tout modernisme et toute manie d'imitation des coryphées étrangers font vite luire des étoiles au-dessus du front des artistes qui ne se sont pas nourris de leur propre pain. Mais, en Europe, on ne s'intéresse qu'aux individualités à caractère national. Kowalski a, sans s'en rendre compte, dans ses yeux, les couleurs des champs et du ciel polonais, la ligne de l'architecture polonaise. Il transporte, ces éléments nationaux sur ses toiles et voilà ce

---

(1) *Livre d'aujourd'hui.*

(2) *Zawisza, Boleslaw Chrobry, Warnenczyk.*

(3) Voir les articles de M. CHOLONIEWSKI dans la revue *Swiat ;* de M. SROKOWSKI dans le *Tygodnik Illustrowany ;* de M. RZEWUSKI dans *La Revue théâtrale* et *La Vie et l'Art ;* et A. BONFEY : *La Peinture polonaise* (*La Revue de Pologne*, juillet-octobre 1923, pp. 265 et suivantes).

qui donne, à côté de son talent, de la valeur à ses tableaux et fait de lui un artiste de premier plan.

Wlastimil Hofman est engagé dans la même voie. Peintre imprégné de l'âme de son pays, il est éminemment représentatif de ce mouvement. Sociétaire du salon d'automne, il n'est pas inconnu au public français (1).

A eux se sont joints des hommes de mérite comme Geppert, Jabłoński, Gedliczka, Malachowski, Turek. Groupés autour du même drapeau, ils s'efforcent à raviver le sentiment de l'art national ; ils s'appliquent à créer un style qui soit vraiment de Pologne.

Poètes et peintres se rencontrent. Ils veulent être et ils réclament des artistes et des poètes « polonais », gardiens du sanctuaire national. Ils ne haïssent rien tant que ceux qui vivent d'idées et d'inspiration étrangères, convaincus qu'ils sont que, si le trésor et l'armée font la force d'un peuple, la poésie et l'art seuls lui donnent la vie, à condition toutefois que cet art et cette poésie reposent sur des éléments nationaux (2).

LADISLAS RUTKOWSKI.

---

(1) Nous aurons l'occasion de revenir sur ce peintre de grand style dont la réputation n'est plus à faire en Pologne. (*La Rédaction*).

(2) La Société « *Sztuka Rodzima* » a organisé à Cracovie, centre de son activité, une nouvelle exposition. Le vernissage a eu lieu le 12 octobre. Cette exposition est de beaucoup la plus forte et la plus homogène de celles organisées jusqu'ici. M. Kowalski s'affirme de plus en plus avec son « Parc de Lazienki », sa « Grand'mère », ses portraits et ses lithographies. M. Jaxa (Malachowski) présente un superbe pin des bords de la Baltique. M. Gedliczka mérite, avec ses « Misérables », les plus chaleureux encouragements. (*La Rédaction*).

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR LES RAPPORTS ENTRE

LA FRANCE ET LA POLOGNE

des Origines à la Renaissance.

N'entendez-vous pas, au seul écho de ces noms, un mouvement se faire sur les champs de bataille de l'univers, comme un galop d'intrépides chevaux ? Devant les yeux scintillent les manteaux des cavaliers, visière basse, l'épée à la main : ce sont les chevaliers du moyen-âge !

Ils partirent des contrées lointaines et vers des buts divers, travaillant inconsciemment, du moins quelques-uns, pour les intérêts communs de la France et de la Pologne. Deux fois côte à côte avec nous, ils défendirent la Silésie des Piast : une fois contre l'invasion occidentale germaine, quand Hugo Bukr, ce Français des frontières, que la chronique qualifie d'exercitatissimus, dans les batailles, conduisit les escadrons des fils de Boleslas III Bouche Torte (Krzywousty) sous Poznan et sur l'Oder et tint tête à l'empereur (1146). Cent ans plus tard, c'était contre l'invasion orientale des Mongols dans les champs de Lignica où la terre fut couverte des cadavres des défenseurs du tombeau du Christ qui tombèrent sous une pluie de flèches païennes. C'est là, quoique l'histoire n'en parle pas, qu'aurait pu retentir le cri de ralliement « on ne fuy » si mal à propos employé dans les expéditions en Lithuanie ; c'est là que des cendres de la chevalerie franco-polonaise s'éleva le « boulevard du christianisme », nom qui fut reconnu plus tard à la Pologne par un Richelieu qui fut cependant très froid envers ce pays.

Les siècles passent. Les meilleurs combattants polonais se hâtent de se rendre en France pour prendre part aux expéditions chevaleresques : Ciolek de Drzewica et Zawisza Czarny

Stanislas Laski, Przeclaw Lanckoronski. Si pendant le règne paisible des Jagellons il y eut peu d'occasions de se battre, le sanglant XVII[e] siècle en fournit trop, surtout aux Français au service de la République. Leurs escadrons combattent en avant de l'armée, dans les champs de Chocim, un détachement français défend la forteresse de Kudak contre la bestialité des Cosaques, et l'héroïque officier Desatil, connu dans l'histoire et immortalisé par Sienkiewiez dans « Par le fer et par le feu », mourra plutôt que de laisser tomber Zbaraz dans les mains turques. De notre côté, le Polonais (le Mazur) ira, sous Condé, battre les créneaux des forteresses de Flandre.

Plus tard, au XVIII[e] siècle, un escadron de Français, ayant à sa tête le comte de Plélo, défendra la liberté du roi de Pologne et l'honneur du roi de France, sous les murs de Dantzig. Ce sont aussi les Français qui défendront les forteresses de Częstochowa et de Cracovie contre les envahisseurs russes et qui, pour expier cet exploit, seront déportés en Sibérie. Quelques-uns d'entre eux seront, une vingtaine d'années plus tard, les voisins de prison de Kosciusko, Niemcewicz et Kilinskie, dans la prison de Petropawlowsk.

Mais le drapeau fleurdelisé tombe. Les étendards aux trois couleurs frémissent. L'aigle couronné prend son vol. La *Marseillaise* retentit. Ce sont des hommes nouveaux, de nouvelles fraternités.

Sur le Rhin, Kléber écoute Dombrowski qui lui confie son projet des Légions et Bonaparte réalise cette idée. Kniasiewicz conduit à Naples ces légions, et un peu plus tard, Napoléon leur permet de passer de la terre italienne en Pologne. Et à partir de ce moment, on les trouvera sur toutes les grandes lignes de combat et partout ils élèveront le monument de leur gloire qui fait oublier les désastres de la mort. Leur route est longue, large et difficile : du Portugal au cœur de la Russie, de l'Adriatique aux pays de l'Ambre, aux rivages de la Baltique. Ils se rencontrent avec les soldats français, au passage de la Beresina, comme à Waterloo, dans le défilé de Somo-Sierra et au pied du Mont-Blanc. Ils se noient dans le sable au pays des pyramides et « là-bas où le poivre pousse ». La

fin de cette fraternité d'armes, au XIXe siècle, fut tragique mais auréolée d'héroïsme : les forêts de Sainte-Croix cachent les restes de Youg de Blankenheim ; près de Dijon tomba Hauke Bossak ; la blouse sanglante de Jarosław Dąbrowski, l'un des chefs de la commune de Paris, signe trop clair de sa chute, ne nous choque pas, car il combattit aussi pour la liberté universelle ; il se trompa seulement sur les moyens ; mais il ne voulait la révolution des peuples que pour la liberté du monde, et, par conséquent, la liberté de la Pologne.

France et Pologne ! Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille que l'on entend ces échos : mais dans les murs des couvents, dans les salles des savants et dans les chambres des poètes. C'est une nouvelle page de cette même histoire. Choisissons les plus anciens : Saint Adalbert, béni par les mains invisibles de l'évêque et patron de Tours, pendant son pèlerinage ; Saint Bernard, appelé de son vivant par les dignitaires ecclésiastiques et laïques, pour évangéliser la Ruthénie ; Paul de Włodkowic, recteur de l'Académie de Cracovie, serre affectueusement les mains du pieux Gerson.

Allons plus loin et passons vite sur les années : au XVIIIe siècle, Rousseau criera de conserver intacte l'âme du peuple ; Condorcet admirera la constitution du Trois-Mai ; au XIXe siècle, Lamennais affirme sa foi et jure que le tombeau de la Pologne en deviendra le berceau. Michelet et Montalembert le croient également. Et les poètes glorifient ou poussent à l'action. Saint-Amand décrit, en vers, la guerre et la victoire des troupes de Czarniecki ; La Fontaine immortalise, dans une de ses fables, le nom de Sobieski ; Béranger glorifie le prince Joseph ; Delavigne donne un refrain guerrier retentissant « A la baïonnette ». Et il y en a encore beaucoup de ces écrivains amis de la Pologne : Victor Hugo, de Laprade et d'autres.

France et Pologne !

Dans les villes françaises, cet écho ne tombe pas dans le vide. Nous nous en persuadons à peine descendus, tout près de la frontière belge. Entrons au milieu des décombres de Laon. De la solitude des couvents, les élèves du maître Anselme

partent pour la Pologne, de là on fait venir des livres pour écrire l'histoire. Arras, à moitié ruiné aujourd'hui, autrefois si animé et si riche, avec curiosité regardait le cortège des Polonais se rendant au grand Congrès de la Paix. Plus loin, à l'est, Nancy a conservé le souvenir du prince philosophe et bienfaisant. Pour qui les cloches de l'église Saint-Bénigne, à Dijon, retentissaient-elles ? Elles appelaient les fidèles à la prière pour le repos de l'âme d'un fils des Piast. Au centre de la France, Blois, ville de la Renaissance, cache un souvenir moins glorieux pour les liens franco-polonais ; ce sont les restes de Marie Casimire, femme de Sobieski. Allons plus encore au Midi, où se dessine la route que les cavaliers polonais, compagnons de l'empereur à Elbe, lui frayèrent : route Antibes, Grenoble. Sur cette route apparaît, dans le lointain, Avignon, la cité des papes. Entrons dans la ville silencieuse et délaissée, passons le seuil de sa cathédrale. Sur quoi marchons-nous ? Sur des dalles des tombeaux qui couvrent les cendres des évêques polonais venus et morts ici. Comme le cimetière est ravissant ! Mais, et ici nous ne sommes pas étrangers, ici repose Etienne Garczyński, estimé par Mickiewicz, chantre des batailles 1831 ; ses sonnets guerriers retentissent à nos oreilles. Et au cœur même de la France, Paris, que de souvenirs ne réveille-t-il pas ; un gros livre a été écrit et l'on n'a pas épuisé les liens qui ont uni la capitale de la France avec le pays et le peuple polonais.

Tout cela est-il passé sans laisser de traces ? tout cela a-t-il perdu sa valeur pour toujours ? tout cela s'est-il effacé sans qu'on puisse le reconnaître ? Oh ! non ! Il s'est formé un lien immortel par la religion, par un saint enthousiasme pour les intérêts patriotiques, il y a déjà plus de 500 ans ; par la science commune, par le rayonnement classique et chrétien de la culture d'outre-Rhin, jusqu'à l'Oder, la Warta, la Vistule et le Niémen. Les intrigues du XVIIe essayèrent de le rompre ; la faiblesse commune du XVIIIe siècle l'ébranla, c'est vrai ; certains cercles ne comprirent pas la survivance de la Pologne au XIXe siècle ; mais maintenant, ce lien s'est renoué et Dieu veuille qu'il demeure indissoluble pendant des siècles !

Néanmoins, les relations entre états ne peuvent s'appuyer

uniquement sur la sympathie, comme cela arrive souvent entre les individus ; il faut tenir compte des intérêts politiques. La politique ne montre que rarement son véritable visage ; elle le couvre d'un masque changeant, selon les circonstances, tantôt de colère et d'indignation, tantôt de sourire tentateur.

Malgré les changements de son jeu masqué, elle a, d'ordinaire, une idée stable de calcul, et se gouverne par un seul sentiment que l'on a pu appeler « l'égoïsme sacré » ; elle ne peut avoir qu'un unique but : le salut et la grandeur de l'Etat ; autrement, elle cesserait d'être politique.

Les relations entre la France officielle et la Pologne existaient. Quelle ligne a suivi leur politique ? Quels étaient leurs liens apparents et réels ? Après confrontations de documents variés, trouverons-nous la base réelle de ces relations ? Est-ce une naturelle communauté d'intérêts, servie par une franchise, intéressée sans doute, mais loyale ? Est-ce, au contraire, un réseau ténu d'actes diplomatiques, de belles paroles, jeté par dessus un abîme de dissentiments fonciers? Telle est la question à laquelle nous voudrions, du moins, esquisser une tentative de réponse en nous basant sur les œuvres d'historiens connus.

Sans nous écarter de l'ordre chronologique, nous voulons rechercher, jusqu'à nos lointaines origines, tous les essais de rapprochement, toutes les relations passagères entre la France et la Pologne ; mais nous nous attacherons surtout à toutes les phases plus importantes où nous avons ressenti l'influence française. Ce travail a un caractère d'information ; tel qu'il est, il donne le tableau entier des relations franco-polonaises, depuis le X[e] siècle jusqu'en 1500 ; c'est le premier essai de ce genre.

L'esquisse, donnée sous ce même titre, par Simon Askenazy, essentiellement instructive, se distingue par la connaissance de l'histoire et la clarté de ses jugements ; mais elle ne comprend que la période du XVI[e] au XVIII[e] siècle ; elle est donc incomplète et trop courte pour donner une idée juste de la politique réciproque de la France et de la Pologne.

I

LE MOYEN-AGE

Causes internationales de la formation de la Pologne. — Comment comprenons-nous les relations avec la France du moyen-âge. — Echo des plus anciennes missions de l'Ouest. — Parallèle entre les combats de l'Ouest et de l'Est.

Trois grands événements précèdent et, en quelque façon, préparent le commencement de l'empire polonais : les guerres entre Allemands et Slaves de l'Ouest ; l'acceptation du christianisme par les Slaves de l'Est et du Midi ; les irruptions des Normands sur les côtes et leurs incursions dans l'intérieur du pays.

Le terrain des luttes entre Allemands et Slaves s'élargissait sans cesse à l'Est, jusqu'à l'Oder. L'évangélisation progressait continuellement le long de deux routes : à l'Est de l'Elbe et au Nord des Carpathes. Les invasions normandes se renouvelaient au xe siècle et arrivaient, au moins, jusqu'à l'embouchure de la Vistule. Au temps où Mieczislas Ier parut sur la scène historique, ces diverses circonstances exercèrent une influence, sans doute déterminante sur la formation politique du nouvel Etat polonais, sur son caractère religieux et même sur sa constitution sociale. Par là aussi s'introduisirent des éléments ethnographiques hétérogènes : la population reçut des apports étrangers : esclaves, suites princières ; et même, semble-t-il, la dynastie des Piast. Cependant, la race fut moins mêlée qu'en Ruthénie ou en Hongrie. Les missions religieuses de l'Ouest, appelées missions irlandaises, et la réforme des monastères en France, en Italie et en Allemagne, commencée dans les premiers mois du xe siècle, contribuèrent, non seulement à hâter la conversion de la Pologne au Christianisme, mais encore à orienter la politique du nouvel empire des Mieczislas et des Boleslas.

Les relations de la Pologne du moyen-âge avec la France

ont laissé très peu de traces. Pour constater le rayonnement direct de la culture occidentale latine et française sur la Pologne, et marquer le retentissement, sur notre existence nationale, de la politique des petits Etats situés sur les deux rives du Rhin, politique d'opposition contre l'empereur, il convient de ne pas considérer seulement le royaume capétien, mais de tenir compte de l'ensemble du territoire de l'antique Gaule romaine, dans ses frontières naturelles : jusqu'au Rhin, y compris la Lorraine ; et jusqu'aux Alpes, y compris le royaume rhodanien de Bourgogne ; y compris la Flandre au Nord et, au Midi, le duché d'Aquitaine. Ces pays n'étaient pas politiquement français, sans doute. Mais, par la race et la culture, l'Aquitaine et la Flandre se rapprochaient beaucoup plus de la France que de l'Allemagne. La Lorraine et la Bourgogne formaient un terrain litigieux, disputé entre les Carolingiens et les Capétiens français d'un côté, et les empereurs germaniques de l'autre. La population était bilingue sur le Rhin ; mais la culture était gallo-romaine. La France, et surtout ses pays du Nord-Est, furent la source où nos ancêtres puisèrent l'instruction. De là vinrent des moines et des guerriers ; il est même probable qu'il y eut entre eux des ébauches d'alliances politiques ; et au XIIe siècle, à coup sûr, des alliances matrimoniales.

Quel est le point de départ des relations franco-polonaises ? La rencontre sur les champs de bataille, s'il faut en croire les chroniques qui narrent les conquêtes de Charlemagne, jusqu'à la Vistule. Mais ces chroniques se sont révélées quelque peu fabuleuses, et très imprécises sur les frontières des guerres et des conquêtes de Charlemagne. Il est vrai que l'épopée vient au secours de la chronique. Roland nous dit : « Je conquis toute la Poulaine ». Ah ! si ce cri était sorti de la bouche d'un guerrier du IXe siècle ! mais ce sont des mots épiques écrits au XIe siècle et peut-être plus tard.

Les traces des relations commerciales entre la France et la Pologne primitive sont également incertaines. Dans les trésors polonais des IXe, X^e^ et XIe siècles, on a trouvé quelques monnaies de Lothaire, de Louis IV, ainsi que des villes épiscopales de Verdun et Metz. Mais il n'y a aucune raison de croire

qu'elles aient été apportées, directement, à cette époque, et par les Français ou les Lorrains eux-mêmes. Le petit nombre de ces monnaies tendrait plutôt à montrer qu'il n'existait guère de relations commerciales entre la France et la Pologne ; tout au plus, ces relations auraient pu être entretenues avec les villes lorraines.

Pour le linguiste, il serait curieux d'examiner d'où provient, au moyen-âge, le nom de Cracouville, Cracouenville en Normandie (aujourd'hui dans le département d'Eure-et-Loir). Est-ce seulement le hasard qui est cause de cette ressemblance, ou bien devons-nous regarder le nom de Cracovie en Pologne comme une trace de la colonisation normande, sur les bords de la Vistule ? Peut-être aussi n'y a-t-il là qu'une racine commune, *Krak ;* nous avons des « Krakowy » en Hongrie et plusieurs autres localités à l'Est qui ont à peu près le même nom.

Les plus évidentes et les plus fortes influences furent d'ordre religieux, dès le temps de Mieczislas Ier. Il faut nous y arrêter davantage.

Avant tout, le premier évêque polonais, celui qui baptisa Mieczislas Ier et sa suite, Jordan Romanus, était-il Romain ? On peut supposer qu'il était latin, mais point Romain de Rome, peut-être Irlandais, Ecossais, Wallon ou Français ; en un mot, il n'était ni Allemand, ni Slave et il est douteux qu'il fut Italien.

On pourrait supposer qu'il vint de Maëstricht, ou plutôt de Liège ou de Lorraine, car il apporta en Pologne le nom et le culte de St-Lambert, autrefois évêque de Maëstricht, mais mort et honoré à Liège, comme patron de la cathédrale. Le fils de Mieczislas Ier, ainsi que son petit-fils (Mieczislas II Knud de Danemark), portent le prénom de Lambert.

Les Irlandais pleins d'esprit ascétique, par leurs missions à l'Est, aux xe et xie siècles, contribuèrent à la réforme des monastères bénédictins. C'est de ces milieux réformés de la Bretagne, de la France proprement dite, de la Lorraine et de la Bourgogne, que venaient en Pologne, les apôtres de la vérité, comme le compagnon contemporain de Saint Adalbert, Astryk-Anastase, premier abbé de Seczyca et de Pologne, envoyé du couvent de Saint-Bénigne de Dijon (996-7). C'est le second foyer de civilisation où la Pologne a puisé la culture religieuse. Il

y avait beaucoup de foyers semblables : nous pouvons supposer que le couvent de Lauby (province du Hainaut) et celui de Moyenmoutier, en Lorraine, au diocèse de Toul, eurent quelques relations avec la Pologne ; sûrement ils envoyèrent chez nous des religieux pour l'apostolat et reçurent chez eux nos pèlerins. Les premiers à leur retour, les autres pendant leurs visites, parlaient de la Vistule glacée ; un moine chroniqueur écrivit même le nom du fleuve d'une manière conforme à la prononciation slave, Viscla, au lieu du nom latin (Vandalus). D'autres racontèrent le pardon obtenu par un parricide qui fit pénitence de son crime auprès du tombeau de Saint Adalbert. Ce saint était bien connu en Occident, aux Xe et XIe siècles. Où séjourna l'apôtre des Prussiens, avant de se rendre en Poméranie, où se prépara-t-il à son œuvre de missionnaire ? Il fut, avec son frère Gaudentin, à Tours, auprès du tombeau de Saint Martin, à Saint-Denis et à Florac : donc en France, et de là-bas, sûrement, il apporta des livres saints. A Gniezno, s'est conservé un manuscrit du IXe siècle. Il est difficile de dire s'il vient d'Adalbert ; mais la présence de ce manuscrit prouve des relations de culture avec la France.

Les relations avec les monastères bourguignons et lorrains ne cessent point sous le règne de Mieczislas II. L'une des sources des Annales capitulaires de Cracovie n'est autre que les notes du couvent de Saint-Bénigne de Dijon. Mais sont-elles venues directement, ou plutôt, par l'intermédiaire d'un couvent allemand ? On a essayé de justifier la légende sur l'éducation du jeune Casimir, par cette dépendance des Annales cracoviennes.

De ce que les Annales capitulaires de Cracovie dépendent des notes de Dijon, on a voulu conclure que le roi Casimir le Restaurateur, avait fait son éducation à Dijon. On n'a trouvé aucun autre argument en faveur de cette tradition, relativement récente, d'après laquelle le fils de Mieczislas et de Rycheza fit son éducation et même devint moine à Cluny. Mais c'est un pur roman qui n'a pu résister à l'analyse critique. Cela ne veut point dire que Casimir, pendant la vie et après la mort de son père, n'ait pas séjourné à l'étranger, dans quelque monastère. Il est difficile de supposer qu'il ait étudié et se soit préparé à l'état ecclésiastique, dans n'importe quel couvent

polonais ; de leur existence, de leur organisation et surtout de leur niveau scientifique, nous ne savons presque rien. En revanche, en faveur du séjour à l'étranger, plaident les relations entre la Pologne et la Lorraine. Ces relations étaient favorisées par la reine Rycheza ; Casimir lui-même porta le nom de Charles, comme l'un des derniers Carolingiens lorrains mort en 1001, et, comme le fils de ce dernier qui erra en Allemagne et ensuite se fixa probablement en Thuringe. Après la restauration du pays par Casimir, Aaron de Liège fut abbé de Tyniec ; probablement, les Bénédictins aidèrent le fils de Mieczislas à reconquérir son trône. Les relations politiques entre la Pologne et la Lorraine sont plus importantes qu'on ne l'a remarqué jusqu'ici. Ainsi, en 1027 (?) Mathilde, épouse de Frédéric de Lorraine, un ennemi de l'empereur Conrad II, écrit à Mieczislas II une lettre où elle glorifie les mérites du roi sur le terrain religieux, fait ressortir sa science, se réjouit de son triomphe et lui souhaite la victoire sur ses ennemis. Cette lettre annonce le don d'un sacramentaire romain. On ne croira pas que ce don et la lettre étaient étrangers à toute arrière pensée politique. Plusieurs fois, les ennemis de Mieczislas II sont mentionnés par Mathilde. Il est fâcheux qu'on n'ait pu fixer la date de cette lettre, car on aurait pu voir si Mathilde avait eu de l'influence sur Mieczislas, pour le rendre hostile aux Saxons et à Conrad.

En tous cas, les événements qui se déroulaient sur le Rhin et au delà du Rhin, sans parler de l'Italie, réagissaient sur le cours des événements en Pologne et sur la politique des empereurs envers cet Etat ; sans faire un parallèle détaillé, donnons seulement quelques dates. En 978, guerre entre Lothaire et Othon II, empereur. Il est vrai qu'après une première invasion inattendue, jusque sous les murs de Paris, Othon se retira ; mais il ne signa pas la paix. On suppose que l'année suivante, Othon combattit Mieczislas Ier et que la guerre se termina par le mariage du prince polonais avec la princesse saxonne Oda, ce qui le réconcilia avec l'empreur. Aussitôt, au printemps de 980, l'empereur, ayant les mains libres à l'Est, signe une paix favorable avec Lothaire, sans que, toutefois, celui-ci renonce à ses

prétentions sur la Lorraine. En 984, après la mort d'Othon Ier, dans le même camp des partisans du prétendant Henri de Bavière, nous voyons Lothaire et Mieczislas ; le roi de France, en même temps, attaque Verdun et s'en empare.

Sous le règne de Boleslas Chrobry, les expéditions de l'empereur Henri sont affaiblies par les attaques de Baudouin, comte de Flandre (1000-6), et par la guerre civile en Lorraine (1008-1012). Dans la dernière guerre avec Boleslas, terminée par la paix de Budziszym, l'empereur Henri doit renoncer à une part importante de son territoire, sûrement sous l'influence des guerres de longue durée avec la Bourgogne (1016-18). Au commencement du règne de l'empereur Conrad II, les princes lorrains et, parmi les évêques, ceux de Verdun et de Liège, se déclarent contre lui. L'historien allemand Giesebrecht soupçonne que Mieczislas II et Robert, roi de France faisaient partie des ligues d'opposition d'en deça et d'au delà du Rhin. En tous cas, quelques années plus tard (1028 ou 29), Mieczislas, soit d'intelligence avec les Lorrains réconciliés avec Conrad seulement en apparence, soit sans leur approbation, attaque Misnie. Mais en 1031-32, il doit combattre contre l'empereur lui-même. Cependant, pendant que Conrad s'éloigne, Eudes, comte de Champagne, envahit le royaume de Bourgogne qui venait d'être légué à l'empereur ; cela détermine Conrad à faire la paix avec Mieczislas. Momentanément, Mieczislas est humilié, qui sait même s'il n'a pas fourni des renforts pour la grande expédition contre Eudes : un moine de Saint-Mihiel, qui vit l'armée de l'empereur, raconte qu'il arriva de différents pays et de différentes nations, une foule de gens parlant différentes langues. Mais justement la campagne de l'empereur contre Eudes permit à Mieczislas de reprendre toute la Pologne que l'empereur l'avait obligé de partager avec ses frères.

II

Liège. — L'ambassade à Saint-Gilles. — Qui était Gall? — Chefs français. — Laon. — Influence de l'Eglise. — Cisterciens.

Sous le règne de Boleslas Smialy, on voit une nouvelle affluence de moines lorrains en Pologne. Vers 1070-5, se fonda le monastère bénédictin de Lubin, en Posnanie ; il est peuplé par les moines de Saint-Jacques de Liège. Il semble que Franco, évêque de Posen, soit venu de Lorraine, quoique l'étymologie de son nom n'exclue pas une origine méridionale. On connaît un maître, Franco de Liège (vers 1076), qui fut là-bas le maître du chroniqueur tchèque, Cosmas. Une seconde preuve indirecte est le conseil donné à Ladislas Herman et à sa femme Judith, d'envoyer des offrandes au tombeau de Saint Gilles, en Provence, et de demander aux moines bénédictins leurs prières et leurs jeûnes, pour la naissance d'un fils. Le plus ancien chroniqueur raconte ainsi l'événement : « Il y a un certain saint, sur les frontières de la Gaule, vers le Midi, près de Marseille, là où le Rhône se jette dans la mer, cette terre s'appelle la Provence et le saint s'appelle Gilles, qui a tant de mérites devant Dieu, que tout homme qui s'adresse à lui avec piété et qui se souvient de lui, obtient sûrement tout ce qu'il demande. Par conséquent, faites fondre une statue en or, représentant un jeune garçon et envoyez-le à Saint-Gilles. » La statue que l'on devait envoyer à Saint Gilles fut très vite fondue ; on prépara également de l'or, de l'argent, des manteaux précieux et bientôt les messagers partirent pour ce pays qu'ils ne connaissaient pas.

Ainsi, au moment où l'évêque donnait ce conseil, le culte de Saint Gilles aurait été répandu au Nord, en Lorraine et, de là, serait venu directement en Pologne. Probablement, Franco fit partie de la mission ; mais, auparavant, il ne connaissait pas la Provence. L'ambassade partit pour Saint-Gilles, à la fin de 1084 et fut couronnée d'un succès radieux pour Judith. Elle

mit au monde un fils qui fut Boleslas Krzywousty (20 août 1086). Afin d'honorer Saint Gilles, Ladislas fit élever une église à Cracovie ; dans différents autres endroits, comme à Krobi (en Posnanie), à Inowrocław, Klodawa, on érigea des églises en l'honneur de ce saint. Boleslas n'oublia pas non plus Saint Gilles et fit un pèlerinage en Hongrie, où le culte de ce saint s'était également propagé. Outre Boleslas, Sieciech, échanson de la couronne, entreprit un pèlerinage au tombeau même du saint et peut-être d'autres traces se seraient-elles conservées, n'était le vol mystérieux des archives du couvent de Saint-Gilles, au XVIII[e] siècle.

L'établissement des maisons de Dieu en Pologne, le culte des reliques sont, à défaut d'autres, des traces des relations d'église, avec les pays où certains saints étaient honorés. Ainsi, la crypte de la cathédrale de Cracovie, dédiée à saint Léonard, témoigne des relations d'église avec Liège, où ce saint était spécialement honoré ; le culte de saint Sébastien, en Pologne (à Breslau), témoigne des relations avec Fleury et, en général, avec les couvents bénédictins de Lorraine.

Le chroniqueur anonyme qui nous donne tous ces détails sur la mission polonaise envoyée à Saint-Gilles, est appelé Gallus par la tradition. Qui était ce Gall ? Les recherches sont, jusqu'ici, restées sans succès ; les savants ne s'accordent ni sur son origine, ni sur son nom, ni sur sa personnalité. Les uns le regardent comme Allemand d'outre-Rhin (Bandtke), d'autres comme Français du Midi (A. Przeździcki ; S. Kętrzynski), d'autres encore comme Vénitien (T. Wojciechowski), ou bien comme Slave de Hongrie (W. Kętrzynski). L'hypothèse la plus probable est que Gall était originaire de la Bourgogne (Smolka) ou bien qu'il est venu directement ou indirectement, peu importe, du diocèse de Liège (M. Gumplowicz). La nationalité du chroniqueur importe assez peu ; il s'agit de savoir où il avait fait ses études et, par là, de marquer les relations et les influences de ce foyer de culture sur la Pologne. Les recherches sur Gall n'ont pas été poussées à fond. Il se peut qu'il vint du couvent de Saint-Laurent de Liège, car il remercie ce saint, le 10 août 1109, jour de sa fête, d'avoir fait remporter, à Boleslas, la victoire sur les Poméraniens ce jour-là. Des 40.000 païens qui

se jettèrent inopinément sur les Polonais qui revenaient de la sainte messe, 10.000 à peine échappèrent. Le caractère de la langue indiquerait que Gall était « Wallon » (hypothèse de M. Gumplowicz ; et, indirectement, Miodonski en parle aussi). Nous n'avons pas, cependant, le manuscrit original, mais des copies du XVIe siècle, dans lesquelles les copistes ont pu introduire des mots latins déformés par les Wallons. La comparaison du style de Gall avec d'autres chroniqueurs, afin de se convaincre d'où et dans quel couvent il avait pu puiser l'instruction, n'a pas été faite ; Gumplowicz assure qu'il était bénédictin de Lubin ; il est moins probable qu'il fût chanoine régulier de Saint-Augustin ; ces chanoines n'apparurent que sous Boleslas Krzywousty et occupèrent l'ancienne résidence des bénédictins. Le nom de Gall apparaît rarement dans les documents ; pourtant, nous le trouvons dans un document de 1292 et deux fois dans des actes du milieu du XIVe siècle, où paraissent les Gall (Gallusowie), chanoines réguliers de Czerwinsk.

On pourrait tirer argument pour l'origine wallone (politiquement parlant lorraine) de Gall, du fait qu'à cette époque, le plus grand nombre de moines étrangers fixés en Pologne, venaient de la Lorraine ; de là-bas, nous vinrent des pasteurs éminents et même des chefs militaires. Tels furent, à Cracovie, peut-être l'évêque Maur, et sûrement Baudouin (prénom le plus souvent employé en Flandre, en Hainaut et en Lorraine), tel encore Simon, troisième évêque de Plock. Pendant les guerres des fils de Boleslas Krzywousty, nous voyons du côté du plus jeune des frères, contre Ladislas, toute une suite de Lorrains, comme l'évêque de Wroclaw, Walter, son frère Alexandre, évêque de Plock et le guerrier Hugo Bukr (Butyr) qui avait reçu, de Boleslas Krzywousty, une terre avec des serfs. Hugo triompha des troupes de Ladislas, sous Posen, et, sur l'Oder, il assura le passage des troupes contre les Allemands. C'est alors, sûrement, que Gall vint ou de Lorraine ou des environs. Il était banni, mais il est difficile d'arriver à savoir où il demeurait auparavant et d'où il venait quand il apparut en Pologne, et la cause de son bannissement. Les guerres civiles, à cette époque, étaient des faits quotidiens, et à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, les guerres des communes avec les seigneurs féodaux,

au Nord de la France, sont particulièrement caractéristiques. L'hypothèse de Gumplowicz, sur l'origine de Gall, qui aurait été comte de Hainaut, n'a pas été confirmée par d'autres recherches critiques. On est frappé de la passion de Gall pour les entreprises guerrières ; les longues descriptions des combats de Boleslas III remplissent sa chronique ; nous lui devons également la notice sur le château « *quod Gallus fecerat castrum Galli* » que Zbigniew promit de démolir. Cela doit être, d'après les uns, Golina sur la Warta ; suivant d'autres, Kurzclów sur la Pilica.

Un sang chevaleresque coulait aussi dans les veines de l'évêque Alexandre, lorrain, qui vécut un peu plus tard. Maître Vincent écrit : « Parmi les plus fameux hommes de cette terre (la Mazovie), Alexandre, évêque de Plock, qui peut conduire à bonne fin de si nombreuses et si importantes affaires, est digne de la plus grande admiration ; tout à la fois agneau et lion, et loup, et pasteur, et évêque, et chevalier armé, et prêtre d'une telle piété que, même au milieu des difficultés perpétuelles et des fatigues des camps, il ne néglige aucun des devoirs de sa vocation ». Les évêques étrangers devaient se distinguer par une grande fidélité à la doctrine orthodoxe, puisque le légat du pape dépose de son siège, un Polonais, Czesław, de Cracovie, et met à sa place Baudouin. L'inventaire de la cathédrale fait par ordre de l'archevêque Maur, à Cracovie, et comprenant 46 ouvrages dans la bibliothèque, témoigne favorablement de leur soin et de leur science.

Particulièrement remarquable par sa science fut Walter, frère de cet Alexandre dont nous avons parlé ; il était originaire de Malonne. Il entretenait des relations avec Laon et peut-être y avait-il été élevé. Laon était célèbre par l'école de Maître Anselme, fondée pour le clergé séculier. Walter introduisit à la cathédrale de Wrocław, la liturgie, le chant et les insignes des chanoines (chappe rouge) de l'église de Saint-Vincent de Laon. Il prit également le blason de la cathédrale. L'archevêque de Rnin était en relation avec Laon ; il semble qu'il y étudia pendant sa première jeunesse ; il en rapporta un manuscrit de commentaires évangéliques ; dans ce manuscrit se trouvent les notes qui forment ce que l'on appelle : les Annales de Sainte-

Croix. On suppose que la porte de bronze, sur laquelle est sculptée l'histoire de la vie de Saint Adalbert, à la cathédrale de Gniezno, fut achetée par lui et qu'il en fit exécuter le travail à Laon. Il y a, cependant, d'autres suppositions. Quand Lelewel en montra la reproduction à un savant français, celui-ci déclara que la sculpture était l'œuvre d'un maître français du Midi ; d'autres assurent que la sculpture fut exécutée par Leopardus (Leonardus ?) probablement originaire du Nord de la France et sculpteur de la cour d'Herman. En un mot, cette question n'a pas été résolue.

Revenons aux influences d'ordre ecclésiastique. Nous avons très peu de documents du XII[e] et du commencement du XIII[e] siècle ; mais ce que nous possédons suffit à montrer combien fut grande l'influence des éléments français en Pologne. Dans les listes d'évêques, de chanoines et de prélats, nous lisons souvent les noms de Baudouin, Hugues, Ogier, Robert, outre ceux de Raoul, Lambert, Richard, François, Gilles, Herman (avec l'annotation « *a Leodio* ») et cela non dans un seul diocèse, mais dans plusieurs. C'est à la fin du XII[e] et au commencement du XIII[e] siècle que l'on rencontre le plus de noms étrangers d'outre-Rhin. Leur influence a laissé des traces dans l'organisation ecclésiastique polonaise. Ainsi, sur le modèle des chapîtres français (Tours, Angers, Besançon, etc.), nous avons aussi à la tête de nos chapîtres, un doyen et non un prévôt. On voit là l'influence des décisions du synode de Clermont (1095).

L'époque des fils et des petits-fils de Boleslas Krzywousty est, pour l'Eglise, extrêmement favorable. Je passe sur le côté politique et sur les causes. Le raffermissement de l'Eglise est dû non seulement à la nouvelle assiette des forces politiques, mais aussi à une nouvelle affluence de forces ecclésiastiques. Déjà, sous le règne de Krzywousty, apparaissent les chanoines de Saint-Augustin d'Arrouaise, en Artois ; ils s'établissent à Wroclaw, Czerwinsk, Trzemińsk. Les Prémontrés, fondés par Saint Norbert, viennent de Saint-Martin de Laon et se fixent près de Kalisz, à Wroclaw, à Stazelnie. Les Cisterciens arrivent de Morimont, en Bourgogne et d'Altembourg (diocèse de Cologne). Pour eux et par eux sont élevés les couvents de Jędrzejów, de Sulejow, de Koprzywnie, Wachochock, Szczynye et je ne men-

tionne que les fondations de Morimont. Leur œuvre est la belle architecture, la culture de la terre, des légumes et de la vigne. Si les premiers livres furent apportés par les Bénédictins, plus tard, ils vinrent par l'intermédiaire et par l'initiative des Cisterciens. On a connaissance d'un achat de livres, par les Tchèques à Paris, pour 200 grzywiens en argent. C'était vers la fin du XIIIe siècle. La communauté de dynastie en Bohême et en Pologne, la fréquence des relations entre les couvents cisterciens, nous permettent de supposer que, par cette route, les Polonais reçurent en ce temps de magnifiques livres à miniatures. Les missions cisterciennes devaient s'étendre jusqu'au Dnieper. Saint Bernard, fondateur de l'Ordre, s'en préoccupa, Mathias, évêque de Cracovie et Komes Pierre l'engageaient à venir en Ruthénie et en Pologne. Leur lettre s'est conservée ; elle porte la date de 1144 environ. Il y a, dans cette lettre, beaucoup de fleurs de rhétorique : « Daigne visiter en personne ces régions glacées, afin qu'à l'arrivée de notre abbé (c'est-à-dire Bernard lui-même), les terribles gelées septentrionales s'adoucissent sous le charme du Midi et la flamme du feu ; afin que la sauvagerie insubordonnée s'élève par vos enseignements, afin que les habitants, par la lumière de votre profond enseignement et sous le joug divin, vivent en bonne intelligence ». A la fin, une invitation cordiale : « Non seulement nous seuls désirons l'arrivée de l'Abbé de Clervaux, mais tous, comme un seul homme, riches et pauvres, noblesse et communes, jeunes gens et jeunes filles, vieux et jeunes, également le désirent. Tous les états, les âges, le sexe masculin et féminin, tous les Polonais soupirent après l'Abbé ». Mais Bernard ne vint pas, et la mission en Ruthénie fut donné, 100 ans plus tard, par Jacek, disciple de Saint Dominique. Avec le temps, dans certains couvents, et déjà peut-être, depuis le commencement de leur existence, les Allemands s'y établirent. Malgré cela, les liens avec les maisons mères de France subsistaient. Aux assemblées générales du chapître de l'Ordre, les Abbés et les prieurs allaient en pèlerinage ; encore au XVIe siècle, dans les couvents dépeuplés par la Réforme; on appellera les Français.

III

Colonisations vallones. — Rôle des chevaliers du Temple. — Familles françaises en Pologne. — Affinités avec les cours françaises, lorraines, toulousaines. — Etudiants polonais à la Sorbonne et à l'Ecole de médecine de Montpellier.

Avec les Cisterciens, s'introduisirent en Pologne les colons allemands. Il est difficile de voir, en cela, une intention politique des religieux ; ce fut plutôt occasionné par les circonstances de l'époque, la proximité de l'Allemagne, le dépeuplement de la Pologne par les guerres et les invasions tartares. Du reste, on s'est convaincu que la première colonisation étrangère était belge, ainsi que le prouvent les noms donnés aux terres appartenant aux couvents « Włochy, Włoszowice » et d'autres semblables, formés de « Welsch », « flamisch » et non de Włochow, Italien. En Hongrie, déjà vers la moitié du XIe siècle apparaissent les colons Wallons (aux environs d'Eger). De là, ils ont pu passer en Pologne. Les lois et les coutumes étaient, également, à l'origine, flamandes ; plus tard seulement, elles furent teutonnes et franques. C'est en Silésie que cette colonisation belge fut la plus active ; et même l'influence allemande ne l'arrêta pas tout d'un coup ; avec le temps seulement, les colons wallons ou flamands demandèrent qu'on leur accordât le droit allemand. La colonisation d'outre-Rhin, en Silésie, embrassa les campagnes et les villes (Wrocław, Raciborz, Opole), de là même le nom de la rue (platza) romane ou wallone et l'église Saint-Maurice, spécialement destinée à la colonie wallone. Dans les emplois importants. comme castellans, nous voyons des « Galli », par exemple Simon, castellan d'Opole au XIIIe siècle^e^; Roger, commandant au service du célèbre Pierre Danois fut sûrement aussi « Gall ».

La Silésie avait quatre catégories de colons ; les paysans, les artisans (les drapiers), la noblesse et les ecclésiastiques. Outre cette province, les Wallons choisissaient encore, comme lieu de

séjour, probablement la Grande Pologne et même la terre de Sandomierz (Zagość).

Au nom de Zagość est lié, en Pologne, le souvenir d'un ordre chevaleresque dont l'histoire, du reste, n'est pas éclaircie ; les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Nous les voyons à Zagość, à Posen, à Olawa, en Silésie, ainsi qu'en Poméranie. A l'origine, étant, ce semble, d'origine wallone, en tout cas, pas allemande, ils ne se montrèrent pas ennemis de la Pologne. Avec le temps, ils lièrent partie avec l'Ordre Teutonique ; au XIVe siècle encore, nous trouvons, en Posnanie, un chevalier de Saint-Jean, appelé Grand, donc pas d'origine allemande. Outre ceux-ci, s'installèrent encore en Pologne, les chevaliers du Temple, qui apparaissent au commencement du XIIe siècle. Ils ont leur siège en Silésie, en Grande Pologne, et en Petite Pologne (Mieckow). En Grande Pologne, ils étaient fortement soutenus par le prince Ladislas Odonicz. Ils occupèrent les frontières de la Marche de l'Est, ou bien au Nord les lacs et les forêts sur les rives de la *Noteci* ; ils s'établirent sur d'importantes lignes commerciales, qui sait même, s'ils ne faisaient pas le commerce, par Gdansk, avec la Flandre et la France. Leur rôle vis-à-vis de la Pologne n'est pas clair ! Avec le temps, ils durent s'imprégner de l'élément germanqiue ou subir l'influence ennemie en Pologne. L'histoire n'a pas encore tiré au clair ces problèmes. On sait cependant, que les chevaliers du Temple, en Poméranie, étaient soutenus par les Askanczyki, marquis de Brandenbourg, ennemis acharnés des Slaves ; c'est sûrement pour cela qu'ils attirèrent sur eux la colère du prince de Poméranie, Bognslaw IV, à la fin du XIIe siècle. Les chevaliers du Temple se maintinrent en Pologne, jusqu'à la suppression de l'Ordre par le pape. Leur fortune passa entre les mains des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean, et peut-être fut-elle confisquée, malgré la défense du pape, par les princes et les évêques. En géographie, leur souvenir reste dans les villes de Templewo en Brandebourg, Tempelburg en Poméranie, Tempelfeld en Silésie, près d'Olawa Dans l'histoire guerrière de la Pologne, ils se montrent une fois dans la bataille de Lignica. Nous avons conservé, sur cet épisode, un récit contemporain : une lettre de Ponce d'Auban, grand-maître des Templiers au roi Saint-Louis. Nous en citons

quelques passages : « Voici, sur les Tartares, les dernières nouvelles que nous avons reçues par nos frères, arrivés de Pologne pour le chapitre (en France). Nous faisons savoir à Votre Majesté, que les Tartares ont déjà détruit et pillé la terre qui appartenait à Henri, prince polonais, qu'ils ont tué ce prince, ainsi que beaucoup de seigneurs ; six de nos frères, trois chevaliers, deux armés et cinq cents de nos hommes de service ont péri, trois de nos frères ont réussi à échapper à la mort. Nos deux meilleures tours et trois domaines, que nous avions en Pologne (en Silésie) sont détruites ». Ensuite, le Grand Maître parle des engagements des princes et des ordres guerriers (chevaliers teutoniques et de Saint-Jean), pour la lutte contre les Tartares. « Et si, comme nos frères nous l'ont raconté, ces armées sont, par la permission de Dieu, écrasées, les Tartares ne trouveront, dans leur marche, personne qui puisse leur barrer la route de France. Et sachez, ô roi, qu'ils ne pardonnent à personne, mais assassinent tout le monde ; les pauvres et les riches, les petits et les grands, ne faisant exception que pour les belles femmes, afin de pouvoir satisfaire leurs désirs ; mais leur passion assouvie, ils les tuent, afin qu'elles ne puissent rien raconter sur l'état de leur armée. Le maître de notre Ordre de Hongrie, d'Allemagne et de Moravie n'est pas venu au chapître, mais il réunit autant qu'il peut de troupes, afin de les mettre en marche contre les Tartares et, par nos frères qu'il nous a envoyés, demande du secours. Il nous semble qu'il faudrait accéder à sa demande ». Malgré la terreur panique qui éclata en France, à cause de l'irruption des Tartares en Europe orientale, aucun secours ne fut envoyé, et, semble-t-il, pas même préparé. C'est seulement après la seconde irruption en Pologne (1259), que l'on s'occupa de cette question ; le roi Louis défendit alors les tournois et ordonna de s'exercer au tir de l'arc ; dans les synodes on devait exposer les moyens de défense contre les Tartares ; néanmoins, l'esprit du roi et des ecclésiastiques était occupé en Terre-Sainte, Louis IX se contenta d'envoyer une mission aux Tartares.

Quoique les étrangers qui venaient en Pologne fussent, pour la plupart, ecclésiastiques, on a réussi, cependant, à trouver ou à deviner les familles qui, étrangères à l'élément ecclésiastique d'outre-Rhin, se fixèrent en Pologne. A vrai dire, on n'est sûr

que de l'origine de la famille Grabiow (de Hugues Bukr, première moitié du XIIe siècle), mais les historiens en admettent beaucoup plus ; par exemple, la famille Leszczyce, en Grande Pologne, célèbre par son courage et ses combats contre les Teutoniques ; le prénom d'Hector « trahit » l'origine « française ».

Les Ostrorogi étaient, semble-t-il, en affinité d'origine avec les Lesczyce. Les anciennes chroniques rattachent le nom de l'évêque de Wrocław à la famille Lanckoronski. Celle-ci devait descendre des seigneurs de Brézé d'Anjou, en polonais Brzezia; toutefois, c'est une chose qui n'a pas été éclaircie. Peut-être la famille Dry (de Dreux) était-elle d'origine française. La science héraldique est encore au berceau. En tous cas, dans les documents du moyen-âge, surviennent trop souvent des prénoms étrangers et rares pour qu'on puisse les considérer comme donnés régulièrement aux Polonais, par les prêtres étrangers. Assurément, tous les Robert, les Archambauld, les Allard, etc., dignitaires de la couronne, n'étaient pas des étrangers, mais du moins, quelques-uns d'entre eux, aux XIIe et XIIIe siècles, sont les ancêtres des familles restées en Pologne. C'est une chose étonnante qu'il n'y ait pas eu de lien de parenté ou de liens matrimoniaux entre la maison régnante française et les Piast ; une princesse ruthénienne monta sur le trône français. C'était Anne, fille de Jarosław le Rusé. Casimir (le Restaurateur) avait épousé la tante d'Anne Dobrogniemoz et, de cette manière, s'apparentait avec Henri Ier de France, mari d'Anne. Une seconde affinité se produisit par le mariage d'Agnès, sœur de Sainte Hedwige, femme d'Henri le Barbu, avec le roi Philippe-Auguste. Il est permis de se souvenir que Louis, roi de Hongrie et de Pologne, était le descendant d'un frère de Saint Louis. Pendant son règne, on forma le projet de placer, sur le trône de Pologne, Louis, fils du roi Charles V. Cette idée venait de l'empereur Charles IV. Mais le roi de France, malgré toutes les insistances, ne voulut pas accepter la proposition impériale, sans que Louis en eut connaissance et sans s'entendre avec lui. Il y avait un autre projet entre Louis et Charles V ; c'était le mariage du fils de Charles, avec la fille du roi de Hongrie, qui recevrait la Hongrie et la Pologne, mais Charles V ne se souciait pas de donner le trône polonais à son fils.

Deux fois, néanmoins, les filles des Piast se trouvèrent ou sur les limites ou à proximité de la France. Ryksa, fille de Ladi las II et petite-fille de Boleslas Krzywousty, épousa d'abord Alphonse VIII de Castille, ensuite Bérenger, comte de Provence, et enfin, Raymond comte de Toulouse. Sa cousine germaine, Ludmila Wiczokostawa, fille de Mieczislas le Vieux, épousa Frédéric de Lorraine. En outre, on trouve encore quelques mentions incertaines et très peu claires, sur le mariage de la fille de Godefroi de Louvain avec un prince polonais et de Pierre Danois avec Marie, princesse française. Les noms des enfants du second lit de Pierre Danois, Gilles et Béatrix, portent à croire qu'il avait épousé encore une Française. Du reste, il n'est pas certain, que ce Pierre ait été marié deux fois.

Jusqu'ici, il n'a été question que des influences d'outre-Rhin, par l'intermédiaire des Français, des Bourguignons, des Wallons, des Irlandais (Celtes) ; on peut supposer, cependant, que les Polonais allèrent chercher ces influences à leur source même, en faisant leurs études dans les célèbres écoles de Liège, de Laon ou de Paris. La tradition mentionne, comme les plus anciens étudiants polonais à Paris, l'archevêque Bogumil (Pierre) et Saint Stanislas de Cracovie et, plus tard, Kadłubek. La critique n'admet pas que ce dernier ait fait ses études à Paris : la connaissance parfaite du droit que Maître Vincent montra dans sa chronique n'aurait pu être acquise qu'à Bologne. Ce qui pourrait témoigner l'intérêt montré d'assez bonne heure, en Pologne, pour les différentes études de droit, c'est le Manuscrit de la Collection canonique d'Yves de Chartres, conservé à Gniezno, et le Code de Justinien, à miniatures, avec commentaires, d'origine française (XIIe-XIIIe siècle), propriété de la bibliothèque du Grand Séminaire de Posen. On ne sait pas quand ces manuscrits furent acquis. Le premier chroniqueur polonais, Vincent Kadłubek, devait connaître le français : la preuve en est, non seulement dans les mots de l'anecdote « Sire tu moras », non seulement dans les expressions nouvelles tirées du français, mais aussi dans la forme littéraire, anecdotes, dialogue, empruntée à la France. De plus, il faut noter son penchant prononcé pour les Cisterciens ; Maître Vincent, lui-même, mourut Cistercien, à Jdrzejów. On peut ajouter ici que deux célèbres

récits sur Piast et sur Walgierz ont eu pour base, des modèles étrangers : pour Piast, les miracles de Saint Germain décrits par Eric d'Auxerre; pour Walgierz, un certain roman sur Walter, prince d'Aquitaine et Heligunde écrit et conservé dans les couvents des Bénédictins.

Revenant aux études des Polonais à Paris, nous pouvons affirmer que Yves Odrowaz, plus tard évêque de Cracovie, y fit ses études. Sa correspondance avec Gervais, évêque de Séez, en est une preuve et un de ses compagnons d'études fut, plus tard, le pape Grégoire IX. On ne sait pas si les neveux d'Yves, Czesław et Hyacinthe, dominicains, firent leurs études à Paris. Il semble que Hyacinthe s'y rendit pour les assemblées du chapître de l'Ordre. Il était encore honoré à Paris, beaucoup plus tard : Anne d'Autriche demanda qu'on lui envoyât des reliques du saint.

Le fils d'Henri le Pieux, Conrad, évêque de Passan (vers 1248) et son jeune frère Ladislas firent leurs études à Paris. A la fin du XIIe siècle, au bord de la Seine, apparaît le maître Franco de Polonia, qui laisse un traité d'astronomie et la description d'un certain instrument appelé « turketus ». En 1313, cinq Polonais étudient à la Faculté des Arts en Sorbonne. Au XIVe siècle, les Polonais étudient aussi à l'école de Montpellier. C'est là que Jean Badlica, plus tard évêque de Cracovie, fit ses études médicales et, avant lui, Thadée Ślązak, évêque le Sarepta (1338), auteur d'un dictionnaire de médecine et Nicolas Polak, qui écrivit un traité sur les serpents. Thomas de Cracovie, à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, était un des plus célèbres professeurs de la Sorbonne ; il professait la théologie et le recteur l'appelait « un homme de grande science ». Des personnages célèbres plus tard, en Pologne, firent leurs études à Paris. Sędziwy, alchimiste, Bystrzykowski, Nicolas de Tuchow, Jean de Dobczice. L'université de Cracovie, faculté de théologie, se modela, depuis sa fondation, sur l'Université de Paris. En 1400, Jagiello écrivait : « Nous croyons et savons très bien, que Paris. en attirant les hommes expérimentés et sages, fertilise et embellit la France ». Les professeurs de la Sorbonne et ceux de l'Alma Mater de Cracovie, défendirent de concert une thèse qui passionna les esprits : la supériorité des conciles sur le pape. Déjà,

au concile de Constance, les Polonais soutiennent les envoyés français, qui défendent chaudement la supériorité des conciles et s'opposent à la doctrine de Jean Petit, sur la légitimité du tyrannicide. Quand, contre le pape Eugène IV, apparaît l'antipape Félix V, l'Université de Cracovie défend encore à outrance la supériorité des conciles. En juillet 1448, se rendent à Paris, Nicolas de Diałoszyce et Jacques de Stradom, afin de prendre les conseils et s'informer du point de vue de la Sorbonne, car « son opinion est la plus importante et la plus sage ; comme le ruisseau émane de sa source, de même notre université de la vôtre ». La réponse du 3 décembre 1468 fut décourageante. La Sorbonne déclare qu'elle est passée dans le camp d'Eugène IV, à cause de la grande science du nouveau pape et à l'exemple de son roi. La question de principe — supériorité des conciles ou supériorité du pape — était laissée sans réponse. Plus loin, dans sa lettre, la Sorbonne s'étend sur la nécessité de l'unité dans l'Eglise de Dieu et fait comprendre qu'il faut se soumettre au pape.

Ce n'est plus pour la science, mais pour les affaires religieuses, que les Polonais se rendent à Avignon, siège des papes, pendant quelques dizaines d'années. Là s'accomplit la consécration des archevêques ; là on dépose des plaintes contre les chevaliers Teutoniques ; là on combat les efforts et les intrigues tchèques ; c'est là, enfin, qu'on a enseveli les restes mortels d'évêques venus pour les affaires politiques et religieuses, comme Gewrd de Wrocław, Borzyslaw et Pierre Falkowski. La politique des papes d'Avignon, bien qu'ils fussent français, appartient à l'histoire des relations du Saint-Siège, et non de la France, avec la Pologne. Rappelons seulement que ces voyages polonais élargissaient les connaissances de nos compatriotes sur la France : de là les mentions sur les richesses du roi de France. Les légations papales amenèrent en Pologne des dignitaires français, afin de ramasser le denier de Saint Pierre et de juger les querelles entre les Polonais et les chevaliers Teutoniques. Les chevaliers polonais commencent à visiter la France, à la fin du XIVe siècle. Ladislas Biały (le Blanc), prince de Gniewka, le seul chevalier errant polonais, cherche la paix, comme religieux, dans les murs de Citeaux, ensuite comme bénédictin, à Dijon.

Inutilement cependant. Le cri du sang des Piast est plus fort que les vœux religieux. Et le prince, arraché par des envoyés de sa patrie, retourne aux combats ; mais après de vains efforts, il revient et meurt en route, à Strasbourg ; il est enterré à Dijon. Les Bénédictins de Saint-Bénigne célébrèrent, pendant de longues années, les messes fondées pour le repos de son âme, par « ce roi Lancelot ».

IV

Chevaliers polonais en France. — Chevaliers français, au service de l'Ordre Teutonique. — Solidarité en face du Croissant. — Echo de Grünwald. — Efforts français pour la paix entre la Pologne et l'Ordre Teutonique. — Tentatives polonaises pour la réconciliation de la France et de l'Angleterre. — Voyage de Lannoy. — Au concile de Constance. — Politique française en Bohême. — Relations commerciales.

Les tournois et les entreprises chevaleresques amènent en France, Pierre Ciolek de Drzewica qu'une note du XIV[e] siècle appelle français « franczus appellatus est », ainsi que Zawiscza Czarny. On ne sait s'ils trouvèrent l'occasion de se signaler. Zawiscza fut en France au commencement du XV[e] siècle, Ciołek également ; il semble qu'ils s'y trouvèrent tous deux au moment de la trève entre la France et l'Angleterre, avant Azincourt. C'est tout, en ce qui concerne les visites en France. Et maintenant, sur la route de Pologne qui apercevons-nous ? Un brillant Français d'origine, Pierre de Lusignan, roi de Chypre, dont la chronique versifiée parle comme d'un hardi conquérant « le meilleur roi qui fut par delà conversant ». Pierre séjourna à Cracovie pendant la grande assemblée des monarques (1364) et prit part aux tournois. Son voyage a été chanté en vers, par Guil. Machaut. Le but de son voyage était d'engager les monarques à faire la guerre-sainte contre les Turcs. Nous avons encore d'autres visites, à travers la Pologne plutôt que pour la

Pologne seule : tels les chevaliers français qui s'étaient mis en marche pour combattre, aux côtés des chevaliers de l'Ordre Teutonique, contre les Lithuaniens et les Sarrazins. Leurs «reize », c'est-à-dire ces voyages, comme les appellent les chroniqueurs, commencent dans la première moitié du XIVe siècle. Sûrement, dans la suite armée de Jean de Luxembourg, qui se fit longtemps appeler roi de Pologne se trouvaient des chevaliers français. Il en vint certainement encore en 1336, 1337, 1344, et surtout en 1348, où une invasion terrible de 40.000 phalanges ravagea, pendant 9 jours, la terre lithuanienne, massacra pêle-mêle les jeunes filles, les jeunes gens et les vieillards. Au milieu de telles actions, comme il sonne faux le cri chevaleresque « On ne fuy » qui servait de mot de ralliement dans ces « reize » atroces.

En 1375, arrive de France en Prusse Guy de la Trémoille, chambellan et porte-oriflamme royal ; il apporte au grand-maitre, de la part de Charles V, un morceau de la vraie Croix. On connaît les « triomphes » français en Lithuanie, en 1390, 1392, 1394 : donc, après qu'elle eut embrassé le Christianisme. Les Français érigent des châteaux frontières « le château des Chevaliers » et font le siège de Wilno, défendu par une garnison polonaise-lithuanienne-ruthénienne.

Il semble que c'est en 1394 qu'eut lieu la fameuse provocation en duel judiciaire entre les chevaliers français et polonais. Les Français reprochaient aux Polonais de défendre les Sarrazins, et les Polonais reprochaient aux Français d'attaquer les sujets d'un roi chrétien. Le duel n'eut pas lieu. Parmi les plus célèbres chevaliers, il est permis de citer le jeune Jean Boucicault, fils du Maréchal, et depuis 1397, maréchal lui-même, qui fut trois fois en Prusse. Une chronique française raconte que la guerre de 1390 avec les Lithuaniens, à laquelle il avait pris part, fut « la plus grande et la plus honorable que de long temps y eust eu ». Outre les Français, les Bourguignons et les archers mercenaires du duc de Bourgogne participaient à ces « reize », en Lithuanie. On ne peut pas excuser les Français, en arguant de leur ignorance du baptême et de l'avènement de Jagiello au trône de Pologne, puisque le roi, Charles VI, avait envoyé une lettre de félicitations, après le mariage d'Edwige ; et, en 1394,

le duc de Bourgogne envoya une ambassade à Cracovie. Les chevaliers français, évidemment, ne pouvaient résister à la passion de la gloire qui les conduisit plus d'une fois à l'esclavage, chez les infidèles, pire que la mort, comme après la malheureuse bataille de Nicopolis (1396) où les Français en très grand nombre, les Polonais, les Tchèques, les Hongrois et les Allemands attaquèrent ensemble les Turcs. Sous l'influence de cette défaite, Philippe de Mézières proposa de former un Ordre de chevaliers composé, en partie, de Polonais (quoiqu'il ne leur destinât pas le rôle principal) et spécialement destiné à combattre les troupes du Sultan.

Les années qui précèdent la grande guerre et la bataille de Grünwald, sont remplies par les démarches et les plaintes réciproques aux cours occidentales européennes. Le grand-maître, Jagiello et Witold envoient des lettres au pape, aux rois de France et d'Angleterre, au duc de Bourgogne et aux princes allemands. Witold se plaint des violences des chevaliers Teutoniques en Samogitie (20 mars 1041). De son côté, le Grand-Maître se plaint de la trahison de Witold (24 mai 1401). Plus tard (23 avril 1408), le Grand-Maître se justifie auprès du roi de France, sur les plaintes déposées par Jagiello et Witold, contre l'Ordre des chevaliers teutoniques. Très peu de temps avant Grünwald (20 mai 1410), le Grand-Maître envoie des plaintes à 36 souverains chrétiens. Enfin, les deux grandes armées se rencontrent sous Grünwald. A peu près 30.000 chevaliers originaires de différentes provinces de France combattent du côté des frères aux blancs manteaux ; quelques-uns d'entre eux tombent sur le champ de bataille, les autres s'enfuient et, le plus vite possible, rentrent dans leur pays. Du côté des combattants polonais, le chevalier Jean Lion, peut-être français ou flamand, se distingue sous Korossak, et Długosz le mentionne. Dans les chroniques françaises se sont conservées quelques relations sur la bataille de Grünwald. La chronique de Saint-Denis et celle d'Enguersard de Monstrelet sont plutôt favorables aux Teutoniques. Sans prendre garde à l'inexactitude des détails, elles accueillent les récits des hérauts de l'Ordre. Ainsi, Monstrelet s'étend sur une grande expédition des Chevaliers, au nombre de 30.000 hommes, en juillet 1410, au royaume « de Lithuanie, pour le

détruire et dépopuler ». Le plan de bataille est beaucoup trop clair. Dans la bataille, trente six mille Sarrasins périrent, parmi eux « l'amiral » litthuanien etle chef des Sarmates, et parmi les chrétiens, 200 tombèrent. Il n'y eut jamais une telle bataille, c'est l'écho des vantardises teutones. Vient ensuite le récit de la bataille de Grünwald (sans date ni endroit précis). Ici, le roi de Poulane est représenté comme un parricide qui, après avoir commis son crime, se réfugia en Pologne et, après la mort du roi, épousa la reine-veuve. C'est un chrétien en apparence (naguères faintement chrétien, pour parvenir à ce royaume). Ainsi, huit jours après la défaite (desconfiture) mentionnée ci-dessus, il vint et livra une bataille considérable aux chevaliers teutoniques, qui perdirent cinquante mille hommes. Le chroniqueur fait retomber la faute de la défaite sur le chef hongrois qui n'amena pas les secours promis.

La chronique de Saint-Denis présente exactement le cours de la bataille de Grünwald, en soulignant la rupture momentanée de la ligne polonaise-lithuanienne et en essayant d'affaiblir l'impression de la victoire. Elle appelle Jagiello roi de Cracovie, nom qui fut donné aux rois polonais au commencement du XIVe siècle.

Après la bataille de Grünwald, les Teutoniques ne cessèrent point de noircir les Polonais et de demander du secours aux pays d'Occident. En 1411, Henri von Plauen porte plainte aux princes d'Occident contre Jagiello et Witold ; il explique que l'Ordre fut obligé de faire la guerre et insinue que l'ambassade turco-tartare, chez Witold, prépare une guerre ; c'est dit-il, un mauvais oracle et les infidèles peuvent s'emparer de la terre des souverains chrétiens. Pendant cette même année, Jagiello prouve que les chevaliers teutoniques n'observent pas les conditions de la paix et se préparent à la guerre. L'année suivante, le Grand-Maître envoie à Rome le procureur de l'Ordre, pour agir de concert avec l'envoyé français, auprès du pape contre Witold. Le roi de France, Charles VI, soutint la cause des chevaliers auprès de Jagiello et le pria de faire remise des indemnités de guerre ou, du moins, de les exiger d'une manière indulgente.

D'après une autre version, la lettre de Charles contenait des

menaces, en cas d'une nouvelle guerre avec les Teutoniques (12 janvier 1412). En 1413, le Grand-Maître de l'Ordre se rend auprès du roi de France et du duc de Bourgogne, pour leur demander du secours contre les attaques attendues des Polonais, Lithuaniens, Ruthènes, Tartares et païens, qui n'ont rien de plus pressant que de projeter la destruction définitive de l'Ordre.

Son appel ne fut pas sans écho. Dans l'expédition qui se changea en brigandage, les chevaliers flamands et bourguignons et, parmi eux, Guilbert de Lannoy, connu par ses essais diplomatiques et par la description de son voyage en Pologne et en Orient, combattirent avec les chevaliers teutoniques. On se battit en Poméranie, en Mazowie, sous Plock ou Pułtusk, mais on ne prit pas la ville. On brûla cinquante hameaux appartenant aux églises et on s'empara d'une quantité de bétail. Cette « reiza » dura 16 jours. En avril 1414, de Lannoy, muni d'un sauf-conduit, se rencontre avec Jagiello, à Kalisz. Le roi se plaint de Charles VI, qui ne l'avait pas félicité de son avènement au trône de Pologne. Sept ans plus tard, de Lannoy vient comme envoyé de Charles VI et d'Henri V, roi d'Angleterre et, en réalité, comme partisan des Bourguignons alliés aux Anglais ; il peut donc être considéré plutôt comme ennemi de Charles que comme son envoyé et son serviteur. Il séjourna chez Jagiello pendant les chasses aux environs de Drohobycz, ensuite chez Witold ; puis il partit vers l'Est.

En 1410, les efforts continus des chevaliers teutoniques pour obtenir du secours, aboutissent à une suspension d'armes à Saint-Denis, avec la collaboration de Sigismond, roi des Romains, et de Charles VI, roi de France. Les Polonais vinrent en France, au concile de Constance et, parmi eux, Nicolas Trąba, évêque de Gniezno. Celui-ci donna un dîner en l'honneur des représentants du monde scientifique, auquel était présent Thomas de Cracovie, professeur à la Sorbonne. Alors, les Français présentèrent à l'archevêque un pamphlet du dominicain Falkenberg, contre la Pologne et Jagiello, que les Polonais ne connaissaient pas. Pendant les débats du concile, les Français se mirent du côté des Polonais, tandis que les Anglais penchèrent du côté des Teutoniques. Il semble que, du temps de ce séjour de Trąba

en France, fut offerte, semble-t-il, par Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, la bannière qui, pendant longtemps fut suspendue dans la cathédrale de Wavel, où Dlugosz la vit encore. On sait quelque peu que la Pologne se chargea du rôle d'intermédiaire et fit tous ses efforts pour amener la paix entre la France et l'Angleterre. La lettre de Jagiello à Henri V, roi d'Angleterre, pour lui demander la cessation de la guerre avec la France, est peut-être en relation avec le séjour de Trąba à Paris. La suspension d'armes entre la France et l'Angleterre dura peu, d'octobre 1416 à février 1417. Dans l'été de 1417, la guerre s'était rallumée. Henri rejetait les prières de Jagiello et, ayant besoin de bons soldats pour ses grandes expéditions, il lui demandait s'il ne lui en fournirait pas. C'était l'écho de Grünwald qui avait fait grande impression dans le monde et en Angleterre, et avait laissé des traces dans les chroniques, par des notices favorables à Jagiello. La politique du roi polonais, dans cette affaire, étrangère aux intérêts de la Pologne, comme dans la querelle diplomatique avec les chevaliers Teutoniques, consistait à démontrer continuellement aux monarques le caractère chrétien de la Pologne et de la Lithuanie et leur valeur civilisatrice et politique. Je pense que c'est dans cette politique. jusqu'à un certain point manifeste et informatrice pour l'Occident, qu'il faut chercher la cause des interventions pour la paix entre la France et l'Angleterre et non dans l'influence sur Jagiello de l'empereur Sigismond qui se rendit en France et en Angleterre, pour essayer d'amener la paix.

Deux fois encore, les représentants, quoique non officiels, de la Pologne participeront aux essais de réconciliation de la France avec l'Angleterre. Une fois, en 1435 ; en juillet de cette année, Nicolas Lasocki (Lassesesquin)dut, dans ce premier Congrès européen dont la Pologne fit partie, jouer un rôle actif et fructueux, de là les éloges du pape qui se répandirent sur lui. Le congrès d'Arras, il est vrai, n'aboutit pas à un accord anglo-français, mais il réconcilia la France et la Bourgogne. Le fruit de cette paix fut la délivrance de Paris.

Le concile de Bâle envoya en France, l'Archidiacre de Cracovie, Derslaw de Borzymów (1439), anciennement recteur de l'Académie royale à Cracovie. On peut croire que, pendant leur

séjour en France, les délégués polonais se sont renseignés sur Jeanne d'Arc et ses exploits, représentés dans les mystères.

Pendant le règne de Casimir Jagiellonczyk, les relations avec la France et la Bourgogne trouvent souvent un écho dans les chroniques et les lettres.

L'influence de la civilisation française est visible dans les conseils pédagogiques, écrits par la reine Elisabeth, femme de Casimir ; elle y exprime son désir que ses fils apprennent la langue française. Malgré l'absence complète d'étudiants français à l'Académie de Cracovie et une fréquentation insignifiante des étudiants polonais à Paris, la vie intellectuelle de France est toujours en contact avec celle de la Pologne. Par exemple, l'esprit d'un illustre écrivain politique, Ostrorog, défenseur de la liberté de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, est pénétré par les idées de Pierre Dubois,réformateur du commencement du XIV[e] siècle dont la grandeur était ignorée par ses contemporains. Il faut encore signaler le voyage du chevalier Alexandre Soltan, à la cour Bourguignonne, où Charles le Téméraire lui donna l'ordre de la Toison d'or.

Des chevaliers de Bourgogne furent aussi souvent accueillis à la cour royale de Pologne, et c'était, probablement, grâce à ces contacts, qu'on trouve soixante-cinq blasons de nobles polonais dans le livre héraldique de Jean Lefèvre de Saints-Rémy, à la Bibliothèque nationale de Paris.

Selon l'historien Dlugosz, après la mort de Ladislas, roi de Bohême, Charles VII désirait voir un de ses fils lui succéder. Mais, en même temps, il estimait les droits de Casimir Jagiellonczyk au trône bohémien et les trouvait justifiés par la parenté de sa femme avec les rois de Bohême. Il promit alors, que si le fils du roi de Pologne obtenait le trône de Bohême, il lui donnerait sa fille ; si c'était la fille, il la marierait avec son fils et rendrait à la Bohême le Luxembourg, pris par le duc de Bourgogne. C'était en 1458. Mais les Tchèques n'accueillirent pas la proposition. Quinze ans plus tard, Charles de Bourgogne et Louis XI paraissent de nouveau dans le rôle de médiateurs. Il s'agissait de rendre la sentence, sur l'attribution de la couronne de Bohême : au jeune Ladislas Jagiellonczyk, ou à Mathias Korwin, roi de Hongrie. Le jugement de Charles le

Téméraire, en faveur du bon droit de Ladislas, fut rejeté par les Tchèques. Les seigneurs polonais blâmèrent les ambassadeurs français d'avoir, à l'assemblée de Nissa, transigé sur l'exécution de la sentence et Dlugosz écrit que Charles de Bourgogne était peu favorable à la Pologne, parce qu'il avait fait alliance avec Mathias. L'arbitrage franco-bourguignon n'aboutit pas.

Pour achever le tableau des relations franco-polonaises au moyen-âge, il reste à dire un mot du commerce. La France est en relations commerciales avec la Poméranie, depuis le XIIIe siècle. Philippe le Bel donne à Elblag, en 1294, les droits de commerce libre. Ces relations, pourtant, sont souvent rompues. Les habitants de Dantzig et d'Elblag présentent personnellement en 1379, une plainte contre les corsaires français, qui capturaient leurs navires. En 1385, les relations s'améliorent jusqu'à un tel degré, que le roi de France, en présence des délégués de l'Ordre teutonique commande à son amiral, sous peine du gibet et de la roue, de protéger les négociants poméraniens, contre l'oppression des Prussiens.

C'est par Dantzig, alors, qu'arrivent en Pologne les marchandises de France et de Bourgogne : le sel d'Occident, le sucre, l'huile et le vin. La Pologne exportait, en échange, principalement du bois. On peut croire que les négociants de Dantzig le vendaient avant d'arriver en France, à la Zélande, et avec l'argent, faisaient les achats dans les ports français. Il y eut des conflits, surtout à la suite de la prise de navires polonais par les corsaires de Bourgogne.

Le roi Casimir Jagiellonczyk réclame, dans une lettre adressée à Philippe, duc de Bourgogne, la liberté pour la navigation dantzikoise et exige la remise des navires capturés. Philippe, qui était en possession de la côte de Flandre, réplique que cette capture avait été faite en représailles de pareil accident arrivé aux navires de ses sujets, par le fait de pirates baltiques (1456).

La paix conclue avec l'Ordre teutonique, les relations commerciales se ranimèrent, malgré que les corsaires français aient continué à faire la chasse aux navires (1487-1490).

Ces relations, plus actives qu'autrefois, entraînent la connaissance de la Pologne, de ses richesses et ses lois.

En 1471, Louis XI crée une administration des Mines chargée d'accorder les concessions pour les exploiter, selon le modèle des lois qui existaient déjà en Pologne. Il recommande aussi de faire venir les mineurs de pays étrangers, de Pologne par exemple. Il est probable que, en ces temps déjà, les Français venaient visiter et admirer les salines de Bochnia et Wieliczka.

Marjan PACHUCKI.

LISTE CHRONOLOGIQUE

---

978. — Guerre entre Lothaire et Othon II.
979. — Combats d'Othon II avec Mieczislas et mariage de Mieczislas avec Oda.
980. — Renonciation de Lothaire à ses droits sur la Lorraine.
984. — Lothaire et Mieczislas, partisans du prétendant Henri de Bavière.
996. — Saint Adalbert en France.
1005-6. — Guerre d'Henri II avec Boleslas Chrobry ; invasions de Baudouin de Flandre ; l'empereur et Robert, roi de France, combattent ensemble contre Baudouin.
1008-12. — Nouvelle guerre d'Henri avec Baudouin ; luttes intérieures en Lorraine ; Henri prend Metz.
1016. — Le duché de Bourgogne se rend à Robert ; Rodolphe, roi de Bourgogne, promet de céder le royaume à l'empereur.
1016-18. — Luttes finales polono-allemandes ; guerre avec la Bourgogne ; paix de Budziszyn (février 1018) ; nouvelle cession de Rodolphe (février 1018).
1024-25. — Opposition des Lorrains contre Conrad II ; Robert, roi de France, et Mieczislas II les soutiennent.
1027 (?). — Lettre de Mathilde de Lorraine à Mieczislas II.
1028-30. — Mieczislas II attaque Misnia.
1031-32. — Combats de Mieczislas II avec l'empereur.
1031-33. — Invasion d'Eudes de Champagne en Bourgogne.
1032 (fin). — Expédition de Conrad II contre Eudes, décidée.
1033 (commencement). — Guerre de Conrad avec Eudes.
Mai. — Entente de Henri, roi de France, avec Conrad contre Eudes
Juillet. — Mieczislas à Mersebourg, son abaissement.
Septembre. — Soumission d'Eudes.

1034 (?). — Mieczislas regagne les parties données aux frères de Conrad d'après les ordres de ce dernier.
(Commencement). — Nouvelle invasion d'Eudes en Lorraine.
Mai. — † Mieczislas II. Attaque de l'empereur contre Eudes.
1er août. — Couronnement de Conrad comme roi de Bourgogne à Genève.
1044 (?). — Moines de Cluny (ou Liège) à Tyniec.
1070-75 (?). — Moines de Liège à Lubin (Grande Pologne).
1076. — Maître Franko à Liège.
1084-85. — Ambassade polonaise à Saint-Gilles.
1113 (?). — Gallus (anonyme) écrit sa chronique.
1119(?). — Sieciech, échanson de Boleslas Krzwousty, pèlerin à Saint-Gilles.
1129-56. — Gouvernement de l'évêque Alexandre, à Plock.
1144 (?). — Lettre de Mathieu, évêque de Cracovie, à Saint Bernard.
1149. — Walter, évêque de Wroclaw.
1166. — Rycheza, fille de Ladislas II, mariée à Raymond, comte de Toulouse.
1169. — † Walter, évêque de Wroclaw.
1170 (environ). — Lodomile, fille de Mieczilas le Vieux mariée à Frederic de Lorraine.
1232. — Ladislas Odonic donne aux templiers Wielka Wies et Kozmin en Grande Pologne.
1248. — Séjour de Conrad, fils de Henri le Pieux, pour ses études à Paris.
1294. — Relations de la France avec Elblag.
1313. — Cinq Polonais à Paris pour leurs études.
1329. — Expédition de Jean de Luxembourg contre Zmudz et la Pologne.
1336-1337-1344-1348. — Expéditions des Chevaliers Teutoniques avec participation des Français en Lithuanie.
1364. — Assemblée à Cracovie ; Pierre de Lusignan, roi de Chypre.
1366. — Le prince Ladislas le Blanc, à Citeaux.
1375. — Don des reliques de la Sainte Croix, par Charles V, roi de France, au Grand-Maître.
1378. — L'empereur Charles IV à Paris ; offre de la couronne de Pologne au fils de Charles V, roi de France.
1379. — Vaisseaux de Dantzig attaqués par les corsaires français.
1380. — Chevaliers Français en route pour rejoindre les Chevaliers Teutoniques attaqués en Grande Pologne.
1385. — Le roi de France prend sous sa protection les marchands de Prusse.
1386 (?). — Souhaits de Charles V, roi de France, pour Hedwige et Jagellon.
1390. — Participation des Français avec les Chevaliers Teutoniques et Witold au siège de Wilna.
1392. — Participation des Français aux expéditions des Chevaliers Teutoniques en Lithuanie.
20 décembre. — Conrad de Jungingen remercie Philippe de Bourgogne pour le vin et les archers.
1396. — Bataille de Nicopolis ; fraternité d'armes franco-polonaises.

1401. (20 mars). — Plaintes de Witold aux monarques de l'Ouest contre les violences des Chevaliers Teutoniques à Zmudz.
1403 (23 avril). — Justification du Grand-Maître.
1409 (9 septembre). — Jagellon accuse l'Ordre des Chevaliers Teutoniques devant les souverains de l'Ouest.
1410 20 (mai). — Plainte du Grand-Maître contre Witold et Jagellon à trente-six souverains chrétiens.
15 juillet. — Participation des Chevaliers Français du côté des Chevaliers Teutoniques à la bataille de Grünwald.
(Octobre). — Jean Lion se distingue à Koronów.
1411 (1er mai). — Plaintes d'Henri de Plauen aux souverains de l'Ouest contre Jagellon et Witold.
31 décembre. — Plaintes de Jagellon contre les Chevaliers Teutoniques.
1412 (12 janvier). — Lettre de Charles VI, roi de France, à Jagellon, pour la cessation de la guerre avec les Chevaliers Teutoniques.
1413 (25 avril). — Demande de secours du Grand-Maître au Roi de France et au Duc de Bourgogne. Des Chevaliers de Flandre et de Bourgogne prennent part à l'invasion en Mazowcze.
1414. — Gilbert de Lannoy chez Jagellon.
1415-17. — Concile de Constance ; les Polonais appuient les Bourguignons dans la question du tyrannicide.
1416. — Médiation française à Saint-Denis entre l'Ordre Teutonique et la Pologne ; Nicolas Trąba donne un festin à Paris pour les professeurs. de la Sorbonne ; lettre de Jagellon à Henri V, roi d'Angleterre, pour la cessation de la guerre avec la France.
1416 (octobre), 1417 (février). — Suspension d'armes franco-anglaise.
1417. — Refus d'Henri V à la lettre de Jagellon et demande de secours polonais.
1421. — Mission politique de Gilbert de Lannoy à l'Est.
1435. — Médiation polonaise au Congrès d'Arras pour la paix entre la France, la Bourgogne et l'Angleterre ; Nicolas Lasocki.
1436 (29 mai). — Paris ouvre ses portes à Charles VI.
1439. — Le Concile de Bâle envoie Derslaw de Borzymów avec mission de réconcilier la France avec l'Angleterre.
1444 (juillet). — Message de l'Académie de Cracovie à la Sorbonne en ce qui concerne la thèse sur la supériorité des Conciles sur le Pape.
1448 (3 octobre). — Réponse de la Sorbonne.
1456. — Correspondance diplomatique de Casimir Jagellon avec Philippe de Bourgogne sur la saisie des vaisseaux de Dantzig.
1458. — Lettre de Charles VII, roi de France, aux Tchèques, sur la succession française ou polonaise au trône tchèque.
1473. — Projet de médiation de Charles le Téméraire dans les différends entre Casimir Jagellon et Mathias Korvin, roi de Hongrie, pour le trône tchèque.
1433 (août). — Liberté pour les marchands hanséatiques en France.
1499. — Plans français d'alliance avec la Hongrie et la Pologne.

M. P.

BOSSUET ET SKARGA

Le but de ce parallèle n'est point de montrer l'influence d'un auteur sur l'autre — cette influence n'existe pas — ni de faire voir la supériorité de Bossuet — elle est évidente pour chacun qui connaît réellement les deux prédicateurs ; il suffit même de savoir que Skarga vivait au XVIe siècle en Pologne, et dans un pays qui était en train de créer sa propre culture et sa propre littérature nationale — Skarga y a contribué grandement — tandis que Bossuet vivait dans un pays et dans une époque où la culture et la littérature nationale étaient déjà toutes faites. Skarga, dans la préface d'une de ses œuvres, vante son roi de ce qu'il ne l'a jamais vu sommeiller pendant ses sermons — il en résulte que le reste de l'auditoire l'a fait souvent — parmi les auditeurs de Bossuet il y a un Pascal, un La Bruyère, des dames qui discutaient des problèmes philosophiques et religieux ; à quel niveau le prédicateur devait-il s'élever pour satisfaire un tel auditoire ? Et bien, c'est l'auditoire qui fait l'orateur, « c'est aux auditeurs de faire les prédicateurs », dit Bossuet dans son sermon sur la parole de Dieu. La Pologne du XVIe siècle ne pouvait pas encore avoir son Bossuet, en un mot Skarga est nécessairement inférieur à Bossuet.

Mais tout de même ce parallèle peut être instructif, en tant qu'il révélera les différences non seulement entre les écrivains, mais aussi entre les époques et les nations qui les ont produits. Bien que tous les deux prêtres de la même Eglise et ses meilleurs représentants, ils diffèrent pourtant l'un de l'autre d'une manière surprenante. Skarga c'est un Polonais du XVIe siècle,

cela veut dire un homme dont l'individualité, le moi n'est pas encore tellement approfondi, creusé, pour ainsi dire, comme nous le voyons chez les Français du siècle de Louis XIV ; je parle de ce qu'on appelle en France le moi intime qui nous montre l'homme chez soi. Nous en trouvons la meilleure preuve dans les lettres. Celles de Skarga nous révèlent le moi du prêtre, de l'homme d'action, mais ce n'est qu'avec difficulté que nous y saisissons les traits particuliers de ce moi intime; il y en a, certes, mais non pas aussi évidents que chez Bossuet, qui dans ses lettres nous montre son moi en plein jour. Il est vrai que l'écrivain français avait sous la main une forme littéraire toute faite, perfectionnée depuis St François de Sales, qui atteignait justement au temps de Bossuet sa perfection dans les lettres de Mme de Sévigné. Ce genre doit son épanouissement sans égal à la culture sociale, à la vie de salon, qui florissait au temps de Louis XIV, et qui naissait à peine en Pologne au temps de Skarga.

Cependant il y a chez le prédicateur polonais un moi bien curieux, tout différent de celui de Bossuet ; il paraît dans les sermons comme moi d'un prêtre de Dieu, d'un prophète de sa nation ; Skarga se croit investi d'une mission spéciale envers sa nation ; ses exhortations sont souvent faites en première personne : « J'ai une mission à vous de la part de Dieu et j'ai ce mandement », dit-il dans ses sermons de Diète, et dans la préface d'un autre recueil des sermons il dit : « Je pense quel compte je rendrai à Jésus-Christ, qui m'a envoyé pour ce travail qui est le sien, et qui m'a doué de ses talents... Mais, Seigneur, agréez les excuses de votre envoyé... j'ai prêché, je les ai exhortés... j'ai rempli votre mandement, Sauveur... »

Voilà un ton qu'il serait difficile de s'imaginer chez Bossuet. Le moi du prédicateur paraît rarement dans ses sermons, et si cela arrive c'est le moi tout humain, le moi intime où le prêtre se place au même rang que ses auditeurs. « Pour moi, je vous l'avoue, chrétiens, dit-il dans le sermon sur la bonté et la rigueur de Dieu, c'est là mon unique espérance; c'est là toute ma joie et le seul appui de mon repos... Quand je considère le sentier étroit sur lequel Dieu m'a commandé de marcher, la prodigieuse difficulté qu'il y a de retenir, dans un

chemin si glissant, une volonté si volage et si précipitée que la mienne ; quand je jette les yeux sur la profondeur impénétrable du cœur de l'homme, capable de cacher dans ses replis tortueux tant d'inclinations corrompues... enfin quand je vois l'amour-propre faire pour l'ordinaire la meilleure partie de mes actions, je frémis d'horreur... Mais, ô mon aimable Pontife, c'est vous qui répandez une certaine sérénité dans mon cœur... Non, tant que je vous verrai à la droite de votre Père avec une nature semblable à la mienne, je ne croirai jamais que le genre humain lui déplaise, et la terreur da sa majesté ne m'empêchera point d'approcher de l'asile de sa miséricorde... » Ajoutons encore l'admirable fin de l'Oraison funèbre du Prince de Condé : « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte... »

Remarquons cependant que le moi du prêtre, envoyé de Dieu, à peu près comme Skarga le conçoit, se trouve pourtant chez Bossuet dans le seul cas où il s'adresse aux religieuses dans leur cloître. Nous en connaissons très bien la raison que trahissent du reste des paroles comme celles-ci : « Je vous dénonce de la part de Dieu tout-puissant au nom duquel je vous parle, par l'autorité que je tiens de lui, et par tout l'empire qu'il me donne sur vous toutes et sur chacune de vos âmes... » Une autre fois il dit : « Je vous déclare que je le veux et que je ne changerai point ; je serai ferme et ne me laisserai point ébranler par tout ce que vous me pourrez dire, jusqu'à ce que le Saint-Esprit me fasse connaître autre chose et que je vous voie toutes dans une si parfaite obéissance sur ce sujet... » (Conférence aux Ursulines de Meaux).

Observons en passant que cette manière de s'ériger en apôtre n'est pas celle des prédicateurs, ou moralistes, ou poètes en France ;. tandis qu'elle est très fréquente en Pologne Mickiewicz en est un représentant bien remarquable, mais pas du tout le seul. On y peut voir un trait oriental dans notre âme collective qui nous rapproche de la patrie des prophètes par excellence. Ce trait paraît aussi une preuve de la prépondérance du sentiment et de l'imagination dans la nature polo-

naise, de même que le manque de ce trait témoigne de la prépondérance de la raison dans la nature française.

A vrai dire, nous touchons ici à la différence capitale entre les deux prédicateurs. La force de Skarga réside dans le sentiment, celle de Bossuet dans la raison, ce qui n'est que la conséquence de l'évolution historique des deux peuples. La France a été aussi un peuple dont l'âme souffrait plutôt de la prépondérance du sentiment et de l'imagination; la littérature française du moyen âge en est une preuve évidente. Mais à l'époque de la Renaissance elle s'est résolument détournée de ce passé et s'est acheminée vers une voie toute contraire pour devenir une littérature « raisonnante » pour ainsi dire ; on y aime à raisonner, à penser en tout cas ; les chefs d'œuvres de la littérature française classique ce sont ceux surtout qui sortent de la raison; du reste le code de cette école ne veut pas autre chose :

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Bossuet a du sentiment, il en a beaucoup; c'est mal connaître le grand prédicateur que de vouloir nier un fait aussi évident, de même que de vouloir nier son imagination. Les sermons sont là pour attester l'un et l'autre, et plus que les sermons encore, ses œuvres ascétiques, telles que les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Evangile ;* il ne suffit du reste que de citer cette admirable *Méditation sur la brièveté de la vie*, où le jeune prêtre de vingt et un ans nous paraît comme un poète plein de sentiment et d'imagination, mais où cependant ces deux forces sont déjà dominées par la raison, par la pensée qu'elles rendent plus plastique, plus mâle. Ce phénomène se répète dans presque tous ses sermons. Partout cependant c'est la raison qui domine, comme chez Pascal, La Rochefoucauld et tant d'autres génies de cette mémorable et féconde époque. Au sommet de cet admirable édifice qui s'appelle : Œuvres de Bossuet se trouvent les Sermons sur la Mort, sur l'Ambition, sur la Providence, etc., dont les titres mêmes trahissent des thèses philosophiques ou morales qui nécessairement doi-

vent être discutées par la raison. Encore une fois, la force de Bossuet réside dans la raison.

Chez Skarga nous voyons tout le contraire ; il réussit le moins dans les sermons philosophiques ; il y en a un sur la mort, qu'il serait un peu honteux pour un Polonais de comparer au chef-d'œuvre de l'aigle de Meaux. Skarga est fort quand il peut déployer la plénitude de ses sentiments ; il y arrive à une tendresse tout à fait extraordinaire, elle déborde quand le prédicateur touche au sentiment qui est le plus fort chez lui, c'est-à-dire à l'amour de la patrie.

Nous voilà devant un problème bien curieux qui nous permettra d'entrer encore mieux dans les différences entre les deux écrivains, qui sont en même temps les différences entre deux âmes nationales. La raison en est de nouveau dans l'histoire des deux peuples.

Le XVIe siècle a été dans tous les pays de l'Europe occidentale un siècle de guerres civiles : c'est que dans cette mémorable époque ont lutté partout deux mondes, l'un qui finissait et l'autre qui allait naître. Le sentiment national, réveillé et approfondi par le mouvement de la Renaissance, en a ressenti la secousse. En France, cette lutte a amené l'affermissement du pouvoir absolu ; le raisonnement du Français d'alors est très curieux pour un Polonais qui avait raisonné d'une manière toute opposée, car voilà ce que nous lisons dans le célèbre Discours des Misères de ce temps de Ronsard :

Tout va de pis en pis : le sujet a brisé
Le serment qu'il devait à son roi méprisé...
Mais vous, Reine très sage, en voyant ce discord
Pouvez, en commandant, les mettre tous d'accord...

Cela veut dire qu'on espère tout du pouvoir royal qui va en s'agrandissant jusqu'à ce qu'il arrive au fameux : l'Etat c'est moi.

Ce phénomène a été de grave conséquence pour l'âme collective de la nation. Limitée dans sa vie extérieure, pour ainsi dire, elle fut forcée à enrichir, à approfondir sa vie intérieure ; c'est ce que font les Montaigne, les St François de Sales et leurs

successeurs. C'est de là que vient cet imposante étude de l'Homme, qui fait la grandeur de la littérature française classique. Ce n'est qu'après avoir formé l'Homme qu'on aborda la formation du Citoyen (au XVIIIe siècle).

En Pologne la monarchie a succombé dans cette lutte ; le roi ne valait rien, ou peu de chose, la noblesse tout. Il en résulta un grand épanouissement de la littérature politique ; on sentit le besoin urgent d'éclairer la masse de cette noblesse, peu instruite, sur les problèmes politiques du jour; aussi de la gagner pour telle ou telle cause, c'est ce que firent non seulement les prosateurs, les politiques par excellence, mais aussi les poètes ; c'est ainsi que la littérature polonaise devient depuis son origine une littérature éminemment politique et patriotique ; car avec cette prépondérance du sentiment dans l'âme nationale chaque problème politique devient un problème du cœur, un problème patriotique.

Le résultat en fut qu'en Pologne on étudia, on forma d'abord le *Citoyen*, le *Polonais* avant d'avoir étudié, formé *l'Homme*, ce qui fut une grande et lamentable faute historique.

D'autre part la littérature polonaise y a gagné une qualité qui lui est propre, qui la distingue de toutes les autres, c'est que c'est une littérature éminemment patriotique. Après le partage de la Pologne, surtout après l'insurrection de 1830, cette qualité acquit une force toute spéciale qui éclata dans la célèbre « Improvisation » de Mickiewicz ; mais elle exista depuis le XVIe siècle, et Skarga en fournit une preuve non moins évidente.

Car, pensez-y, c'est un prêtre catholique, âme fervente, un Jésuite, qui sûrement préférait la Cité de Dieu, l'Eglise à la Patrie; et pourtant, quand il parle de la patrie, il est plus fort ; son chef d'œuvre ce sont *les Sermons de Diète*, et dans cette œuvre même les deux sermons *sur l'Eglise* sont inférieurs aux autres qui traitent de problèmes politiques, ou plutôt de nos devoirs envers la patrie ; le plus beau en est le sermon *sur l'amour de la patrie*. Il y atteint une élévation lyrique tout à fait unique. Le lecteur français a la possibilité de vérifier cette assertion grâce à l'excellente traduction des *Sermons de Diète*,

faite par M. A. Berga, qui, en plus, a donné une admirable monographie du grand prédicateur polonais (1).

La Patrie devient un prisme à travers lequel on envisage tout problème politique ou religieux même. Voici, par exemple, un raisonnement de Skarga qu'il serait difficile de trouver chez Bossuet ou St François de Sales : « Et ce sang et cette sueur des serfs et des paysans... quelle punition préparent-ils à tout le royaume » (2).

Chez Bossuet le patriotisme se concentre, pour ainsi dire dans la personne du roi. Je sais que dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, il y a des passages qui sont très beaux, même touchants sur l'amour de la patrie : « La société humaine demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune, on s'y attache, et cela unit... Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra dans son sein quand ils seront morts... » Mais dans d'autres circonstances, par exemple dans les Oraisons funèbres, où le patriotisme de l'orateur éclate le mieux, c'est presque toujours le Roi et « l'Etat », dont il est question : « Mais pour combien fallait-il compter le courage qu'inspirait à nos troupes le besoin pressant de l'Etat, les avantages passés et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux ?... » Pour preuve du patriotisme du grand Condé, Bossuet cite ces paroles du héros : « Hélas ! je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'Etat ! » C'était l'idée même de Bossuet ; il l'a répété souvent,

---

(1) Les Sermons politiques (Sermons de diètes, 1597) du P. Skarga, prédicateur du roi de Pologne Sigismond III. Traduits pour la première fois intégralement du polonais en français et accompagnés d'une introduction et des notes critiques. Par M. Berga, docteur ès lettres. Paris, 1916.

(2) Un prédicateur de la Cour de Pologne sous Sigismond III. Pierre Skarga (1536-1612). Etudes sur la Pologne du XVI[e] siècle et le protestantisme polonais, par A. Berga... Ouvrage couronné par l'Académie française..

pour ne citer que la célèbre lettre à Milord Perth : « Qu'à la vie, à la mort, le nom du roi, votre maître, soit dans votre bouche avec celui de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, comme choses inséparables ; Dieu est en ces trois noms. » Le nom de la parie y manque, c'est que l'idée de la patrie se confondait chez Bossuet avec la personne du roi.

Mais le fait étant clair et facile à expliquer par le moment historique, il reste pourtant vrai que cette chaleur, cette poésie du patriotisme que respirent les sermons de Skarga, fait défaut à Bossuet. Aussi ne se mêle-t-il jamais des affaires politiques de son temps (sauf du gallicanisme qui était une affaire de l'Eglise en même temps). S'il parle de la politique, c'est *sub specie aeternitatis* comme d'un problème philosophique sans adaptation aux faits réels. C'est ce qu'il fait dans sa Politique tirée de l'Ecriture Sainte, et dans son *Cinquième Avertissement aux Protestants*, où il combat *a priori* le Contrat social. En outre il va sans dire que le problème protestant l'intéresse et l'inquiète beaucoup, et qu'il seconde ici, avec tous les esprits éclairés de l'époque, la politique du roi. Discuter un problème de la politique intérieure ou extérieure, de l'organisation sociale, voilà ce qui n'entre jamais dans le domaine de l'activité de Bossuet.

Eh bien ! ce qui manque à Bossuet, Skarga en est tout plein; et non seulement cela, il est le plus fort, le plus éloquent quand il parle de ces affaires, quand il discute les maladies de la république, quand il les flétrit et en cherche les remèdes. Dans les sermons de Diète, il ne fait que cela ; mais dans les autres sermons ce problème et ce ton reparaît à chaque moment : « N'est-il pas temps que Dieu punisse cette Pologne, où l'on ne punit point beaucoup de grands péchés ?... Doit-elle continuer cette avidité et ce dépouillement de la république et ces vols des biens de la Couronne? Doivent-ils encore longtemps rester impunis le sang innocent et les homicides et les adultères ?... » (Serm. pour le IXe dim. après pentecôte). Aussi plaide-t-il, et très souvent, la cause des paysans : Tu es grand seigneur, tu as de l'argent, de grands offices, le monde te révère et te craint, et voilà le paysan abandonné, comme un ver, oublié de tous... Oh ! qu'ils réfléchissent ces seigneurs qui regardent le paysan

comme un chien et qui le tuent comme une bête sauvage quand cela leur plaît... » (Serm. pour la fête de St Michel).

Il y a un mot célèbre de Joseph de Maistre sur Bossuet, à qui « les souffrances du peuple n'arrachèrent jamais un cri » (l'Eglise gallicane, II, 12). Quiconque connaît Bossuet sait que de Maistre a calomnié le grand prédicateur qui a bien flétri l'insouciance des riches envers les pauvres : « Les pauvres meurent de faim, oui, Messieurs, ils meurent de faim dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels : nul ne court à leur aide !... » C'est ici la malédiction des grandes fortunes ; c'est ici que l'esprit du monde paraît le plus opposé à l'esprit du christianisme, car qu'est-ce que l'esprit du christianisme, esprit de fraternité, esprit de tendresse et de compassion, qui nous fait sentir les maux de nos frères... » (Serm. sur l'impénitence finale). Rien de plus facile que de trouver d'autres citations, très multiples et très expressives, qui feront refouler les assertions hardies de J. de Maistre. Bossuet comme Skarga a un cœur bien tendre pour la misère du peuple ; cependant ce que nous ne trouvons pas chez le prédicateur français — car c'était impossible au temps de Louis XIV — c'est le don d'entrer dans l'état social, dans lequel se trouvait le peuple. Nous savons que ce n'est que Vauban qui a risqué cette tentative, sans le moindre succès du reste ; Bossuet avait trop de sens du réel pour l'essayer; il se prêtait aux conditions du temps : « C'est aux sujets à attendre et c'est aux rois à agir », dit-il à cette même occasion. Eh bien, en Pologne, c'était « aux sujets à agir » ; les sujets, au moins ceux de la noblesse, participaient au gouvernement, d'où résulte nécessairement la différence du ton dans les sermons de deux prédicateurs produisant dans ce cas une différence qui est à l'avantage de Skarga. Il y en a encore une, c'est que le prédicateur polonais possède ce don rare que nous admirons chez St Vincent de Paul : il sait non seulement faire et propager, mais aussi organiser la bienfaisance publique. Skarga a fondé plusieurs institutions de bienfaisance qui existent encore aujourd'hui et qui témoignent précisément de ce don que nous ne voyons pas dans Bossuet.

Pour ne plus revenir aux sermons, ajoutons que la forme en est moins parfaite chez Skarga qui, vivant au XVIe siècle,

n'avait pas encore ce don de composition qui caractérise les auteurs français du siècle de Louis XIV. Nous savons que ce don fait défaut à l'époque de Skarga, même en France, pour ne citer que les deux plus grand écrivains, Rabelais et Montaigne, dont les chefs d'œuvres sont aussi incohérents que possible. Cette incohérence n'est pas tellement frappante chez Skarga; néarmoins comparée avec la composition classique des sermons de Bossuet, surtout de ceux de Paris — elle saute aux yeux.

Il faut dire la même chose, à peu près, de l'originalité des deux auteurs. L'étude détaillée des sources de l'inspiration de Bossuet est déjà faite, elle montre que pour le prédicateur français les deux sources principales sont la Bible et les Pères de l'Eglise ; il y puise directement, d'où lui vient cette fraîcheur de la doctrine chrétienne, qui l'a fait appeler « le dernier des Pères de l'Eglise ». C'est ce que nous ne saurions dire de Skarga. L'étude de ses sources est à peine entamée; mais ce que nous en savons suffit pour affirmer que le prédicateur polonais « prend son bien » de seconde main. Le célèbre jésuite Bellarmin lui fournit beaucoup, de même le prédicateur écossais Shappleton ; M. Berga lui reproche même de citer faussement avec des fautes d'impression. C'est aussi un péché du siècle. Car voici M. Fortunat Strowski qui reproche textuellement la même chose au meilleur représentant du XVI[e] siècle dans ce domaine, St François de Sales.

Aux sermons se rattache un autre genre, où Bossuet a aussi atteint une perfection absolue, peut-être encore plus que dans les sermons, puisque ceux-ci n'ont pas été publiés par l'auteur et nous n'en connaissons que des esquisses, tandis que Bossuet lui-même a publié six Oraisons funèbres. Ces œuvres donc nous sont parvenues dans une forme plus parfaite, aussi elles sont la perfection même que ne saurait absolument égaler la beauté, par endroit touchante, mais en somme très primitive, des Oraisons funèbres de Skarga. L'orateur polonais a trop peu de sens historique, et aussi trop peu d'autres qualités oratoires pour approcher même des hauteurs où plane le génie de Bossuet. Ce n'est pas sans conséquence dans les Oraisons funèbres que leur auteur est l'historiosophe du *Discours sur l'histoire univer-*

selle, c'est-à-dire d'une œuvre qu'il serait impossible de s'imaginer sous la plume de Skarga ou... de St François de Sales. Il ne faut jamais oublier, en parlant de Bossuet, que c'est un des rares génies dont peut s'énorgueillir l'humanité, ce qu'il serait téméraire d'affirmer quand on parle de Skarga. Skarga est un poète, Bossuet l'est aussi, mais en plus il est un penseur, on le sent dans toutes ses œuvres, dont la force gagne énormément par cette pensée. Il est aussi un érudit — surtout dans l'*Histoire des variations des Eglises protestantes* — un érudit de premier ordre, qui annonce et prépare, par ses rares qualités l'érudition modernes. Ses adversaires mêmes, les protestants ont reculé devant la puissance de ses arguments et ont changé de route, comme l'a démontré dans son œuvre magistrale sur *Bossuet historien du Protestantisme*, *M. A. Rébelliau.*

Enfin je ne voudrais que mentionner les œuvres d'édification de deux écrivains. Ici se trouvent les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Evangile* de Bossuet d'une part et de l'autre le *Vies des Saints* de Skarga. Bossuet y est un poète lyrique, Skarga un poète épique. Bossuet écrit pour un public qui est déjà bien initié à la lecture spirituelle, depuis l'*Introduction à la Vie dévote* jusqu'aux livres des « Messieurs du Port-Royal », qui furent si goûtés par Mme de Sévigné. Skarga à un public bien différent, il fallait s'abaisser pour ne pas l'ennuyer et c'est ce qu'il fait réellement en racontant avec une simplicité et un naturel parfait une « vie » après l'autre; il y en a autant que de jours dans l'année ; la variété est grande, cpendant ce que le livre gagne en largeur et en diversité, il le perd en profondeur; ce qui lui manque c'est l'analyse de la vie intérieure qui, en France, créée par St François de Sales, arriva à son épanouissement au temps de Louis XIV; Bossuet y a profité de ses prédécesseurs et de ses contemporains. La tâche de Skarga a été bien plus difficile, il a dû créer la langue pour son sujet, la littérature religieuse en langue polonaise avant Skarga a été nulle, ou presque nulle (quant à la valeur esthétique au moins) et d'autant plus l'étude de l'âme. Quant à la langue, Skarga a fait des merveilles, admirées de nos jours encore ;

avant lui personne n'a écrit une langue aussi colorée, aussi variée, aussiforte.

Quant à l'étude de l'âme, il y a fait les premiers pas sans approcher même de la perfection de son contemporain, St François de Sales et encore moins de Bossuet. La faute en revient aux conditions dans lesquelles se trouvait la vie intellectuelle en Pologne au XVI° siècle, qui était toute absorbée par les problèmes politiques. Ce sont eux qui y ont retardé le développement de cet art suprême qui s'appelle l'étude de l'Homme, l'étude de ce qu'il y a de généralemnt humain dans l'homme, cette étude qui constitue la grandeur et la gloire de la littérature française classique, surtout de celle qui honore le siècle de Louis XIV. Une telle étude, une telle époque manquent dans l'histoire de la culture intellectuelle en Pologne, et je le répète, on en ressent encore aujourd'hui les conséquences.

M. PACIORKIEWICZ.

Le Pouvoir Législatif
dans l'ancienne Pologne
(des origines jusqu'à la première moitié du XVIe siècle)

(*Suite*)

CHAPITRE II

L'Influence de la noblesse sur la Législature au cours des XIVe et XVe siècles (1355-1505).

Le pouvoir royal dans cette nouvelle époque fut limité successivement par deux noblesses : par la *haute noblesse*, composée de hauts fonctionnaires, d'évêques et de dignitaires (*prælati* et *barones*) et par la *petite noblesse* formée juridiquement par la concession de privilèges généraux et se recrutant dans la classe des guerriers et pour une partie dans celle des kmetons et des citadins.

La première noblesse a son expression dans le Sénat. C'est le pape Urbain III qui, pour la première fois, appelle ainsi, vers 1185, le conseil du roi *Casimir le Juste* (1). Les membres

---

(1) « Inhaerendo veteri consuetudini, — dit le registre des Archives du Chapitre de Cracovie — episcopo Cracoviensi primum locum et vocem *in Senatu* post archiepiscopum gnesnensem assignat ». Naruszewicz, III, 37.

du Sénat étaient sortis de l'ancienne aristocratie. Ils s'appuyaient du reste sur la petite noblesse, soit pendant les interrègnes, soit dans le combat avec le pouvoir royal, ce qui entraîna celle-ci à la participation aux affaires publiques. C'est la petite noblesse qui arrivera au pouvoir, s'emparera de la législation et restreindra les attributions des seigneurs et du roi. Ces deux noblesses — l'aristocratique et la démocratique — prennent d'ailleurs le nom général de *nation polonaise*. Elles constituaient la nation qui comptait dans le droit public. L'autre nation qui n'y comptait pas, comprenait les kmetons, les paysans et les citadins. Si nous voulions chiffrer la relation entre ces deux groupes de la nation polonaise, nous dirions avec *Lippomano*, l'ambassadeur de Venise en Pologne au XVI[e] siècle, que sur neuf millions d'habitants à cette époque deux millions portaient le titre de *nobles*. Les autres statisticiens sont plus modestes : ils donnent la proportion de 10 %, chiffre qui est d'ailleurs cent fois plus grand que celui de la noblesse française en 1789 (1).

Dans la première section de ce chapitre nous verrons donc l'accroissement du pouvoir du Sénat et les privilèges principaux que celui-ci sut obtenir au bénéfice de la nation au sens exposé plus haut.

La deuxième section nous montrera la décadence du Sénat aristocratique et l'arrivée d'une noblesse démocratique au pouvoir législatif.

Sect. I[re]. — L'ACCROISSEMENT DU POUVOIR DU SÉNAT.

L'ancien conseil du chef de l'Etat, dont nous avons déjà vu l'importance pendant la période du partage (p. 35), va jouer

---

(1) Berga, p. 6, 22, 23 ; Sieminski Jos., 148. En France, le pourcentage des citoyens ayant droit de voter fut jusqu'à 1848 inférieur au chiffre de la noblesse polonaise.

dans cette époque un rôle de représentation nationale vis à vis du roi. Sous le mot *Sénat* nous entendons ici les évêques et les plus hauts dignitaires du pays. Leurs assemblées d'ailleurs comprendront souvent un certain nombre de membres de la petite noblesse.

Nous trouverons dans le paragraphe premier de cette section la justification du principe qui dit que les lois sont formées par les répercussions des faits, ou en d'autres termes, nous examinerons sommairement les circonstances par lesquelles le Sénat, agissant au nom de la nation, put augmenter son pouvoir.

Dans le paragraphe deuxième, nous verrons les privilèges, — inconnus encore dans le reste de l'Europe contemporaine, — que le Sénat obtint du roi en faveur de la noblesse.

§ 1. — *Les causes de l'accroissement du pouvoir sénatorial et de l'élément national.*

La période de l'histoire polonaise depuis 1339, date de l'assemblée à Cracovie, ou plutôt depuis 1370, date de la mort de Casimir le Grand, jusqu'à 1505, abonde en faits très importants. Ils exercèrent une influence décisive sur la limitation du pouvoir royal et sur l'augmentation des droits de la nation, représentée par les principaux du royaume.

Ces faits peuvent être réduits à quatre :

1° les événements dynastiques,

2° les périodes d'interrègnes, qui développèrent le goût de l'autonomie nationale,

3° l'union politique avec la Lithuanie,

4° l'influence de l'Eglise et de l'humanisme.

Examinons-les successivement.

1. *Les événements dynastiques.* — Casimir le Grand (1333-1370), qui n'avait pas de fils, ne voulait pas laisser tomber la Pologne dans les effroyables guerres de succession. Contre les membres survivants d'autres branches de la famille des Piast, il voulait assurer la succession au trône à son neveu, *Louis d'Anjou*, fils de Charles d'Anjou, roi de Hongrie. Il y fut amené par certaines raisons politiques que nous n'avons pas à exposer ici.

Le roi entama donc des négociations avec le Sénat pour assurer à Louis d'Anjou, prince étranger à la Pologne, un bon accueil. Dans ce but, il convoqua à Cracovie, le 8 mai 1339, une assemblée (1), à laquelle Charles d'Anjou, représenté par ses députés, s'obligeait au nom de son fils :

a) à maintenir tous les privilèges particuliers accordés aux citoyens polonais par les prédécesseurs,

b) à n'imposer jamais d'impôts nouveaux de son propre gré,

c) à revendiquer toutes les provinces perdues par la Pologne et ce, à ses frais propres (2).

L'assemblée promit de maintenir la candidature de Louis.

Les conditions mentionnées furent rédigées sous forme d'un traité entre Casimir le Grand d'une part avec Charles et Louis d'autre part, le 7 juillet 1339, à Wyszehrad (Hongrie). Elles furent encore mieux précisées dans le privilège de *Buda*, du 24 juin 1355, donné par Louis d'Anjou lui-même, ce dont nous parlerons encore.

En effet, le roi Casimir mort, Louis d'Anjou fut couronné

---

(1) Naruszewicz, t. V, p. 66 et s.

(2) Idem, l. c. : « Promittebat quod filius suus omnia spectantia ad regnum Poloniæ per quoscumque fuerit occupata et præcipue Pomeraniam a cruciferis vellet recuperare et evincere propriis sumptibus. »

roi de Pologne, à Cracovie, le 17 novembre 1370 (1). Etranger à la Pologne, ne connaissant ni la langue, ni les coutumes, ni les lois du pays qu'il s'était chargé de gouverner, il se décida à quitter le royaume un an après son couronnement et à se faire remplacer par sa mère, Elise (sœur de Casimir le Grand), comme régente. Celle-ci ne tarda pas à prouver suffisamment son impuissance et sa faiblesse féminine. Les magnats en profitèrent pour accaparer le gouvernement.

Louis d'Anjou avait deux filles. A l'une d'elles il voulait assurer le trône polonais, ce qui était inadmissible d'après la coutume polonaise (« loi salique »). Pour vaincre cet obstacle, Louis convoqua, en 1374, les représentants de la nation polonaise à *Koszyce*, où il réussit à obtenir leur consentement au prix d'un grand privilège, dit « Magna charta libertatum », que nous verrons tout à l'heure.

C'est ainsi qu'en 1384, une des filles de Louis d'Anjou, Hedvige, arriva à Cracovie, où elle fut couronnée le 15 octobre 1384 (2). Les Polonais recevaient une reine âgée de 15 ans.

Pour des raisons politiques, les principaux polonais persuadèrent à la jeune Hedvige d'épouser le grand'duc de Lithuanie, encore païen, *Wladyslaw Jagiello*. Ce mariage se fit le 17 février 1386 (3), après le baptême de Jagiello. Après quelques jours Jagiello s'obligea : « Terras Lithuaniæ, Samogitiæ et Russiæ, Regno Poloniæ perpetuo inscribere, ac earum populos baptisare » (4). Couronné le 4 mars 1386, il confirma son obligation à l'assemblée de *Korczyn*, le 28 juillet 1386. C'est une question à résoudre si la Pologne avait à cette époque là « deux rois » égaux en droit (5). Jagiello lui-même n'en était pas

---

(1) Naruszewicz, VI, 11.

(2) Naruszewicz, VI, 215, 236.

(3) Idem, l. c.

(4) Idem, 239.

(5) Voir à cet égard Piekosinski Fr. Czy Wladyslaw Jagiello byl za zycia Krolowej Jadwigi Krolem. (Est-ce que Wl. Jagiello était roi du vivant de la reine Hedvige). Dissertations de l'Acad. des Sciences, t. 35, Krakow, 1897.

trop certain, d'autant moins que la reine Hedvige, morte en 1399, ne laissait aucun fils. Les magnats polonais, pour débrouiller la situation, organisèrent une élection formelle, à Radom, 1401, où Jagiello fut proclamé roi librement élu par la nation.

Un tel état de choses apparut plus nettement quand Jagiello songea à assurer la succession aux fils issus de son quatrième mariage (troisième après la mort de Hedvige). Vu la mentalité des magnats, Jagiello comprit bien vite qu'il ne pourrait réussir qu'au moyen de nouvelles concessions. Soucieux des intérêts de sa famille, il ne discuta pas les stipulations qui lui furent imposées : Il consentit les nouveaux privilèges dont les plus importants sont : l'un de *Czervinsko*, 1422, l'autre de *Jedlna-Cracovie*, 1430-33.

2. *Le goût d'autonomie* ne fut pas seulement favorisé par les événements dynastiques. Il se développa à la faveur des interrègnes et de régences qui imposaient au Sénat l'obligation de se charger de l'administration du pays. Ceci se présenta pendant les troubles intérieurs sous la faible régente *Elise*, pendant les deux interrègnes, l'un de 1382-1384, après la mort de Louis d'Anjou, l'autre de 1444-1447, après la disparition du roi Wladyslaw III, dans le combat à *Warna*, et enfin pendant la régence assumée au nom de ce dernier roi, quand il était encore mineur (1434-1438). Ces circonstances placèrent le Sénat à la tête de la nation. Il prit l'habitude d'assurer de lui seul la marche de l'administration du pays. Il faut dire qu'il s'acquittait bien de la tâche qui lui avait été imposée en recourant à deux moyens qui se complétaient d'ailleurs mutuellement :

a) les confédérations,

b) l'organisation des assemblées générales et particulières.

Qu'est-ce qu'une confédération ? *J.-J. Rousseau*, dans son ouvrage : *Considérations sur le gouvernement polonais*,

chap. 9 (1), l'appelle « un chef-d'œuvre de la politique, le bouclier, l'asile, le sanctuaire de la constitution ».

La confédération n'était en réalité qu'une coalition de la noblesse, toute entière ou le plus souvent d'une partie de la noblesse qui, par un serment solennel s'obligeait :

soit 1°, à faire marcher la machine de l'Etat, au cas où son fonctionnement se serait trouvé dangereusement arrêté, par exemple à la mort du roi ;

soit 2°, à défendre les institutions et les coutumes nationales contre les étrangers ou contre le roi lui-même, s'il y portait atteinte ;

soit 3°, à poursuivre un but quelconque qui ne pouvait être obtenu que par un effort commun (2).

La confédération générale avait un pouvoir législatif supérieur à celui du roi. Elle l'exerçait à la majorité absolue des voix. La sanction en était la force armée de la confédération. Ce droit de confédération générale va apparaître surtout au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles, quand la voie ordinaire de la législation se trouvera arrêtée par « *liberum veto* », dont nous parlerons plus loin.

Notons encore en passant que la confédération, toute en étant dans son origine et dans son but primitif « un sanctuaire de la constitution », n'en était pas moins un glaive à deux tranchants, extrêmement dangereux pour l'existence de l'Etat. C'est ainsi qu'en 1792 la Russie, voyant que la Pologne lui échappe par son relèvement (const. du 3 mai 1791), trouva dans

---

(1) Lelewel, p. 226, les détails sur les confédération : Lengnich, l. IV. c. V. La Confédération polonaise ressemble à la *conjuratio* des communes de la France au moyen âge.

(2) La Constitution polonaise du 17 mars 1921, art. 65 et 108, garantit aux citoyens le droit de coalition, cependant une coalition formée par exemple par deux ou trois départements (wojewodztwa) ne jouit d'une personnalité juridique qu'en vertu d'une loi spéciale.

la Pologne quelques scélérats magnats foncièrement hostiles à l'œuvre des réformes et, par l'argent et par la promesse de l'appui armé, les encouragea à former, avec des nobles sans aveu, une confédération de Targowica, contre la constitution du 3 mai et contre le roi. C'est par le moyen de la confédération détournée de son idée primitive, que les troupes russes entrèrent, en 1792, à Varsovie, pour y étouffer « l'influence » des horribles tendances de l'affreuse secte parisienne et de l'esprit des démagogues français qui ont étendu leur empire dans la Pologne et menaçent la paix de l'Europe » (1).

Le deuxième moyen dont se servit le Sénat à l'époque où nous somme, ce fut *la réunion* des magnats avec ou sans adjonction de la petite noblesse, pour délibérer sur les mesures à prendre. Nous allons voir quelques applications pratiques de ces deux moyens.

C'est ainsi qu'après la mort de Louis d'Anjou (1382), la Pologne se vit menacée par les princes étrangers prétendant à la couronne, et en même temps par les symptômes de décomposition du dedans. Pour parer à ce double danger, le Sénat se réunit à *Radomsko*, le 27 novembre 1382, « ubi mature de statu suo et Poloniæ regni — mutuo fœdere uniti, fide præstita sub sacramento fidei, promiserunt sibi invicem auxiliari » (2). La confédération ainsi formée convoqua une assemblée générale de toute la Pologne à *Vislica*, le 5 décembre 1382, à laquelle toutes les provinces étaient représentées par leurs députés (3), pour y discuter la situation du royaume.

Un autre exemple nous est fourni par la confédération de *Korczyn*, 1408. Nous pouvons citer même une loi très importante pour l'avenir qui y fut votée, loi restant en vigueur encore deux siècles plus tard, à savoir que : « quicumque extans

(1) Grappin, 155.
(2) Naruszewicz, VI, 168.
(3) Idem, VI, 170.

indegena, habens in regno Poloniæ bona, vellet alignas inobœdientias contra ius terrestre commune aut etiam guerras nobis et regno damnosas movere sine licentia regis et concilii sui et in iure terrestri communi nollet contentari — contra talem cuiuscumque status, gradus, in eorum destructionem consurgere volumus et promittimus sub fide et honore » (1).

Il semble qu'un pareil témoignage prouve assez bien la puissance du Sénat et même l'éveil du sentiment national s'efforçant d'unifier la nation toute entière à travers les institutions féodales, qui par l'influence étrangère tentaient de s'établir en Pologne. En même temps la nation se régit elle-même, elle a sa propre orientation politique et elle saura la conserver vis-à-vis du pouvoir royal si celui-ci essaie de l'en priver.

3. *L'union politique avec la Lithuanie.* — Nous voyons encore une cause de l'augmentation du pouvoir du Sénat dans cette union entre la Pologne et la Lithuanie. Cette union, qui constitue un chef-d'œuvre de la politique du Sénat polonais, était basée sur la maxime « égaux avec égaux, libres avec libres ». La communauté des privilèges et des institutions nationales, que la Pologne communiquait à la Lithuanie — au moins dans la dernière phase de l'union en 1569 — était déjà dans l'origine le pivot de l'union. Il s'en suit que les Polonais vont voir dans l'extension de leurs privilèges et de leurs coutumes la base de la politique étrangère de la Pologne. Pour la même cause ils vont les défendre devant le pouvoir royal. Cette union d'ailleurs était animée d'un esprit de fraternité dont l'histoire — comme dit *M. Grappin* (2) — n'avait encore nulle part donné l'exemple. Pour nous en convaincre, citons un passage du préambule de l'acte de l'union de *Horodlo* (1413) :

« C'est une vérité évidente qu'on ne peut marcher au salut

(1) Lelewel, 227.
(2) Grappin, p. 55 et s.

sans le secours de la charité. Cette vertu ne sait pas commettre le mal et elle brille de la bonté qui est son essence. C'est elle qui réconcilie les cœurs désunis, qui apaise les querelles, dissipe les haines, brise les rancunes, procure à tous les hommes la paix féconde... En conséquence, nous, prélats, barons, nobles et grands du royaume de Pologne, tous au nom de tous et chacun au nom de chacun, nous signifions à tous ceux à qui il appartient, présents et à venir, qu'ils aient connaissance du présent Acte. Afin que nous puissions trouver le repos à l'ombre des ailes de la charité, et vivre sous son empire selon les aspirations de nos religieux désirs, nous avons uni et confondu, nous unissons, joignons, confondons et conformons, par la teneur des présentes, nos maisons, nos généalogies, nos lignées, nos armes, avec les nobles et boyards des terres de Lithuanie, Afin que dès ce jour et perpétuellement ils puissent les posséder, en user, et en jouir de la même façon que nous... avec toute la puissance de la vraie charité fraternelle... Nous promettons de bonne foi, par notre parole ferme et loyale, sur l'honneur et sous le poids du serment, de ne les abandonner jamais dans toutes leurs adversités et nécessités, mais au contraire de leur prêter toujours nos conseils et notre secours contre les embûches et tous leurs ennemis » (1).

Ajoutons ceci que l'union envisagée comme une forme juridique en droit international doit son origine en Europe aux Polonais, car l'Europe du XIVe siècle ne connaissait que la conquête ou une simple juxtaposition dynastique (2).

4. *L'influence de l'Eglise catholique et de l'humanisme.* — Nous n'avons à dire ici que deux mots sur l'influence des idées

---

(1) Traduction de Grappin, p. 55, l'acte lui-même se trouve dans Prilusieus, l. V, c. I, art. 1. Sur la question polono-lithuanienne, voir Kutrzeba, *Histoire du régime polonais*, t. II. Litwa (Lithuanie). Lwow, 1921, p. 170, in-8°.

(2) Sur ce point Koneczny, t. I, p. 298.

ecclésiastiques et de l'humanisme, car ces questions sont bien connues.

Nous savons déjà que depuis le Xe siècle, la Pologne entra en relations suivies avec la vie de l'Eglise romaine et avec la littérature ecclésiastique. Or, le clergé de cette époque là, notamment aux XIIe et XIIIe siècles, était nettement favorable : d'une part à l'idée de la souveraineté du peuple, d'autre part à l'élection des rois. Jean de Salisbury, évêque de Chartres, comme nous l'avons dit plus haut, admettait déjà au XIIe siècle le transfert de la souveraineté du peuple au roi qui, par conséquent, n'était que « chargé d'affaire » du royaume (1). Les mêmes idées étaient professées par l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne.

Ces tendances se développent avec l'avènement de l'humanisme. Celui-ci trouva dans l'esprit des Polonais un très bon accueil. Les Athéniens, les Lacédémoniens et les républicains de Rome, précédés par les *Politiques d'Aristote*, par l'histoire de *Plutarque*, de *Livius*, etc., s'imposaient aux Polonais comme des exemples à suivre.

Certes, l'humanisme influença énormément la mentalité républicaine en Pologne, mais — il faut le noter — seulement parmi les gens qu' s'occupaient de sciences. La majorité de la petite noblesse réclama ses droits non en vertu des idées des Grecs ou des Romains dont elle ne savait pas grand' chose, mais pour des causes plus proches et plus sensibles, que nous verrons d'ailleurs tout à l'heure.

§ 2. — *Les principaux privilèges.*

En réfléchissant à tant d'éléments favorables à la nation, on peut comprendre aisément que le pouvoir royal allait déchoir

(1) Lemaire, 21, 41, etc.

de plus en plus devant le pouvoir du Sénat. Cet affaiblissement du roi se manifeste par les concessions plus ou moins bénévoles des privilèges généraux, que nous allons envisager rapidement dans ce paragraphe.

Déjà sous le régime des Piast, des concessions nombreuses avaient été faites par le roi (v. p. 35 et s.), mais ces privilèges n'étaient ni égaux dans leur contenu, ni généraux dans leur étendue et dans leur forme (1). Mais à partir de 1355, ou plus exactement de 1374, les privilèges vont prendre un double trait caractéristique : Désormais ils sont nettement universels et ils constituent un contrat bilatéral entre le roi et la nation. Revêtus de ce dernier caractère, ils constituent une partie du droit public, limitant le pouvoir royal au moins aux yeux de la nation.

Quels sont les privilèges les plus importants ? Nous n'en citerons que quatre : de Buda, de Koszyce, de Czewinsko et de Jedlna-Cracovie.

1. *Privilège de Buda*, le 27 juin 1355 (2).

Le contenu de ce privilège est à peu près le même que celui de Cracovie-Vyszéhrad. Le privilège de Buda ajoute aux obligations de Charles d'Anjou la suppression du droit de gîte et couvert pour le roi en Pologne (« nec stationibus aut descensibus in loca ecclesiastica aut sæcularia sed sumptibus regis sibi comparabit necessaria »). La confirmation des privilèges particuliers déjà accordés, l'obligation de ne pas imposer des impôts nouveaux, et celle de revendiquer les provinces polonaises — voilà le contenu du privilège de Buda.

2. *Privilège de Koszyce*, le 17 sept. 1374 (Annexe n° 1).

Ce privilège peut être divisé en 10 paragraphes, dont : les 1er, 4e et 6e garantissent l'intégrité du pays ; les 2e et 9e renou-

---

(1) Kutrzeba, 24.
(2) Le texte in-extenso : Dlugosz, IX, 1102 et s.

veillent la promesse de ne point exiger arbitrairement les taxes et les impôts et confirment tous les privilèges personnels ; le 3e détermine pour toujours un impôt fixe de *2 grosz* par charrue (1 fr. 50) qui devait être payé chaque année au mois de décembre ; le 5e enlève à la noblesse le fardeau du service militaire gratuit en dehors des frontières ; les 7e et 8e enfin obligent le roi de conférer tous les emplois publics aux nationaux avec exclusion des étrangers. Les membres de la famille des Piast ne pouvaient avoir sous leur commandement aucune forteresse (grod.).

Ce privilège avait été appelé « *magna charta libertatum* ». Il l'était en effet surtout *à cause du paragraphe* 3e *portant la fixation des impôts.* Il était bien évident que l'impôt fixé de 2 grosz par charrue ne pouvait pas couvrir toutes les dépenses publiques, surtout quand le trésor royal fut vidé par la guerre. Le roi donc, demandant des subsides, était forcé par ce privilège de faire appel aux principaux du pays, comme représentants de la nation. Il intervenait alors *un marché entre les deux parties.* Le Sénat accordait la levée des impôts, le roi accordait de nouveaux privilèges.

Ou bien encore : le roi ne pouvant pas réussir avec le Sénat, s'*adresse directement à la noblesse*, *à la masse même de la nation.*

C'est ainsi qu'en 1404, l'ordre teutonique demanda 40 millions de florins pour la mise en liberté de la terre Dobrzyn, qui appartenait à la Pologne. Pour recueillir une telle somme, il fallait recourir à la contribution. Il paraît que le Sénat ne voulut pas prendre cette responsabilité à sa charge. Le roi donc « *conventus particulares agi ordinavit*, *ut in illis universa nobilitas... suffragium pecuniarum conferret* » (1). Bientôt après, une diète générale fut tenue à *Korczyn* (1404). « In ea de universorum prælatorum, baronorum, *militariumque totius*

(1) Dlugosz, X, 180.

regni gratificatione et consensu, pro redemptione terræ Dobrzynensis sancitum est, ut de quolibet laneo possesso *duodecim grossi* solverentur. Ita tamen, quod huius modi gratuita subventio, neque præiudicatio esset iuribus et libertatibus militum, neque ad debiti necessitatem in posterum.

La forme des assemblées électorales de la noblesse était trouvée. Les événements futurs n'auront qu'à la développer suivant cette procédure tracée par le roi.

3. *Privilège de Czewinsko*, le 23 juillet 1422 (V. Annexe n° 2). — Ce dernier, dit aussi *Nihil confiscabimus*, introduisit, ou plutôt consacra le droit inviolable de propriété. Nul — non seulement noble, mais aucun propriétaire de biens fonciers — ne peut en être privé, si ce n'est lorsque un tribunal extraordinaire le décidera. Les membres de ce tribunal seront nommés par le roi avec l'avis du Sénat.

4. *Privilège de Jedlna-Cracovie*, 12 janvier 1433 (V. Annexe n° 3). — Il s'appelle aussi *Neminem captivabimus nisi iure victum*. Celui-ci garantit aux propriétaires de biens fonciers la liberté personnelle. Le roi n'a plus le droit de mettre un citoyen en prison sans un jugement régulier rendu par le tribunal naturel du coupable, c'est-à-dire par le tribunal de son domicile. La loi admet l'exception de flagrant délit tel que par exemple vol, crime d'incendie, brigandage à main armée, enlèvement d'une femme, ou bien quand le coupable refuse de donner le gage pécuniaire convenable, fixé par le juge.

Le privilège de Jedlna-Cracovie ordonna en outre que désormais le juge naturel pourrait juger en matière de confiscation des biens.

Le roi s'obligea aussi de ne battre la monnaie qu'avec le consentement préalable du Sénat.

On ne s'étonne pas que les Polonais appelaient leurs privilèges : la liberté dorée (*złota wolność*) ; on ne s'étonne pas non plus que la noblesse va défendre ces privilèges par tous les moyens possibles. C'est ainsi que l'esprit de liberté va s'allier avec l'esprit d'indépendance en face du pouvoir royal.

On comprend aussi facilement l'influence énorme du Sénat qui a su obtenir de telles libertés.

Sect. II. — LA DÉCADENCE DU SÉNAT ARISTOCRATIQUE ET L'ARRIVÉE D'UNE NOBLESSE DÉMOCRATIQUE AU POUVOIR LÉGISLATIF.

Sous le régime des privilèges que nous venons d'énumérer dans leurs grandes lignes, on devait nécessairement se demander qui en va bénéficier. Notamment : quel est celui qui sera considéré comme contribuable et dans quelle mesure ? qui est compris dans le privilège « neminem captivabimus » et qui en est exclu ? Est-ce que toutes les propriétés sont inviolables ?

Par la force des choses, on était forcé de donner une réponse à ces questions. Mais cette réponse va transformer profondément l'état social de la nation. Dès lors, nous verrons qu'une seule classe se formera très vite, celle de la noblesse, et s'emparera du gouvernement du pays à l'exclusion des autres classes sociales.

Le premier paragraphe de la présente section va nous résumer la notion de la petite noblesse, notion qui devient fixe à cette époque.

Un second paragraphe traitera du rôle de cette noblesse dans la lutte du roi contre le Sénat.

Un troisième et dernier nous montrera le triomphe de la petite noblesse et son avènement à la vie publique.

§ 1. — *La petite noblesse terrienne.*

Nous avons déjà donné quelques indications sur l'origine de la classe nobiliaire démocratique. Ici nous voulons mettre en relief que le titre juridique de noblesse en Pologne, titre dégagé de la vie et des privilèges généraux dont nous avons parlé,

reposait sur la possession de biens fonciers (1). La possession du sol était légitimée soit par l'occupation primitive (*kmetons*), soit par le *ius militaire*.

Celui qui savait garder sa propriété et qui pouvait s'assurer son indépendance économique, fût-il noble, citadin, kmeton, jouissait du plein droit public, avec tous les privilèges, mais aussi avec toutes les charges publiques, dont la plus lourde était celle du service militaire. Il était noble. Ce sont ceux qu'on appelle *terrigenæ* (ziemianie).

Cependant, il était très difficile, comme il l'est d'ailleurs aujourd'hui, de maintenir son indépendance économique sur les biens fonciers, soit par suite de sinistres, soit pour d'autres causes. Les uns s'enrichissent, les autres s'appauvrissent. C'est donc ici la raison pour laquelle la classe nobiliaire en Pologne n'était homogène ni dans sa formation, ni dans son existence.

1° Tout d'abord pendant la formation au cours des XIIIe, XIVe et surtout XVe siècles. Dans cette période, en dehors de l'aristocratie qui jouissait d'une prépondérance particulière, nous avons trois classes de citoyens qui, en principe, sont égaux en droit public : 1° les *milites*, qui ayant les biens fonciers *iure militari*, font la guerre avec le roi (*pospolite ruszenie*) ; 2° les *kmetons*, propriétaires fonciers qui ne font pas ordinairement de service militaire ; 3° les *vlodikas*, qui n'étaient que les simples soldats, sans une possession terrestre. Ceux-ci disparurent complètement vers la fin du XVe siècle (2).

---

(1) « So weit die urkundlichen Documente zureichen, hat niemals in Polen ein einheimischer freier Bauernstand neben Adel existiert. Unter allen Mitgliedern des zahlreichen Adels eine fast demokratisch zunehmende Gleichheit herrschte. Als staatsrechtlicher Grundsatz ist festgehalten, dass nur derjenige den vollen Genuss seiner Adelsrechte sich bewahrte, wer einen, wenn auch noch so kleinen, freien Grundbesitz sich erhielt und hat endlich die Szlachta immer allein für die eigentliche Nation gegolten ». G. E. S. l. I, p. 90-91. — V. aussi Niederle, 166.

(2) Lelewel, 46e; Kutrzeba, 29.

étaient suspendus jusqu'au moment où ils auraient pu se procurer une possession foncière (1).

Les nobles *possessionati*, les petits (szlachta szaraczkowa, ou noblesse en sabots) et les moyens propriétaires, à partir de deux hectares, constituaient le tronc de la nation. Nous avons dit déjà que leur nombre était d'au moins un dixième de la nation. C'est cette noblesse qui, à la fin du XV[e] siècle, s'empara de la direction des affaires de l'Etat, c'est elle aussi qui, dès lors, va dominer les citadins et les paysans (2).

Notons en passant que le clergé polonais ne formait pas, heureusement pour l'Eglise, un état politique à part. Les évêques et leur entourage, jusqu'aux curés, faisaient partie de la noblesse qui, en 1496, se réservait l'accès à ces offices avec l'exclusion des citadins et des paysans. Le mobile n'en était pas trop spirituel : l'office de l'évêque apportait en même temps un siège au Sénat ; de là beaucoup de vocations à l'office

---

(1) Cf. Berga, p. 24, 25 et s. — Certaines indications de cet auteur, d'ailleurs bien documenté, étant donné qu'il est étranger, nous paraissent cependant être inexactes. On ne peut pas juger d'une manière générale la nation toute entière d'après les abus de quelques individus. Il se trompe (p. 31) en disant que le dicton : « la Pologne se maintient par l'anarchie » date du XVI[e] siècle ; ce n'est qu'au XVIII[e] siècle, sous le régime des rois des *Saxe*, donc des rois d'origine allemande, que cette devise était fameuse parmi la racaille nobiliaire, mais non parmi les hommes d'Etat, qui, au cours de la *Diète de 4 ans*, élaboraient les projets de réformes. Nous pensons aussi que *Rembowski* et certaines relations de nonces, qui servent à M. Berga de sources sur cette question, émanent de chroniqueurs qui se contentent de noter des faits curieux et exceptionnels. Si nous voulions juger par exemple la nation française d'après les « Faits divers » que nous apportent tous les jours les journaux, que dirions-nous ! La pensée véritable de la nation n'est pas sûrement sur la rue. Voyez d'ailleurs sur ce sujet : Antoine Choloniewski, *l'Esprit de l'histoire de la Pologne*, traduction française, Losanne, 1917 ; mieux encore la 2[e] édition en polonais, Cracovie, 1919. Plus, St Buszczynski, *W-obronie spotwarzonego narodu*. (Défense de la nation outragée). Cracovie, librairie de Gebertner et Wolf, et surtout le meilleur abrégé de l'histoire polonaise paru en langue française à notre connaissance, celui de M. Henri Grappin. Paris, 1922.

(2) Les plus riches parmi les passessionati s'appelaient *Karmazyn's*.

Ces trois classes formaient trois grades dans la masse de la nation. Au-dessus d'eux était l'aristocratie, au-dessous les serfs, et placés à part, avec des droits égaux, les citadins, dans le cas où ces derniers voulaient sortir de leur régime autonome et prendre part à la vie nationale publique. Les citadins, bien qu'ils fussent tombés en déchéance au point de vue de leur prestige national, n'étaient cependant pas privés de droits politiques. Au XIV[e] iècle, nous les voyons participant à l'assemblée générale à *Vislica* (1343 et 1355), notamment les citadins de Cracovie, Posnan, Sandomierz, Sącz, Kalisz, Wladyslawow et Brzesc. Au XV[e] siècle, les députés bourgeois de Cracovie, Posnan, Kalisz, Lwow, Plock et Varsovie signent le traité de paix avec l'ordre teutonique (1435) (1). Ils participaient même à l'activité législative de la diète de *Radom*, dont nous parlerons tout à l'heure.

Cet état de choses va changer à la fin du XV[e] siècle. La diète de Piotrkow, 1496, va interdire aux *kmetons*, aux *vlodika's* et aux citadins d'acheter la propriété foncière. Ceux qui l'ont gardée jusque là passèrent à l'ordre de la noblesse. Les autres en étaient exclus, excepté quelques villes, comme Cracovie, Lwow, Varsovie (2).

2° La classe nobiliaire étant formée et fermée, ne demeura pas homogène non plus. Il faut distinguer parmi les nobles : 1) les *possessionati* et 2) les *non-possessionati*. Les premiers seulement jouissaient des droits publics, actifs, comme nous verrons dans le chapitre suivant. Les *non-possessionati*, appelés aussi *golota*, en étaient réduits, pour ne pas mourir de faim, à entrer comme domestiques au service d'un magnat ou d'un noble *possessionatus*. Les non-possessionnés ne perdaient pas leur qualité de nobles, seulement leurs droits publics actifs

---

(1) Lengnich, l. III, c. I, § 3.
(2) Idem, l. III, c. II, § 8 ; Lelewel, 138.

d'évêque parmi les magnats. D'autre part, les fils des paysans, quittant le village pour faire leurs études, auraient diminué le nombre de la main-d'œuvre d'un *dziedzic* (le noble-propriétaire), de là aussi la difficulté d'obtenir la permission qui, d'ailleurs, n'était pas généralement refusée.

§ 2. — *La lutte du roi contre le Sénat. Fin du régime aristocratique.*

Depuis la mort de Casimir le Grand (1370), l'importance politique du Sénat s'était augmentée de plus en plus. A vrai dire, la Pologne, dès la fin du XIV[e] siècle et la première moitié du XV[e] siècle, était gouvernée par les « barons et les prélats ». Ils étaient arrivés jusqu'à imposer leur volonté aux rois et leur jurisprudence à la nation. Il ne faut pas perdre de vue que les sénateurs remplissaient en même temps l'office de fonctionnaires royaux, de magistrats, dont la prépondérance pesait parfois très lourdement sur la petite noblesse, surtout en matière de justice. C'est ainsi que le roi et la noblesse voulaient se débarrasser de l'influence sénatoriale.

Déjà en 1426, à la diète tenue à Lenczyca, le roi Wladyslaw Jagiello avait entrepris une action dans ce sens, mais sa tentative fut suivie d'un échec complet (1). Son fils, Casimir II Jagiellon (1447-1492) reprit vigoureusement la lutte contre le Sénat. Il voulait briser le pouvoir des magnats, même au prix de son trône.

---

(1) Dlug. XI, 490 et s. Sous l'influence de Sigismond, comte de Luxembourg et empereur d'Allemagne, Jagiello ne voulait accorder aux Polonais aucun privilège pour l'élection de son fils, malgré la promesse antérieurement écrite à la diète à Brzesc, 1425. « Divina lege ad electionem eius filii Poloni obligati sunt », lui a persuadé l'empereur. Cependant les sénateurs polonais étaient d'un autre avis : « Murmure illico, coorto, nous parle Dlugosz, Zbigneus Olesnicki, Cracoviensis episcopus, litteras universales regni, sigillis prælatorum et procerum communitas, quibus se filium regis, patre obeunte, pro rege accipere astrinxerunt, reproduxit.

Voici quelques épisodes de cette lutte intéressante. Tout d'abord, Casimir fit semblant, pendant trois ans, de ne pas vouloir accepter la couronne. Il était grand-duc de Lithuanie. Il était donc sûr que les seigneurs polonais ne l'abandonneraient pas, puisque l'union avec la Lithuanie avait été mise en question. Prié par les seigneurs d'accepter la couronne, il posait comme condition de ne pas le forcer de ratifier par serment les privilèges polonais. Le Sénat, voyant le grand danger pour le pays qui provenait de l'interrègne, le fit couronner, tout en se contentant de la confirmation vague des quelques statuts donnée par le roi à la diète de Piotrkow, 1447 (1).

Toutefois, les sénateurs ne se laissaient pas aller à la désespérance : à chaque diète ils demandaient la confirmation des lois (de Koszyce, de Czerwinsko, etc.). Mais Casimir, à son tour, refusait toujours d'une façon ferme et systématique. En 1449, par exemple, à la diète de Piotrkow, « petente universa congregatione, (le roi) quamprimum respondit se non posse... iura regni Poloniæ confirmare » (2). Les sénateurs commencent à le menacer de désobéissance : « eos non posse eius decreta assumere aut assumpta exsequi *sed neque obœdientiam solidem præstare*, donec iura regni Poloniæ effectualiter litteris et iuramentis confirmasset... » Cette menace ne paraissait pas sérieuse au roi. Il savait d'ailleurs par des intrigues habilement

« Haec sunt litteræ fidei meæ creditæ, quas rege nostro servare promissa abeunte, integras reddo ».

Exceptæ illico a proceribus sunt et gladiis, non sine strepitu et frangore micantium mucronum et pavorem nimium afferentium, *inspectante rege*, in partes minutas excerptæ sunt. Quo facto rex tristis et anxius e concilio discessit ». Et cependant il était vainqueur de Grunwald et de Tannenberg.

(1) Dlugosz, XIII, p. 31. Notons bien que Dlugosz était contemporain à Casimir IV et même précepteur des enfants du roi, dont l'un, Casimir, fut élevé sur les autels. Dlugosz faisait souvent fonction d'intendant du roi, soit à la Diète, soit ailleurs. Il était donc au courant des affaires publiques. Il mourut en 1480.

(2) Idem, l. c., p. 56.

menées faire surgir et ensuite exploiter les rivalités existant toujours entre les sénateurs de la *Wielkopolska* et de la *Malopolska*, les deux plus grandes provinces du royaume. Il réussit même à gagner des adhérents au sein du Sénat. La diète de *Sieradz*, en 1452, consentit facilement qu'il reculât encore d'un an la confirmation des privilèges. Mais cette condescendance du Sénat causa une vive indignation dans la masse nobiliaire (1).

Le roi voyait bien que la plus grande résistance contre ses dessins autocratiques provenait de la part des sénateurs-évêques. Il voulait donc à tout prix s'assurer le droit de présentation des candidats aux évêchés vacants. Pour y arriver, il ne recula devant aucun moyen, même pas devant les voies de faits. C'est ainsi qu'en 1452, l'évêché de *Przemysl* étant devenu vacant, le chapitre ne voulait pas choisir le candidat royal. Casimir donna l'ordre au capitaine (préfet) de Przemysl « ut bona capituli... occuparentur, nisi eum quem rex *nominaverat*, eligerent » (2). Il agit de même, un an plus tard, au sujet du siège épiscopal de G*niezno* et dans la suite, après la mort de Olesnicki, de celui de *Cracovie*.

Le plus avancé et le plus redoutable défenseur des libertés de la nation était, dans ce temps, le célèbre cardinal *Zbigniew Olesnicki*, évêque de Cracovie. Pour le compromettre devant l'opinion publique, le roi ne craignait pas de l'accuser du crime de haute trahison (3). Avec le cardinal, quelques palatins laïcs furent compris dans cette accusation. Les accusés se présentent au roi et lui demandent des preuves. Le roi : « paucis verbis pro excusatione usus — in conventione generali de hoc se acturum respondet ». — Il ne répondit jamais. Bientôt après

---

(1) Idem, l. c., p. 94. « Nobiles ex communitate hanc conditionem senati plurimum improbabant et gravibus verbis invehebantur, contra consiliarios qui tepide Rempublicam administrant ».
(2) Idem., l. c., p. 83.
(3) Idem, XIII, 87.

le cardinal avec deux autres palatins donnèrent leur démission de leur office de conseillers (1). (Il semblerait donc que l'obligation féodale de faire partie du conseil du roi ne fût pas connue en Pologne). Cependant, en 1453, nous voyons encore le vieux cardinal participant à la diète de Piotrkow.

La lutte du roi contre le Sénat va avoir son point culminant en 1453, à la diète de Piotrkow. C'est l'intervention de la petite noblesse qui trancha le litige et en tira tout le profit.

La conduite du roi provoqua une véritable révolution intérieure. Le dernier moment est arrivé — disait-on en 1453 — le roi doit jurer l'observation de nos lois. On lui posa donc la question à la diète de Piotrkow, on l'interrogea, on le supplia. Mais « preces ferream mentem mollire non poterant », ajoute Dlugosz (2).

Après la réponse négative du roi, le Sénat se réunit à part pour procéder à des délibérations sur les mesures à prendre. Les uns « abrogata Casimiri regis dominatione imperioque et obœdientia regi substracta, substituendum alium regem decernebant » (3).

Les autres — et parmi eux le cardinal Olesnicki — ne voyant là qu'un remède ultime, s'arrêtèrent pour le moment à deux autres moyens :

1° *Ils forment deux chambres distinctes. Pourquoi ?* Qui en faisait partie ? C'est *Dlugosz qui nous parle :* « Quo facilior et

(1) Idem, l. c., p. 90. « Quoniam videmus quod serenitas tua consilia nostra spernit et fastidit et consilia privata malorum hominum (lituanorum) sequitur, a consilio tuo me abdico; nollens illud frequentare, donec Seren. Tua reformationem fecerit ne sanguis pereuntium de meis requiratur manibus ». C'était à la veille de la guerre de 13 ans avec les chevaliers teutoniques.

(2) Idem, XIII, 115 et s.

(3) Tous ces textes que nous allons citer sur cette diète se trouvent dans Dlugosz, l. c. ci-dessus.

maturior æderatur provisio pro stabilimento regni in tam difficili eventu, *primores* tenent unum locum, *nobilitas autem cum mediocribus baronibus alterum* locum ».

C'est pour la première fois que trois corps distincts délibèrent séparément en Pologne : le roi-autocratique, le Sénat révolté et la noblesse — mêlée fortuitement dans ce combat.

2° Les deux Chambres ainsi formées votent une confédération générale, armée, contre le roi. En même temps elles rédigent une déclaration au roi, qui devait lui être immédiatement communiquée au nom des deux Chambres par le cardinal Olesnicki. Voici son contenu :

« *Ab utrisque* et *ab omnibus acceptæ sunt concordes* conclusiones : ut

a) in defectu, quo rex plena forma et pleno titulo confirmare iura regni recusaret, prælati, principes, barones, nobiles, *iuramentis et inscriptionibus firment et mutuo obligent*, se iura et libertates tam ecclesiasticas quam sæculares, metasque regni numquam deserturos, sed illas manu tenere, et defendere ac pro illarum integritate et conservatione *resistere* sanguine, factis et armis ». (Il s'agissait de la règlementation des frontières entre la Pologne et la Lithuanie).

b) *Personam vero* ad violationem iurium, libertatum et metarum regni intendentem, *etiam si regali perfulgeret dignitate* , *omni prosequi castigatione* , *studio et conatu.*

c) utque regi adiungerentur *quatuor consiliarii*, *sine quorum consensu nihil ei agere in rebus gravibus liceret*, omniaque regia decreta eis dissentientibus essent irrita »

d) ut rex ducatu Lithuaniæ altero duci dato ipse regni Poloniæ operosius intenderet. »

Le roi demanda un jour pour réfléchir, et il y avait de quoi, car sa situation était précaire : la guerre avec les chevaliers teutoniques avait été décidée, donc la levée des impôts extraordinaires était nécessaire, la révolution intérieure en Lithuanie

menaçait de le priver du Grand-Duché, et pour comble de maux encore, une révolution se déclarait en Pologne.

Au lendemain « quo res secretius fieret, primoribus advocatis et *duodecim* ex communitate accersitis, rex in manus Sbignei cardinalis iuramentum præstitit ». Les privilèges ont été donc approuvés, l'autorité royale venait d'être brisée, cette fois pour toujours.

Cependant le Sénat n'avait pu réussir que grâce à l'appui de la petite noblesse qui se rangea auprès de lui contre le roi. La confédération générale, sans l'adhésion de la noblesse terrienne, était impossible, étant donné que le nombre des sénateurs était relativement trop petit. La noblesse vulgaire, qui depuis 1904 (p. 61) s'occupait officiellement de la politique dans les assemblées cantonales — dites *diètines* — depuis lors va faire partie de la diète générale. Une fois réunie dans un corps délibérant sur le pied d'égalité avec les magnats, réunie par la voie du fait, la noblesse ne tardera pas à consolider sa victoire politique par une voie légale.

§ 3. — *L'arrivée de la petite noblesse au pouvoir législatif.*

Le roi Casimir, après la faillite de sa politique à la diète de Piotrkow, ne pardonna pas leur attitude aux sénateurs : il chercha un allié. Ne pouvant pas le trouver ni dans les citadins, dont le prestige national était suspect, ni dans le haut clergé, qui se solidarisait avec les magnats, il le trouva dans la petite noblesse, qui à son tour réclamait, elle aussi, l'affaiblissement du pouvoir sénatorial.

La guerre de 13 ans, contre la Prusse (1453-1466) dévoila d'une part l'éveil définitif de la noblesse (contact continuel avec le roi dans le camp avec peu de discipline), et d'autre part, une extrême facilité du roi pour accorder des concessions et des privilèges à la petite noblesse. Il calculait, semble-t-il, que la noblesse assurée d'une voix ferme en matière de la législation,

se rangerait au parti du roi, sinon toute entière, au moins dans quelques provinces.

Une occasion dans ce sens ne tarda pas à se présenter. C'est ainsi qu'au moment où le roi donna l'ordre de marcher contre les chevaliers teutoniques, la noblesse de *Wielkopolska* s'arrêta à *Cerekwica*, demandant du roi, avant le combat, la confirmation d'un projet de lois sur la justice, sur la nomination des hauts fonctionnaires, donc des sénateurs, sur les taxes douanières et ainsi de suite. Mais la demande la plus importante était celle de l'admission au pouvoir législatif (« nihil de nobis sine nobis »). La noblesse de *Malopolska* fit de même à *Opoki.*

Le roi, jusque-là un autocrate sans rival, confirme sur-le-champ les demandes de la petite noblesse. Le texte de ces privilèges fut définitivement rédigé et confirmé à *Nieszawa*, 1454 (1).

Voici la loi célèbre qui nous intéresse surtout dans ce travail : « Désormais le roi ne fera aucune constitution *absque communi conventione in singulis terris instituenda* » (2). Cette constitution va ouvrir une époque nouvelle dans l'histoire de la législation polonaise. Regardons-la donc de plus près.

On trouve ordinairement dans les livres sur la Pologne l'opinion que le statut de Nieszawa mit en brèche le pouvoir royal. Le roi, dit-on, ne peut rien décider sans le consentement préalable des diètines terriennes. Cette opinion est celle de *Lengnich*, un éminent juriste allemand du XVIIIe siècle. Celui-ci affirme que par le privilège de Nieszawa le roi se désaisissait de son droit absolu en matière législative (3). Il nous semble qu'une telle opinion est inadmissible, car en premier lieu, le pouvoir royal en matière législative, n'était jamais absolu, au moins dès le Xe siècle, ce que nous avons

---

(1) V. Dlugosz, XIII, p. 162 ; Hube, p. 28.

(2) Prilusius, l. I, c. II, art. 6, lex. 4. De même Herburtus, p. 110. « Item pollicemur quod novas nullas constitutiones faciemus absque, etc. »

(3) Lengnich, l. IV, c. 113, § 2.

déjà dit à maintes reprises, et en deuxième lieu, le texte du statut tel que nous pouvons le lire, soit dans *Prilusius*, soit dans *Herburtus*, ne nous montre nullement une telle limitation du pouvoir royal.

Le roi s'oblige tout simplement de ne pas statuer sur une matière touchant l'ensemble du pays (*constitution*) avec le seul avis du Sénat. Il veut avoir en outre l'avis de la petite noblesse. Vu la division du pays au point de vue administratif en terres (une province avait plusieurs terres, comme par exemple un département a plusieurs cantons), il lui sera plus commode de connaître cet avis par les diètines de chaque terre.

Comme il n'était pas difficile pour le roi de faire former dans quelques diètines un avis conforme à sa volonté, ce privilège va lui donner un atout très fort contre l'opinion contraire du Sénat. Avec une telle procédure législative, c'est le roi qui doit l'emporter — et c'est ainsi que l'on peut expliquer l'attitude de Casimir. Désormais, le roi devra proposer à la discussion de la noblesse chaque projet de loi, mais l'avis de la noblesse ne l'oblige juridiquement à rien. Absque communi « *conventione* » ne signifie pas absque communi *consensu*. Voilà tout ce que nous apercevons dans le statut de Nieszawa.

Cependant, cet acte de Casimir va exercer une influence funeste sur l'avenir de la vie publique en Pologne. Nous verrons plus loin que l'avis d'une seule terre deviendra souvent obligatoire pour le roi et pour la Diète. L'opinion publique fera un détournement du statut de Nieszawa, un abus du pouvoir au détriment du bien général du pays.

L'interprétation du statut de Nieszawa, telle que nous venons de la donner se confirme par les faits qui suivent. En effet, deux ans plus tard, en 1456, le roi veut lever des impôts. Est-ce que le vote de ces impôts se fit par le roi et les diètines ? Nullement ! Ce fut la diète, donc le Sénat avec le roi, et quelques représentants de la noblesse. La diète seule vota les impôts, que *Sarnicius appelle* « antea et post inauditum tributum » (1).

---

(1) Sarnicius, l. VII, s. a. 1456.

Le statut de Nieszawa produisit trois effets très importants : D'abord, la légalisation des assemblées nobiliaires pour discuter les projets de lois, et par conséquent pour s'occuper de la politique. Ensuite, c'est l'admission légale de la noblesse à la diète générale en qualité de représentants des terres. Ces représentants apportent les opinions des terres. Enfin, c'est l'institution indirecte des députés de la noblesse. Nous n'avons qu'à donner quelques explications sur ce troisième point.

La diètine devait communiquer son avis au roi. Par la force des choses elle dut procéder à l'élection des députés. Or, une telle procédure devait régler tant le nombre des députés que le mode de leur élection. Ce qui fut fait en partie en 1462. Cette année les diètines furent appelées par le roi, pour la première fois, à choisir deux députés pour chaque palatinat (1).

Dlugosz nous raconte qu'à la fin de la guerre de 13 ans, un grand mécontentement se déclara dans le pays contre le conseil du roi. « Etiam a pueris grandi vociferatione consilium regium carpentibus, plus quam indigna vox et exprobratio exaudiebatur ». On appelait le Sénat : un mauvais conseil (*zla rada*) (2). Il n'est pas impossible, que l'institution de deux députés par palatinat fut introduite pour prévenir des émeutes.

Alors les diètines en vinrent à désigner les députés. Ceux-ci, avant de partir pour la diète générale, se réunissaient en

---

(1) Sarnicius, l. c., s. a. 1462. « Nuntii etiam provinciarum instituuntur, ut bini scilicet ex palatinatibus seu satrapiis mitterentur ad comitia. Qui videlicet essent veluti custodes communis libertatis et medium quoddam, quo posset facilius et placidius summa potestas cum inferioribus ordinibus cœlescere... Hoc est prima institutio nuniorum, quamquam autea Rituanus et alii cracoviensis terræ legati ad comitia delecti fuerunt. » Il s'agit ici de la diète de 1459, à Piotrkow, où un député de la terre de Cracovie « tyrannidem præfectorum regis, regi monetæ quam cudebat levitatem, etc exprobrabat ». Son discours à la diète fut célébré par toute la noblesse. V. Idem, s. a. 1459. Dans cette diète était présent en personne aussī Dlugosz. V. Dlug. XIII, p. 238.

(2) Dlug. XIII, p. 276.

assemblée provinciale (generał) préparatoire, qui avait lieu, pour la *Wielkopolska* à Kolo, pour la *Malopolska* à *Korczyn*. Pour ne pas revenir sur ce sujet, notons ici que cette coutume, datée de la fin du XV[e] siècle, fut rendue obligatoire par la loi de 1565. Les députés s'y rencontraient avec les sénateurs de la province et avec les nonces du roi. On y procéda alors à la concentration des mandats des diverses terres (1).

Il est bien évident qu'au début de ces innovations, il régnait un certain désordre dans la vie publique de l'Etat. Il fallait du temps pour que les diètines sortissent de la période d'improvisation et que fussent trouvées les règles légales de leur convocation.

La noblesse elle-même devait mettre un certain temps à comprendre que le rôle de ses députés ne devait pas se borner à une action toute négative : la défense des privilèges, mais s'élargir et se transformer en une véritable collaboration législative. La plupart de ces réformes furent élaborées entre 1491 et 1550. Nous allons les voir ci-dessous.

Cependant la noblesse, au lieu d'être, comme l'espérait Casimir, un auxiliaire de la politique royale, fit prévaloir ses propres vues. C'est ainsi qu'à la diète générale à Piotrkow, 1496, elle reçut le privilège exclusif d'acquérir les biens fonciers, ce qui signifie, à cette époque, l'avilissement économique des kmetons et des citadins. Elle s'assura aussi le droit en vertu duquel le roi ne peut pas déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des diètines. Le roi, Jean Albert, fils de Casimir Jagiellon, confirma ces lois pour gagner la noblesse à l'expédition militaire contre la Valachie (2).

Mais après la mort de Jean Albert, dont la politique était funeste au pays, le Sénat profita de l'élection du roi *Alexandre* (frère de J. Albert) pour reprendre son ancienne prérogative.

---

(1) Lengnich, l. IV, c. I, § 5.
(2) Prilusius, l. I, c. II, art. VI, lex. 5. V. aussi Lelewel, p. 90.

Il reçut même un privilège dans ce sens à *Mielnik*, en 1501. La petite noblesse n'avait plus à se mêler des affaires publiques. Cependant celle-ci ne consentit pas à cette décadence ; devant sa révolte, le roi dut révoquer son statut de Mielnik, en 1503.

Pour apaiser tout le monde, le roi convoqua, en 1505, les députés de tout le royaume à la diète de *Radom*, où une Constitution fondamentale fut votée. C'est celle qu'on appelle la Constitution *Nihil novi*.

Par suite de cette constitution, la petite noblesse est déclarée égale en droit aux sénateurs et jouissant de la même prérogative en matière législative. Désormais l'aristocratie, le haut clergé et la masse nobiliaire ne formeront plus qu'une seule classe sociale (*szlachta*). A partir de ce moment, le pouvoir législatif en Pologne prend la marque d'une législation moderne, bicamérale, où le souverain ne paraît être plus guère qu'un exécuteur des lois.

Voyons donc quelle était cette législation organisée en vertu de la Constitution *Nihil novi*, en 1505.

F. MIREK.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---*---

HISTOIRE.

Mahatma Gandhi, par Romain ROLLAND. (Paris, Stock, 1924).

Les prophètes du monde nouveau sont à la recherche de héros et de Messies, par delà toutes les frontières. « De tranquilles yeux sombres. Un petit homme débile, la face maigre aux grandes oreilles écartées. Coiffé d'un bonnet blanc, vêtu d'étoffe blanche rude, les pieds nus. » Certes, ce n'est pas Colas Breugnon : c'est Mohandas Karamchand Gandhi, le Mahatma, la grande âme, le libérateur des Hindous.

Gandhi a commencé son action en faveur de son peuple dans l'Afrique du Sud, de 1893 à 1914 : il a réussi à force d'obstination, de douceur, de persécutions subies et d'emprisonnements à faire respecter là-bas ses frères de race. Rentré dans l'Inde en 1914, il se laisse prendre à ce que l'Idéalisme déchaîné de Romain Rolland appelle « l'idéalisme hypocrite de la guerre du Droit ». Mais en 1919, Gandhi est devenu l'organisateur de la révolte de l'Inde : en effet, il organise l'Inertie qui doit dissoudre les vieilles chaînes : la Grève totale, la Non-Résistance, la Non-Coopération. Toutes ces majuscules sont le symbole du mythe, du culte ; elles doivent donner l'impression du mystère irrésistible. Gandhi est religieux par nature, mystique par nécessité. Il est religieux d'ailleurs sans être asservi à des formes traditionnelles que sa raison a dépassées : il garde seulement des noms et des formules, accepte tout sans garder rien autre chose qu'une imprécise et indéfinissable religiosité. Peut-être bien qu'au fond de tout cela, il y a d'abord une radicale impuissance à dégager une idée de la nébuleuse. Ce singulier croyant asiatique se réclame au besoin de l'Evangile, mais surtout de Tolstoï ; sans oublier Ruskin, Platon et Mazzini. Ainsi Gandhi garde le culte de la vache, parce que cet animal est « un poème de pitié », parce que la vache est un « symbole du monde subhumain, de la fraternité entre l'homme et la bête, qu'elle emporte l'être humain au delà de son espèce et réalise l'identité de l'homme avec tout ce qui vit ». Le doux Crainquebille n'aurait jamais dû crier : « Mort aux vaches ! » ; après tout, il devait avoir l'obscure intuition de l'identité de l'agent avec ce symbolique animal. On s'attend bien à ce que Romain Rolland évoque à ce propos le « poverello » d'Assise... Ce salmigondis « d'identités foncières » ne doit point irriter notre pauvre esprit latin au point de nous

faire méconnaître ce qu'il y a de bienfaisant dans la campagne de Gandhi en faveur des parias, ni ce qu'il y a de redoutable pour la domination anglaise dans un réveil national, qui prend pour arme le goût de l'Inertie enraciné au tréfonds de la race hindoue. Le prince de Galles en a fait l'épreuve. Gandhi, condamné, emprisonné, a été, depuis, mis en liberté. Il va sans doute continuer le seul effort qu'il loue : « chasser la civilisation d'Occident » !

Hélas ! il faut le reconnaître, la civilisation d'Occident, dans la mesure où elle s'éloigne de l'idéal évangélique, comporte bien des injustices et bien des hypocrisies. Mais, de bonne foi, de quelle ineffable candeur ne faut-il pas être animé pour nous proposer en modèles ces démolisseurs fanatiques, ces niveleurs panthéistes ? Et quel Eden dans les nuages ou dans le Nirvana pouvons-nous donc attendre, quand toutes les antiques disciplines du monde européen seront abolies ? Notre monde d'après guerre a besoin, certes, d'idéal, de justice, d'esprit de sacrifice, d'héroïque patience. Mais j'aime mieux en chercher la source dans nos traditions religieuses et sociales et les modèles parmi les bons laboureurs aux idées claires, surtout parmi ceux qui, tout en « résistant », ont porté dans la boue des tranchées le suprême témoignage à la valeur des forces spirituelles. Et les Mahatmas qu'on nous propose n'ont jamais servi que de fourriers aux dominations de la force brutale.

P. DAVID.



LITTÉRATURE

E. Legouis et L. Cazamian : « Histoire de la littérature anglaise ». (Hachette).

Les deux savants professeurs d'anglais à la Sorbonne viennent de faire, pour la littérature anglaise, ce que M. Lanson a fait pour la littérature française. Ils ont suivi rigoureusement le plan du fameux « Lanson » et l'imprimeur en a gardé jusqu'à la disposition typographique. Certes, on va comparer les deux. On ne manquera pas de demander si cette *Histoire de la Littérature anglaise* vaut le manuel si répandu, et à juste titre, de M. Lanson. Mais les sujets sont différents, et parler d'un « Lanson anglais », parce que cette histoire paraît dans la même collection que l'autre, ne doit pas signifier similitude d'esprit ou dépendance de pensée, mais doit faire entendre même effort et même souci de donner des opinions personnelles.

M. Legouis, qui a publié des travaux sur Chaucer, Spencer et Shakespeare, éudie la littérature anglaise du moyen âge et de la Renaissance, c'est-à-dire jusqu'en 1660 ; et M. Cazamian, la littérature de 1660 à nos jours, y compris les auteurs d'après-guerre. Tous deux condensent dans ce livre de douze cents pages combien d'années de travail et d'enseignement. Inutile de dire que les auteurs ont puisé aux sources mêmes et qu'ils ont écrit après lecture des nombreux ouvrages qu'ils analysent avec tant de finesse. Que M. Legouis nous parle de Chaucer

ou de Shakespeare, M. Cazamian de Wordsworth ou de Shelley, que l'un nous montre l'antithèse du naturalisme et du moralisme et l'autre celle des besoins lassiques et romantiques de l'âme anglaise, toujours leurs opinions, leurs remarques originales tiennent compte des dernières études littéraires. Nous regrettons seulement que les auteurs aient cru devoir ne pas parler de la littérature américaine, puisque la littérature anglaise comprend tout ce qui a été écrit en anglais. Toujours est-il que cet ouvrage est du plus haut intérêt. Il est le premier de ce genre et sera des plus utiles. A. N.

***

D. O. Evans : « Le Drame moderne à l'époque romantique ». (Jean Budry).

Malheureusement, il n'y a que 22 pages sur 365 qui soient consacrées à l'histoire proprement dite du « drame moderne ». Il s'agit plutôt d'une étude morale et sociale. Aussi l'auteur, après avoir étudié rapidement les origines et les idées théoriques du théâtre romantique, passe-t-il aux questions morales et sociales qui fournissent la matière des drames : question du mariage, du divorce, de l'adultère, de l'enfant naturel ; sujets criminels, vie sociale ; politique, peinture de la société, lutte des classes, humanitarisme, peine de mort, esclavage, critique des institutions. En terminant, l'auteur étudie la forme et la valeur littéraire des pièces qu'il a examinées.

A. B.

***

Sur le Roc, par Benjamin VALLOTTON (Paris, Pajot, 1924).

Les hautes vallées des Alpes briançonnaises, en Dauphiné, la Vallouise, le val de Freissinières ont fourni pendant des siècles un refuge aux dissidents religieux. Dès le XIIIe siècle, les Vaudois, ou Pauvres de Lyon, une fois définitivement sortis de l'unité catholique, y ont afflué ; au XVIe siècle, les protestants, réfugiés du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné méridional, y ont afflué à leur tour, submergeant les vieilles communautés Vaudoises, non sans subir leur influence. Par accès, les autorités, et les Parlements plus souvent même que les évêques, poursuivent ces dissidents jusqu'au flanc des rochers, jusque dans les grottes sauvages. Depuis le XVIIIe siècle, la paix règne dans les vallées. On n'efface pas en un jour la longue tradition d'une vie tragique, menacée par les hommes et les avalanches, toute soulevée d'une mystique, âpre, isolée, profonde. Cependant, le temps fait son œuvre de nivellement ; ces villages se dépeuplent, et surtout le vieux souffle héroïque et opiniâtre s'apaise. M. Vallotton, qui tient par des liens bien chers à ces vallées où naquit sa vieille mère, a voulu fixer l'image qui s'évanouit. Il en a fait un livre infiniment séduisant, un de ses plus beaux livres. C'est toute la vie de ces villages cachés dans les recoins rocheux vus à travers l'âme d'une petite fille. Voici la maison

d'hiver, au fond du val ; les noyers l'ombragent ; aux vagues sonores qui montent du torrent, répond le babil frais de la fontaine dans son conduit d'écorce, et son auge de bois creusé ; voici le chalet d'été haut dans les pâturages, au bout du sentier rocailleux où sonnent les fers de la mule. Le retour des événements saisonniers est riche d'émerveillements toujours nouveaux pour les jeunes yeux et les âmes fraîches: les foins qui verdissent, plus frais d'être entourés de sapins noirs, puis qui tombent; la montée annuelle au chalet, la récolte des noix, et l'hiver, la terrible tzarautzo, l'avalanche, qui couvre parfois la maison jusqu'au toit, tellement qu'il faut percer un tunnel sous la neige pour respirer ; la force soudaine du torrent qui emporte le champ de seigle, ou la maison trop audacieuse. Dans ce paysage idyllique et farouche, vit un petit peuple à part, où l'on s'appelle Isaïe, et Judith, où les enfants croient vivre dans un monde où l'échelle de Jacob joint tellement la terre au ciel, que Ruben l'innocent voit sans étonnement des anges luire autour de la petite maîtresse d'école, tandis qu'elle enseigne dans l'étable. Les oncles, celui qui est percepteur, et parcourt les villages sur sa mule chargée de registres, moraliste débonnaire, après avoir parcouru le monde dans les armées de Napoléon ; l'oncle Etienne, le maître d'école qui va lire la Parole aux mourants, et de sa flûte accompagne le chant des Psaumes, ou les chansons tendres des amoureux. Puis, voici les petites tantes, les tantounes et les marraines ; surtout la chère petite institutrice, la maîtressonne. On vit dans une légende dorée, tout près des anciens qui « cueillent des fleurs dans le ciel ». Puis les petits vont à l'école de la ville ; ils sortent de leur paradis terrestre ingénu, et goûtent au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; ils sentent confusément la fêlure profonde des conflits d'intérêts, entre héritiers, après la mort des « oncles »...

Le patois provençal, à la fois gazouillant et assourdi, est bien la voix de ces âmes où survivent confusément des nostalgies de la plaine ensoleillée, qui servent à imaginer le ciel réservé aux fils des martyrs.

Avec celle d'une simplicité fraîche et limpide, l'impression la plus émouvante est celle d'une vie religieuse sincère, intime et profonde, mais étrange et fermée. Ces paysans latins sont exilés de la paix romaine : ils forment, sur le roc, une petite tribu d'un Israel mystique, dont le livre est à peine l'Evangile, bien plutôt les prophètes, et les Psaumes, ces Psaumes traduits en vieux vers français, qui sont des cantiques de bataille :

Que Dieu se montre seulement...
Et l'on verra dans un moment...

L. PAYSAN.



ROMANS

Raymond Radiguet : « Le Bal du Comte d'Orgel ». (Grasset).

On a beaucoup parlé du jeune auteur, mort prématurément, du *Diable au corps.* (Raymond Radiguet, né le 18 juin 1903, est mort le 12

décembre 1923). Dans une note retrouvée, nous lisons à propos du *Bal* : « Roman où c'est la psychologie qui est romanesque... le seul effort d'imagination est appliqué là, non aux événements extérieurs, mais à l'analyse des sentiments... Roman d'amour chaste aussi scabreux que le roman le moins chaste... » L'auteur a tenu parole, sauf une exception. Certes, la psychologie du Persan Mirza, celle de Mme Forbach sont romanesques. Mais on nous avertit qu'il n'y a pas plus Persan que le Persan Mirza, et Mme Forbach est simple d'esprit. Rien de romanesque toutefois dans la psychologie des héros, Anne d'Orgel et François de Séryeuse, si romanesque signifie fabuleux ou étrange. Mais c'est bien la psychologie des héros qui commande les fluctuations de leurs sentiments dans ce roman d'amour chaste.

Notez encore un effort de simplification qui appelle l'épithète de « classique » et qui fait songer à l'auteur de *Maria Chapdelaine*. Cependant, il y a de ci de là, quelques maladresses qu'explique le jeune âge de celui qui se défendait d'être un enfant prodige, mais dont l'esprit précoce ne manque pas de nous étonner.

A. N.

***

POÉSIES

Raoul Ponchon : « La Muse au Cabaret ».

L'Académie Goncourt vient d'accueillir, à l'issue d'un déjeuner succulent (« turbotin rôti, poularde au sel tendre comme rosée, céleris au fromage »), le chantre des fleurs, des vergers et des vins de France, Raoul Ponchon.

Le nouvel élu de l'Académie Goncourt n'a publié qu'un seul volume : *La Muse au Cabaret*, qui parut il y a quatre ans. Mais qui n'a pas lu une poésie de Raoul Ponchon, soit dans *Le Journal*, soit dans un autre quotidien ? car Raoul Ponchon sème ses poésies aux quatre vents, et *La Muse au Cabaret* n'est qu'un recueil bien incomplet. On dit que si Ponchon rassemblait ses poésies ainsi dispersées, on en ferait bien une vingtaine de volumes. Comme tout grand poète, Ponchon est fécond. Il a le don poétique et le don du rythme. Il est intraduisible en une langue étrangère. Aussi Ponchon est-il inconnu, ou presque, hors de nos frontières. Mais quel poète, quel naturel, quelle facilité. Jugez plutôt par ces quelques vers, si souvent cités, du *Vin de mon ami* :

... Est-il de belle couleur !
Quelle fleur
Lui peut être comparable !
Un rubis auprès de lui
N'est que nuit,
Tout parfum, que misérable.

Il est frais entre les dents,
Et dedans

La gorge il met de la joie,
De même qu'il rend au cœur
Sa vigueur,
Sans inquiéter le foie.

Il n'est pas de ces vins fous,
Lesquels vous
Flanquent d'abord une tape.
Pacifique et naturel,
Il est tel,
Qu'il somnolait dans la grappe.

Ses éléments éthérés,
Par degrés,
Montent, par lente poussée,
Mais ne prennent pas d'assaut,
En sursaut
Le palais de la Pensée.

C'est un paisible et serein
Souverain,
Qui, dans sa cour enchantée,
Avance à pas de velours,
Si peu lourds
Qu'on ne s'en peut faire idée.

Pourtant, à son pas discret,
On dirait
Que ses courtisans s'éveillent,
Qui dormaient en l'attendant...
Dans l'instant
S'éveillent et s'émerveillent.

Et lentement, et petit
A petit,
Les rythmes, comme des pages,
Commencent à frétiller,
Babiller,
Et mènent de grands tapages.

Un rêve dans mon cerveau,
Tout nouveau,
Se lève comme une aurore,
Plus ingénu mille fois,
Qu'en les bois,
Une fleur qui vient d'éclore.

Et Maurras, qui est bien sévère en poésie, et qui s'y connaît, de s'écrier : « Le beau, le vrai, l'admirable poète ! »

A. B.



PHILOSOPHIE

A. Espinas : « Des Sociétés Animales » troisième édition). Un fort volume in-8° de la *Bibliothèque de Philosophie Contemporaine*. (Librairie Félix Alcan).

L'ouvrage, *Des Sociétés Animales*, a été présenté par Alfred Espinas comme thèse pour le doctorat ès lettres à la Faculté des Lettres de Paris en 1877.

Une deuxième édition, celle-ci précédée de l'Introduction, a été publiée en 1878, elle diffère en quelques points de la première édition, certains passages, notamment dans la Conclusion, ayant été modifiés.

Dans les dernières années de son existence, Alfred Espinas préparait une troisième édition ; la moitié environ de l'ouvrage était prête quand la guerre vint interrompre l'impression en cours. La publication ainsi commencée n'ayant pu être continuée par l'auteur avant sa mort (survenue le 24 février 1922), a été reprise en utilisant, pour la première moitié de l'ouvrage le texte préparé par lui, très peu différent d'ailleurs du texte de la deuxième édition, et pour la seconde moitié le texte même de la seconde édition.



BEAUX-ARTS

L. Réau : « Histoire de l'Expansion de l'Art français moderne ». (Paris, Laurens).

M. Réau est, en France, l'homme le mieux renseigné sur les questions d'art en pays slaves. Plusieurs travaux d'importance capitale en font foi, et leur réputation me dispense de les citer ici. Ce qu'il faut admirer, c'est la diligence avec laquelle M. Réau met à la disposition du monde érudit sa vaste et précise documentation. Voici, en effet, après les deux beaux volumes sur l'art russe, publiés sous les auspices de l'Institut d'Etudes Slaves à Paris, un nouvel ouvrage de grande envergure, consacré à l' « *Histoire de l'Expansion de l'Art français moderne* ». L'ouvrage complet sera en trois volumes. Le premier traitera de l'influence de notre art national dans le monde latin ; le second, dans le monde germanique et anglo-saxon ; le troisième, dans le monde slave. C'est ce dernier volume que, pour des raisons d'opportunité exposées dans la préface, M. Réau nous a donné d'abord, heureuse priorité aux yeux des lecteurs de *La Revue de Pologne* et de tous ceux que préoccupent les destinées de l'alliance spirituelle franco-slave.

Il serait difficile de donner, dans un article bibliographique, une idée même approximative de la richesse documentaire de ce livre magistral. Les faits se présentent dans un ordre serré, où la densité n'enlève rien à la clarté systématique de l'exposé. Travail bien français en ceci,

comme il l'est d'ailleurs par la précision des renseignements et par la sobriété des commentaires heureusement dépourvus de toute phraséologie inutile.

Si la majeure partie de l'ouvrage a pour objet l'influence de l'art français en Russie, il convient de signaler tout particulièrement aux lecteurs de cette revue les importants chapitres qui ouvrent l'étude de M. Réau et qui sont consacrés à la Pologne. La matière historique est divisée en trois parties départagées par l'avènement de Stanislas Auguste, en 1764, et son abdication, en 1795, division logique, car le mécénat de ce roi national d'éducation française marque l'apogée des relations artistiques des deux pays. Par son relief, cette époque relègue à un plan secondaire la période précédente ainsi que celle qui suit, dans l'histoire de l'expansion du génie artistique français.

Je tiens pour inutile de refaire ici d'une façon succincte cette histoire passionnante, et même de relever quelques faits saillants, qui ne dispenseraient ni les spécialistes, ni les amateurs d'avoir recours au livre de M. Réau, si coûteux soit-il. Par contre, il me semble opportun de tirer de cette forte et attachante lecture quelques renseignements théoriques quant à la méthode suivie et quant aux causes et effets historiques et psychologiques qui jouent dans la propagation d'un art à l'étranger.

Je crois que M. Réau n'a oublié aucun factum essentiel agissant dans le sens d'une conquête artistique dans les pays explorés par lui. Il s'est demandé quelles étaient, pour chaque période historique, les circonstances politiques qui ont pu favoriser l'expansion de l'art français. Il est logique, quand on rencontre un fait historique comme celui de l'élection au trône polonais d'Henri de Valois en 1573, de rechercher les conséquences artistiques d'un pareil événement. Le résultat peut être négatif, et il semble que le passage d'ailleurs très bref du prince français à Varsovie a eu un effet plutôt désastreux pour notre influence. Mais dans un ordre d'événements analogues le mariage de deux Françaises, Marie-Louise de Gonzague et Marie-Casimire de La Grange d'Arquien avec les rois Polonais Jean Casimir et Jean Sobieski, contribua d'une manière heureuse au rayonnement de notre culture esthétique, car, comme le dit M. Réau, le premier soin de ces deux reines françaises fut de transplanter et d'acclimater à la cour de Varsovie non seulement les modes de Paris, mais tous les raffinements de la cour de France. Donc, voici deux faits entre cent qui prouvent que l'histoire politique ne saurait être négligée par l'historien d'art.

Si les relations dynastiques, diplomatiques, commerciales ou autres facilitent l'expansion d'un art à l'étranger, la conviction nécessaire en est naturellement le prestige et la séduction de cet art. Les vrais agents d'expansion sont, par conséquent, les artistes et les œuvres. L'investigation doit, en bonne logique, porter avant tout sur les artistes et les œuvres d'art accueillies par l'étranger. Le livre de M. Réau abonde en renseignements de cet ordre.

Le séjour d'artistes français en Pologne, en Russie et ailleurs, soulève de nombreux problèmes que je ne puis qu'effleurer. L'artiste qui s'expatrie pour une période plus ou moins longue, quelquefois pour la vie entière, ne subit-il pas une transformation due aux mœurs, au cli-

mat, à la nature ambiante ? Ne dépend-il pas de l'exigence de ses clients de race étrangère ? Même s'il a une personnalité forte et une éducation nationale solide, ses œuvres ne vont-elles pas se nuancer à la longue de quelques traces d'exotisme qui constituent à un certain degré une abdication de son rôle original ? C'est là que l'étude devient passionnante et fructueuse pour la connaissance des lois d'évolution.

La transplantation pendant deux ans en Pologne de François Desportes n'a sans doute pas modifié sensiblement sa vision et son travail d'exécution, mais elle l'a conduit à abandonner momentanément son genre de peintre animalier. Il se fit portraitiste, et il est assez probable que son succès l'eût fait persister dans cette voie s'il eût continué à vivre à Varsovie. De retour à Paris, il revint à ses chiens, parce que, dans sa modestie, il ne croyait pas devoir rivaliser avec les De Froy, les Largillière et les Rigaud. A ce propos, il est bon de dire que plus d'un artiste français a brillé à l'étranger avec des dons qui les eussent maintenus au second rang en France. Ce n'est pas une raison pour méconnaître la valeur réelle de quelques-uns des meilleurs serviteurs de la cause française au dehors. Un sculpteur comme Lebrun, qui travailla pendant de longues années à la cour de Stanislas Auguste, est presque inconnu en France, et, avec M. Réau, nous estimons que ce n'est pas juste.

Ainsi qu'il vient d'être dit, il peut arriver qu'un artiste établi dans un pays étranger subisse à quelque degré l'influence du milieu et cesse à la longue de relever directement du génie de son pays d'origine. C'est le cas du peintre Norblin de la Gourdaine qui vécut en Pologne pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Talent de second ordre, il devait cependant remplir dans l'Histoire de la peinture polonaise un rôle providentiel, et cela précisément à cause de son origine étrangère. Retenu par le charme exotique des mœurs polonaises, il en devint l'observateur sympathique et attentif. Or, les Polonais eux-mêmes ne s'étaient guère avisés jusque-là d'une semblable étude, mais ils ne tardèrent pas à comprendre quelle merveilleuse source de pittoresque le Français avait découverte. C'est ainsi qu'un peintre de chez nous devint le créateur d'un art national polonais. Son cas n'est pas unique. Le Prince, en Russie, a joué un rôle analogue. Mais la question se pose si, dans un cas de ce genre, on peut parler d'expansion de l'art français. Il y a eu collaboration de deux peuples au bénéfice de l'art polonais ou russe, et on ne saurait nier que ce phénomène de fécondation mutuelle est du plus haut intérêt historique.

Sans nul doute, l'expansion de l'art français est principalement le fait des artistes qui ont travaillé en France même pour les pays étrangers. C'est pourquoi M. Réau s'est attaché particulièrement à rechercher les œuvres d'art qui sont entrées dans les collections publiques ou privées polonaises et russes. Ce sont ces œuvres qui représentent le plus purement notre génie artistique et en maintiennent le prestige. Ce sont eux qui ont façonné le goût des amateurs étrangers et ont suscité parmi eux des façons de sentir qui les rapprochent de nous pour le plus grand bien des amitiés françaises à travers le monde.

C'est aussi grâce à la séduction de ces enfants exilés de notre génie que beaucoup d'artistes polonais, russes et autres ont subi l'attraction de Paris et ont voulu se former à la source même d'où partait et d'où part

encore le prestigieux rayonnemnet de l'art français. Aussi M. Réau a-t-il pensé avec grande raison qu'une Histoire de l'expansion de l'art français comportait une étude sur les artistes étrangers travaillant en France. Son livre nous apporte des renseignements très abondants à cet égard. C'est, sous tous les rapports, un merveilleux corpus de documents que les historiens d'art voudront avoir toujours sous la main. Il fournit une base solide et bien tracée sur laquelle on peut, en toute confiance, fonder une bonne doctrine historique.

L. RUDRAUF.



QUESTIONS RELIGIEUSES

Le Pape, par Jean CARRÈRE. (Paris, Plon, 1924).

M. Jean Carrère est un latin qui a retrouvé Rome : toute la Rome de César et de Saint Pierre. Il en sent puissamment la vie continue et harmonieuse, en vertu d'une parenté profonde de son esprit avec cette ville unique, qui lui permet de laisser dans leur vraie perspective les médiocrités de la vie quotidienne. La première partie du livre est une large fresque historique ; on ne peut s'empêcher, en la lisant, de penser aux fresques de la salle royale au Vatican, qui relatent les triomphes de l'Eglise. C'est la lutte entre Pierre et César, toujours terminée par des victoires inattendues de la puissance spirituelle. Il est beau de voir le correspondant du *Temps* mettre en un tel relief les défaites de César. A vrai dire, on pourrait çà et là, chicaner un peu M. Jean Carrère sur tel détail historique Nous aimons sa formule, que l'attentat d'Anagni contre Boniface VIII « est sans excuse, parce qu'il est sans mesure et sans grandeur ». Mais encore est-il que Boniface VIII avait porté à l'extrême la théorie du droit souverain des Pontifes sur le temporel, et l'Eglise ne l'a pas suivi. Surtout, pourquoi M. Jean Carrère adopte-t-il avec tant d'enthousiasme la thèse de Villani, et des historiens italiens ou allemands, sur la captivité d'Avignon ? Jamais le roi de France n'a tenté de faire du Pape son serviteur ; Avignon, bien plus qu'une prison, a été un refuge pour la Papauté à laquelle Rome était devenue singulièrement inhospitalière. Qui donc a souffleté Boniface VIII ? Si quelqu'un a porté la main sur lui, sinon Secarra Colonna, poursuivant de vieilles querelles féodales contre le Caetani ? Parmi tous les Césars qui ont voulu dominer et exploiter l'Eglise, il ne faudrait pas oublier les odieux Césarions que furent les barons romains ; une plus juste appréciation de l'histoire du XIVe siècle montrerait sans doute que le séjour de la Papauté en Avignon fut le seul moyen efficace pour la Papauté, d'éluder, puis de réduire ces tyrannies locales, et peut-être la mainmise du César allemand, invoqué si éloquemment par Dante. Ici, et ailleurs encore, le lyrisme de M. Jean Carrère l'aveugle quelque peu.

La partie la plus intéressante du livre est peut-être celle où la question romaine est posée et discutée. Il y a dans l'histoire de ce conflit une date décisive que M. Carrère n'a pas, je crois, notée. C'est en 1911, à la Semaine Sociale de Milan, que l'évêque

d'Udine, Mgr Rossi, dûment autorisé par Pie X, posa les termes nouveaux du problème. Le pouvoir temporel a été dans l'histoire, le moyen d'assurer l'indépendance du magistère spirituel ; c'est cette indépendance qui doit être à tout prix sauvegardée ; il appartient au Pontife de dire quelle serait la solution satisfaisante dans l'avenir. Depuis lors, le réalisme politique italien a su renoncer à quelques intransigeances oratoires, bien sûr désormais que la possession de Rome ne lui est plus disputée. D'autre part, Benoît XV sut écarter fermement les offres plus ou moins directes d'amener la Papauté à la victoire allemande par la promesse d'une restauration temporelle. Quelle sera la solution de l'avenir ? Création d'un état minuscule, comprenant avec un accès à la mer, la Cité Léonine et le Borgo ? Sanction internationale à la loi des garanties ? On voit assez vite le danger de toutes ces solutions pour le prestige et pour l'apparence même, si nécessaire, de l'indépendance de la Papauté. Peut-être, faut-il laisser le désir impatient de ces solutions aux catholiques italiens, ou même à certains fascistes pressés d'ajouter au capital national l'immense valeur morale et spirituelle du Siège romain enfin réconcilié. Mais pour les catholiques des autres pays, soucieux avant tout de la liberté spirituelle de leur chef, rien ne vaut, dans les solutions préconisées jusqu'ici, la situation actuelle, à laquelle n'a rien changé le geste de Pie XI bénissant la foule sur la place. L'état de protestation permanent met la Papauté à l'abri du soupçon de connivences politiques avec le Quirinal, tout en élargissant infiniment son horizon spirituel.

P. JULIEN.



Politique romaine et sentiment français, par Charles LOISEAU. (Ed. Politeca, B. Grasset, Paris, 1924).

Ce sont les mêmes questions qui sont traitées, mais plus approfondies dans l'ouvrage de M. Charles Loiseau. Œuvre d'un diplomate qui a été, pendant la guerre, singulièrement bien placé pour comprendre et pour agir. Peu de livres ont porté sur ces problèmes autant d'équité et de clairvoyance aiguë. L'attitude du Souverain Pontife ne pouvait pas satisfaire les belligérants ; elle devait courir le risque de mécontenter les deux partis en se déclarant d'abord pour la paix. Les accès de fureur des journaux allemands auraient dû suffire à blanchir le « tragique et frêle » Benoît XV du reproche d'injuste germanophilie, et bien des Français ont su combien il a souffert, en l'excusant, de l'injustice passionnée avec laquelle on l'a parfois jugé en France. Un danger plus grave, et même une tâche plus difficile attendaient le Pape après la guerre : ne rien sacrifier de la justice en travaillant à la concorde, ne pas se compromettre dans les agitations des internationales blanches, tout en encourageant les semeurs de paix.

M. Loiseau aborde à son tour la question romaine, et montre fort sagement, que la conciliation avec le Quirinal une fois acquise, un nouveau problème, singulièrement hérissé, et prometteur d'angoisses de cons-

cience, se posera : celui de garantir le caractère véritablement international de la Papauté et de la Cour romaine.

Un chapitre, bien actuel, est consacré à la question cléricale en France. Après une analyse serrée des causes historiques de cet indéniable anticléricalisme des masses françaises, M. Loiseau reconnaît qu'on a parfois usé de cet anticléricalisme, pour faire œuvre antireligieuse, bien que les deux termes soient, en toute rigueur, fort différents. On voudrait espérer que le civisme sans tache du clergé, son patriotisme aujourd'hui bien oublieux des régimes déchus, lui assurera toute la liberté de son action religieuse, moyennant quoi les mesures de sécurité nationales et les initiatives sociales les plus hardiment bienfaisantes trouveraient en lui des défenseurs convaincus. La discorde religieuse serait désormais en France non seulement sans excuse mais sans prétexte. Il est heureux que des hommes aussi calmes et aussi impartiaux que M. Loiseau s'emploient à en convaincre tous les Français. A ce prix, tout le monde lui pardonnera de froisser tour à tour des opinions contradictoires sans doute également sincères.

P. JULIEN.

Le Gérant : L. AUBERT.

Imp. AUBERT, 5, rue des Dauphins, Grenoble.